

land



N°04 · 24.01.2025 · 72. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

„Das machen wir nicht“

Niemand will die Wehrpflicht wieder einführen. Aber das Personalproblem der Armee wird nicht kleiner

WIRTSCHAFT

Plus qu'un fruit

Le feu cesse à Gaza. Une pétition demande des sanctions contre Israël. Grosbusch remplace ses dattes israéliennes par des dattes palestiniennes

Heemspill

Luc Frieden devant la notabilité patronale à l'occasion de la réception du Nouvel An de la Fedil

FEUILLETON

Keine Angst vorm Wasser

Interview mit Gints Zilbalodis, Regisseur des Films *Flow*

DOSSIER MOBILITÉ

Unterwegs mit dem Musk-Mobil

Der Tesla M3 ist mittlerweile beliebter als der Golf. Er bereitet Fahrfreude. Und Unbehagen



LEITARTIKEL

Trump und die EU

IIII Peter Feist

Was hat die Klage Dänemarks, mit Unterstützung durch Schweden, vor dem Europäischen Gerichtshof gegen die EU-Mindestlohnrichtlinie damit zu tun, dass seit Montag und für die nächsten vier Jahre Donald J. Trump wieder Präsident der USA ist? Auf den ersten Blick überhaupt nichts.

Auf den zweiten Blick doch. Die 2022 verabschiedete Richtlinie über einen „dezenten“ Mindestlohn, wichtigstes Vermächtnis des Luxemburger EU-Sozialkommissars Nicolas Schmit, enthält gewisse Vorschriften, wie so ein Mindestlohn zu berechnen ist. Dass das so sein sollte, störte Dänemark und Schweden schon, als über Nicolas Schmits Entwurf verhandelt wurde. Den Argumenten in der Klage schloss EUGH-Generalanwalt Athanasios Emiliou sich vor einer Woche an: Die Richtlinie müsse annulliert werden.

Die Richter können natürlich anders entscheiden. Aber die ganze Auseinandersetzung ist wieder mal eine um die Grenzen der Zuständigkeiten der EU auf der einen Seite und ihrer Mitgliedstaaten auf der anderen. Mehr noch als wieder mal eine: Sie betrifft Geringverdienende. Damit einen Politikbereich, der auf nationaler Ebene außerordentlich sensibel ist. Gerade deshalb so sensibel, weil Neue Rechte Leuten aus der Arbeiterklasse erzählen, ihre Interessen wären in einem „Europa der Nationen“ viel besser aufgehoben als in einer „Union“. Die übrigens nicht mal ihre Außengrenzen dicht genug zu halten verstehe. Am lautesten schreit zurzeit die deutsche AFD, weil Wahlkampf ist: Raus aus der EU, zurück zur D-Mark. Schon in ihrem Programm zu den Europawahlen vergangenen Juni stand das.

„Trump hat für Europäer eine grenzenlose Verachtung“, sagte der luxemburgisch-französische Politikwissenschaftler François Heisbourg am Samstag vergangener Woche in einem Wort-Interview. Europa sei schwach – in Trumps Augen eine „Todsünde“.

Doch stark sein, ist für die EU ein Problem. Sie ist eine Inkarnation des neoliberalen Utopias von Freihandel, am besten globalem, und möglichst wenig Einfluss von Regierungen. Das war die Neue Weltordnung, die die USA nach dem Ende des Kalten Krieges anstrebten, mit Amerika selbst als Führungsmacht. An dieser Form von Weltordnung hat Washington kein Interesse mehr. Wer für sie noch steht, ist bestenfalls von gestern, schlimmstenfalls ein Gegner.

Das droht, die inneren Widersprüche der Europäischen Union auf die Spitze zu treiben. Widersprüche wie die zwischen nationalen Systemen und nationaler demokratischer Willensbildung gegenüber den Entscheidungen auf der großen EU-Ebene, die sich normalen Bürger/innen selbst beim besten Willen nicht erschließen. Die zu Kompromissen führen, die angreifbar sind; der Widerstand gegen die Mindestlohnrichtlinie ist so ein Beispiel.

Trump's Wahlsieg ebenso wie der Aufwind der Neuen Rechten in Europa zeigen, dass es funktioniert, zu behaupten, die Interessen der kleinen Leute zu vertreten. Dabei Gegensätze von Klassen durch angebliche Gegensätze von Identitäten zu verdecken, Ressentiments gegenüber Flüchtlingen zu schüren oder LGBTQ-Menschen, kurz: allen, die anders sind. Die großen politischen Parteien haben schon vor längerer Zeit aufgehört, sich um Klassengegensätze zu kümmern.

Einigkeit zeigen, sich zusammenreißen, mit einer Stimme sprechen – das wäre für die EU schon nicht leicht, wenn alle 27 Mitgliedstaaten Regierungen der Mitte hätten. Haben sie aber nicht, und demnächst könnte die EU noch weiter nach rechtsaußen driften. Nach dort, wo behauptet wird, die EU sollte besser zu einer Freihandelszone werden und nicht mehr sein wollen als das. Trumps Amerika wird solche Tendenzen fördern, denn mit als Einzelnen schwachen Ländern lassen sich vorteilhaftere Deals abschließen. Das Problem für die EU ist, gleichzeitig ihren Laden zusammenzuhalten, und den Beweis anzutreten, dass die Union besser ist als ein Europa der Nationen. Das wird außerordentlich schwer. ●



Bei der Vereidigung neuer Soldat/innen auf dem Herrenberg im Januar 2024



Politi





Oliver Halmes



ilk



„Das machen wir nicht“

IIII Peter Feist

Niemand will die Wehrpflicht wieder einführen. Aber das Personalproblem der Armee wird nicht kleiner

Wenn die LSAP-Fraktion im Parlament eine Aktuelle Stunde über die „Introduction éventuelle du service militaire obligatoire“ beantragt, liegt nahe, dass sie dagegen sein wird. Alles andere wäre ein Bruch mit ihrer Geschichte: Schon ab 1946 stellten LSAP-Abgeordnete die Wehrpflicht infrage, die am 30. November 1944 durch einen Regierungserlass eingeführt worden war. Der Pflichtdienst war bei linken Wählern unpopulär. Manche Linke in der LSAP waren gegen die Armee überhaupt, wie die Kommunistische Partei. Die Sozialisten insgesamt waren für eine Freiwilligenarmee. So wie 1881 die Freiwilligenkompanie eingerichtet worden war. 1940 zählte sie 457 Mann.

So ist es nicht überraschend, dass die Abgeordnete Liz Braz, als sie am Mittwoch die Aktuelle Stunde eröffnet, nicht „eventuell“ für die Wiedereinführung der 1967 abgeschafften Wehrpflicht plädiert, sondern davon nichts wissen will. Sie zählt auf, wo das tiefe Unbehagen hierzulande mit der Wehrpflicht seinen Anfang nahm: Bei der Zwangsrekrutierung in die Wehrmacht durch die Nazi-Besatzer. Die zu dem Generalstreik von 1942 führte, nach dessen Niederschlagung 21 Resistenzler hingerichtet wurden.

Kein schöner Kontext für DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes auf der Regierungsbank, die sich von Liz Braz daran erinnern lassen muss, vergangenen Juni in einem Wort-Interview erklärt zu haben, „eventuell“ komme Luxemburg „nicht daran vorbei, über einen obligatorischen Militärdienst zu diskutieren“. Anschließend, trumpft Braz auf, habe Backes die Diskussion „mauscheln“ lassen. Bis Generalstabschef Steve Thull sich im November im RTL-Radio entlocken ließ, ein Militärdienst wäre ein Beitrag zur „Resilienz“ der Gesellschaft, sei allerdings eine politische Frage. Ehe niemand mehr durchsah, was die Regierung will, und eine Petition gegen eine Wehrpflicht war schon geschrieben, rettete die Verteidigungsministerin sich und die Regierung in eine Ankündigung auf eine „freiwillige militärische oder zivile Reserve“.

Eigentlich müsste die Aktuelle Stunde nicht sein. Wie zu erwarten, will niemand auch nur „eventuell“ die Wehr-

pflicht wieder einführen. Umstritten war sie immer. Ihre Dauer wurde von zunächst zwölf Monaten auf neun und schließlich sechs Monate gesenkt. Wäre es nach der Nato gegangen, hätten es zwei Jahre sein sollen. Als die Armee 1953/54 mit dem Groupement tactique régimentaire (GTR) ihre Maximalgröße von 5 119 Mann erreichte, kam das in der öffentlichen Meinung schlecht an: Würde das GTR in einem Krieg zerstört, verlöre Luxemburg viele junge Männer. Teuer war das GTR obendrein: Seine Einrichtung 1952 kostete in dem Jahr einen *effort de défense* von beinahe 3,5 BIP-Prozent. So hoch war er später nie mehr.

Doch in der Hauptsache möchte die LSAP-Fraktion den günstigen Moment nutzen: Von „Resilienz“ ist seit zwei Monaten viel die Rede. Zuletzt vom Innenminister, der eine Einheit für Zivil- und Katastrophenschutz einrichten lassen will. Also bringt die LSAP ihre Idee eines einjährigen „service civil volontaire“ vor, der schon in ihrem Programm zu den letzten Kammerwahlen stand und Spitzenkandidatin Paulette Lenert am Herzen lag. „Ein Gemeinschaftsdienst für alle“ wäre das, wirbt Liz Braz. Mit einer Ausbildung für den „Katastrophenfall“. Niemand müsste, aber alle könnten, Junge wie Pensionierte. So ließen sich „auch Verbindungen zwischen Generationen und gesellschaftlichen Schichten stärken“. Alle finden die Idee gut. In einer Kommission soll darüber weiter diskutiert werden. Die LSAP kann sich freuen, in unsicheren Zeiten den Weg für einen friedvollen Vorschlag geebnet zu haben, über den es vielleicht noch lange heißen wird, dass er von ihr kam.

Aber natürlich ist da noch die Armee, um die es eigentlich gehen soll. Liz Braz ist nicht so *de gauche* wie jene paar Sozialisten, die in den 1950-er und 1960-er Jahren nicht nur gegen die Wehrpflicht, sondern auch gegen die Armee waren. Oder wie der Abgeordnete Marc Baum von der Linken, der findet: „Statt Milliarden gegen den Klimawandel auszugeben, investieren wir wie verrückt ins Militär. Drei Prozent, fünf Prozent, *the sky is the limit*...“ Dabei gebe es doch „keine konkrete Gefahr“. Liz Braz dagegen versteht, dass Luxemburg seine Militärausgaben „anpassen muss“. Und findet, die EU habe es „total verpasst“, eine europäische Rüstungsindustrie aufzubauen. Ohne Wehrpflicht kann Braz auch der Armee viel abgewinnen, die „immer moderner“ werde: „Ihr würdet euch wundern, mit was für Berufen man alles in die Armee kommen kann!“, ruft sie in den Plenarsaal.

Die beiden Mehrheitsfraktionen tun dem Piraten-Abgeordneten Marc Goergen nicht den Gefallen, dessen Motion mitzustimmen, die die Regierung auffordert, „den obligatoreschen Militärdéngscht net anzeféieren“. Wahrscheinlich nur die übliche Geste, der Opposition zu zeigen, wo ihr Platz ist. Denn für die CSV-Fraktion hat der Abgeordnete Alex Donnersbach immerhin erklärt, „wir sind nicht dafür, die Wehrpflicht wieder einzuführen“. Und Guy Arendt hat gesagt, „die DP ist klar dagegen“, sie sei „für Freiwilligkeit“. Gegen Goergens Antrag vorgebracht hat niemand etwas; das wäre auch seltsam gewesen. Der Piraten-Abgeordnete versucht, den Konsens so gut es geht zu genießen: „Ich bin schon mal zufrieden, dass sich heute dafür ausgesprochen wird, dass unsere Kinder und Enkel nicht in die Armee müssen.“

[...]

Als 1952 das Groupement tactique régimentaire eingeführt wurde, lagen die Militärausgaben bei 3,5BIP-Prozent

[Fortsetzung von Seite 3]

Was abzusehen war. Marc Baum hat Recht: Die Wehrpflicht ist in Luxemburg ein „non-topic“. Auch DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes erklärt: „Die Wehrpflicht ist für mich keine Lösung. Ihre Wiedereinführung steht nicht im Koalitionsprogramm, das machen wir nicht.“ Sie schüttelt den Kopf, als Marc Goergen und die Grünen-Abgeordnete Sam Tanson andeuten, dass sie ab vorigen Sommer von der „Diskussion“ sprach, an der Luxemburg „nicht vorbeikommen“ werde, sei vielleicht tatsächlich ein „Testballon“ gewesen: „Diese Diskussion“, sagt Backes, „haben wir in ganz Europa. Manche Länder haben die Wehrpflicht, andere nicht. Wieder andere haben sie erneut eingeführt. Wir sind hier einer Gefahr ausgesetzt. Die Bedrohung durch Russland ist ganz reell.“

Weil die Aktuelle Stunde am Ende ziemlich genau eine Stunde dauern wird, ist vielleicht nicht genug Zeit, die „Bedrohungen“ zu vertiefen. Zum Beispiel darauf einzugehen, was den neuen Bewohner des Weißen Hauses von Wladimir Putin unterscheidet. Wenn man bedenkt, dass seine Ankündigung bei der Amtseinführung am Montag, den Panamakanal „zurückzuholen“, den panamaischen Präsidenten veranlasst hat, sich an den UN-Sicherheitsrat zu wenden. Oder Donald Trumps Aussagen zu Grönland Anfang des Monats. So klar ist nicht, dass die US-Außenpolitik der nächsten vier Jahre tatsächlich isolationistisch sein wird und nicht expansionistisch, wie im 19. Jahrhundert. Was Yuriko Backes, die Diplomatin, vermutlich weiß. Um zu erklären, wozu die Armee da ist und weshalb Luxemburg „spätestens 2030“ seine Verteidigungsausgaben auf zwei Prozent des Bruttonationaleinkommens steigern

soll, spielt sie das Programm von den „Werten“ ab: Freiheit, Rechtsstaatlichkeit. Und Multilateralismus, „der ja im Moment von verschiedenen Seiten infrage gestellt wird“. Welche Seiten das sind, erörtert sie lieber nicht. Wissen will das auch niemand. Der Linken-Abgeordnete Marc Baum stellt sich vor, Luxemburg sollte „mit anderen EU-Ländern Konzepte ausarbeiten, die nicht militärisch sind“. Die „diplomatische Passivität, mit der Luxemburg alles über sich ergehen lässt“, sei „fatalistisch“ und störe ihn enorm. Die Verteidigungsministerin bescheinigt Baum, die Realitäten zu verkennen.

Was die Realitäten sind, ist allerdings unklarer geworden. „Bon, Dir hudd allguer den Trump héieren: fénnef Prozent. Dat wier net zilféierend“, sagt Backes. Aber „nicht zielführend“ ist nur ein Begriff. Zum Beispiel zählte am 29. November Rush Doshi, Georgetown-Professor und Direktor der Initiative on China Strategy beim Council on Foreign Relations, der Plattform des außenpolitischen Establishments der USA, auf deren Webseite auf, was die Vereinigten Staaten mit ihrer „industrial base“ unternehmen müssten, „to rapidly deter China and, if necessary, defeat it in a potential conflict“. Beim gegenwärtigen Stand würden die USA ihre gesamte Munition „within a week of sustained fighting“ aufbrauchen, und „struggle to rebuild surface vessels after they were sunk“. Die amerikanische Kriegsschiff-Industriekapazität sei zusammengekommen kleiner als die einer einzigen der größeren Werften Chinas. Ob das die EU und die europäischen Nato-Staaten etwas angeht und was, ist die brisanteste geopolitische Frage der nächsten Jahre. Sie würde sich auch stellen, wenn Kamala Harris am 5. November die Präsidentschaftswahlen gewonnen hätte.

Für das gemeinsame Bataillon mit Belgien könnte nicht genug Personal zur Verfügung stehen. Dabei soll es im Sommer neue „targets“ der Nato geben

Die Luxemburger Armee hat ein bodenständigeres Problem: die Personalnot. Dort hatten Andeutungen zur Wehrpflicht ihren Ausgang. Yuriko Backes macht nicht den Eindruck, genau zu wissen, wie das Problem gelöst werden soll. Alex Donnersbach von der CSV erklärt, es klappe „gerade so“, die freiwilligen Soldat/innen zu ersetzen, die die Armee verlassen. Sam Tanson von den Grünen will gehört haben, dass die Rekrutierungszahlen rückläufig sind, und fragt die Verteidigungsministerin danach. Die hat keine Zahlen zur Hand und verspricht, sie nachzuliefern. Aber Tanson hat vermutlich Recht: Am 11. Januar nach der Vereidigung von 39 neuen Soldaten und einer Militärmusikerin hatte General Steve Thull im RTL-Fernsehen eingeräumt, „wir sind wirklich am untersten Limit“. Dreimal im Jahr rekrutiert die Armee neue Freiwillige. Wären es jedes Mal drei Mal 45, „wären wir gut“, sagte der General. 2024 wurden insgesamt 115 vereidigt. Im September 2024 hatten sich 20 Interessent/innen weniger für die Armee gemeldet als sonst.

Wie die Personalsituation im September 2024 war, geht aus Nummer 2/2024 von *Spal Info*, der Zeitschrift der Armeegewerkschaft Spal, hervor: Die Armee zählte 294 Zivilangestellte, 384 Berufsmilitärs, 59 Militärmusiker/innen und 502 Soldat/innen, von ihnen 206 mit dem Statut Udo (*unité de disponibilité opérationnelle* zum Einsatz in Missionen außerhalb des Landes). Über alles habe die Armee 170 Militärs und 120 Soldat/innen zu wenig, resümierte die Gewerkschaft (S. 49). Dabei werden für das gemeinsame Aufklärungsbataillon mit Belgien, das 2030 einsatzbereit sein soll, 230 Berufsmilitärs und 240 Udo-Soldat/innen gebraucht. Dieses Ziel zu erreichen, nannte die Armeegewerkschaft bei ihrer letzten Jahresversammlung am 7. Oktober „unrealistisch“.

„Die Rekrutierung ist in allen Nato-Ländern nicht einfach“, sagt Yuriko Backes am Mittwoch den Abgeordneten gegen Ende der Aktuellen Stunde. Man müsse schon „ganz motiviert sein“, um in die Armee zu gehen. Die Öffentlichkeitsarbeit sei verbessert worden: „Wir weisen darauf hin, dass der Beruf vielfältig ist, dass er wirklich mehr ist als ein Militär, *deen duerch de Bulli trëppelt*.“ Es fehlt aber nicht nur an Kaderpersonal, dass durch den Schlamm spaziert, sondern auch an Soldaten, die durch den Schlamm kriechen. Und wenn Luxemburg es nicht schafft, das Personal für das binationale Bataillon zusammenzubekommen, was soll dann werden, wenn die Nato-Mitgliedsländer im Sommer neue „targets“ erhalten, wie die Verteidigungsministerin sich ausdrückt? Einzelheiten kann sie noch keine nennen, meint aber die Ziele „werden ambitioniert sein“.

Politisch kristallisiert sich mehr und mehr die Einrichtung einer Reserve als Lösungsweg heraus. Im Frühjahr vorigen Jahres wollte die Verteidigungsministerin davon noch nichts wissen. „Das steht nicht im Koalitionsvertrag“, sagte sie dem *Land* (12.4.2024). Das hat sich geändert, auch innerhalb ihrer Partei: Luxemburg sei „eines der wenigen Länder ohne eine Reserve“, stellt Guy Arendt fest. „Wir müssen Überlegungen zu einer Reserve führen“. Sam Tanson sagt, auch die Grünen sähen das „ganz favorabel“. Yuriko Backes kann mitteilen, die Regierung werde dazu eine „interministerielle Arbeitsgruppe“ unter der Leitung des Hochkommissariats für nationalen Schutz (HCPN) einberufen. Damit „alle Akteure“ zusammenkommen und „eine kohärente Strategie“ entsteht. Und nicht doch eines Tages wieder von der Wehrpflicht geredet wird. Unter ihr waren zwischen 1944 und bis zur Abschaffung 1967 insgesamt 34 748 Männer einberufen worden. Guy Arendt von der DP reicht eine Motion ein, die die Regierung auffordert, „à poursuivre les travaux visant à renforcer l'Armée et la résilience nationale, sans recours au service militaire obligatoire“. Alle stimmen zu, bis auf die beiden Abgeordneten der Linken. Warum, erklären sie nicht. Vermutlich ginge ihnen eine Verstärkung der Armee zu weit. ●



Archiv Patrick Galbrats

Mitglieder des Luxemburger Kfor-Kontingents bei einem Training im Jahr 2016

Country, aber Corporate

IIII Sarah Pepin

Die CSV-Abgeordnete Stéphanie Weydert verbindet Ländlichkeit mit Wirtschaftsliberalismus. Ein Porträt

Ihr Lieblingsort in der Gemeinde sei Girsterklaus, sagt Stéphanie Weydert. Ein Hügel, auf dem sieben Menschen leben, die die umliegenden Felder, die Sauer und die Grenzregion überblicken. Ein renoviertes Hotel, das ein paar Zimmer im Landhausstil anbietet, eine kleine Kirche, ein winziger Friedhof. Hier kann man noch irgendwie ausblenden, dass die Welt anderorts untergeht. Wer den Hügel hinab steigt, kommt der Realität näher. Dort mäandert der längste Fluss des Landes, an dem 2021 das historische Hochwasser Millionen-schäden auslöste. Damals war Stéphanie Weydert noch Schöffin. Die Geschicke der 3 700 Seelen-Gemeinde Rosport-Mompach übernahm die 40-Jährige nicht in der akuten Krisenzeit nach den Überschwemmungen, sondern im September 2022, nachdem ihr Vorgänger Romain Osweiler aus gesundheitlichen Gründen zurücktrat. Knapp 14 Monate später wurde sie als CSV-Abgeordnete vereidigt, als sie für ihren Ost-Kollegen Léon Gloden nachrückte. Sie sei am „Ziel ihrer Träume“ angekommen, erklärte sie damals dem *Wort*.

Stéphanie Weydert hat das Pain du Quotidien am Hamilius für das Interview vorgeschlagen. Sie war am Morgen schon beim Sport („dann ass dat alt gemaach“) und hat noch nichts gegessen. Sie bestellt sich Rührei mit Avocado, einen Kaffee. Sie lese nach einer Reise in die Bretagne gerade ein Buch über Jeanne d'Arc. Identifiziert sie sich mit dieser starken Frau? Ja, schon ein wenig, antwortet sie.

2005 tritt sie der CSJ bei. Ihre aktive Mitarbeit schiebt sie auf, bis sie ihr Jurastudium in Aix-en-Provence und London abgeschlossen hat. Ihre Karriere beginnt in der Geschäftsanwaltskanzlei Arendt & Medernach, wo sie sich auf Unternehmensrecht und *mergers & acquisitions* spezialisiert. (Elisabeth Margue, ein paar Jahre jünger, hat den gleichen Weg hinter sich.) Bis zu ihrem Parlamenteintritt bleibt sie „Counsel“ in der Kanzlei. 2013 tritt sie noch erfolglos bei den Kammerwahlen an, 2015 fragt der damalige Generalsekretär der Partei, Laurent Zeimet, ob sie beigeordnete Generalsekretärin werden will. 2017 schafft sie den Einstieg in den Schöffenrat ihrer Gemeinde. Es folgt ein langsamer, aber stetiger Aufstieg in die erste Reihe. Sie macht sich einen Namen in der CSV, umgibt sich mit anderen Hoffnungsträgern wie Elisabeth Margue, Charel Weiler, Serge Wilmes und Françoise Kemp, die in den Oppositionsjahren das Profil der Volkspartei verjüngen und modernisieren sollten. Ein Schlag war die Affäre um den ehemaligen CSV-Präsidenten Frank Engel und die Frëndeskreess-Asbl, in der sie ebenfalls angeklagt war: „Ein großer Stressmoment, wo alles auf dem Spiel stand“. Mit Sicherheit sei nicht alles vergeben, aber sie „schaue nach vorne“, sagt sie rückblickend. Ab 2022 bis 2024 war sie gemeinsam mit Christophe Hansen Generalsekretärin („Es ist schon eine Erleichterung, diese Arbeitslast los zu sein.“) Das Ziel für die Partei ist in dieser Zeit klar: Zurück dahin, wo die CSV gehört, nämlich in die Regierung. Während des Wahlkampfs interviewt sie Luc Frieden auf Kongressen zu seinem Lieblingsessen, bei den Koalitionsverhandlungen sitzt sie als Sekretärin am Tisch.

Stéphanie Weydert pflegt das Image eines bodenständigen *girl next door*. Lächelnd, direkt, unprätentiös, das Herz am nicht völlig falschen Fleck. Sie kommt aus einer im Osten verwurzelten und bestens vernetzten Großfamilie, ihre Eltern führten einen Bauernhof mit Milchkühen, Geflügel und Kaninchen in Mompach. Obwohl ihre Mutter und ihr Vater sehr viel auf dem Hof arbeiteten, wurde jedes Mittagessen mit den zwei älteren

Auf die gesellschaftlichen Krisen angesprochen, bringt sie die „Überregulierung“ ins Spiel

Brüdern als Familie eingenommen. Ihren Eltern verdanke sie ihr Arbeitsethos und ihren Ehrgeiz, erzählt sie. Für den Posten der Bürgermeisterin scheint sie quasi prädestiniert gewesen, ihr Heimatshaus heißt „A Buergermeeschtesch“. Ihr Großvater war bereits Gemeindevater, der Urgroßvater sogar stattdelle 42 Jahre lang, die Sitzungen tagten im Wohnzimmer. Ihr Onkel Raymond Weydert hatte mehr als zwei Jahrzehnte in Niederanven das Sagen. Die Kindheitserinnerung, die ihr allgegenwärtig ist, ist der Geschmack der noch lauwarmen Kuhmilch direkt aus dem Euter. Die Beziehung zu den Jungbauern pflegt sie weiter, genau wie zu den Winzern. Sie zeigt sich auf jedem *Dëppefest* von Echternach nach Schengen, jedem Riesling Open, jedem Weinköniginnenfest, besucht sämtliche Konzerte des Vereinslebens. In der Musikschule lernte sie als Kind Saxofon, Klavier und Cello spielen. Heute wohnt sie mit ihrem Partner und ihrem schwarzen Kater im Dorf, in dem sie aufgewachsen ist.

Mit dem antigrünen Sentiment, das den Diskurs der CSV-Basis allen voran im Wahlkampf bestimmte, ist sie vorsichtig. Ganz kann sich die junge CSV dem Zeitgeist nicht verschließen. Konservativ will man nicht wirken: Die junge Generation versucht, mit der Zeit zu gehen und die politische Mitte zu repräsentieren. Das führt unweigerlich zu nichts aussagenden Plattitüden nach dem Motto: Wirtschaft und Soziales gehen

Hand in Hand, die Wirtschaft muss boomen, aber Natur ist auch wichtig. Dennoch: Zuviel Naturschutz „auf Kosten“ der Einwohner lässt sie nicht gelten. Während des Wahlkampfs erklärte sie im Kontext des historischen Hochwassers, ein Menschenleben sei mehr wert als ein Krebs oder eine Muschel. 200 Haushalte könne man besser präventiv helfen, wenn der ökologische Hochwasserschutz weniger Auflagen verlange. Konkret würde das bedeuten, dass man das Sediment des Flusses weiter abtragen müsste. Allerdings würde das neben der Sorge um Schwermetalle das Problem lediglich flussabwärts verlagern. Doch diese verkürzte Aussage, die Mensch gegen Tier ausspielt, bezeugt ihre Loyalität zum ländlichen Milieu. Einen Satz später erklärt sie, der Stadt Luxemburg müsse man auf die Finger schauen, damit die Hauptplätze nicht zu mineralisch, sondern begrünt seien. Und dass jede versiegelte Fläche des Landes am Ende einen Impakt auf ihre Region habe.

In ihren 28 parlamentarischen Anfragen lassen sich ihre Interessen veranschaulichen: Ferienwohnungen im ländlichen Raum, regionale Musikschulen, Diagnostik von Autismus, afrikanische Schweinepest, epizootische Hämorrhagie bei Rindern, der Park in Echternach und das Wasserkraftwerk in Rosport. Auch wenn sie ein Protegé von Marc Spautz ist, kann man sie nicht zum schwindenden sozialen Flügel der CSV zählen. Die unternehmensfreundliche Frieden-Doktrin wiederholt sie munter: „Der Staat kann nicht alles zahlen. Wo sollen die ganzen Einnahmen herkommen?“ Zu Beginn der Diskussionen um die Ausweitung der Sonntagsarbeit kritisierte sie den Arbeitsminister Georges Mischo (CSV) und sein Vorpreschen gegenüber den Gewerkschaften. Doch die Volte kam zügig, und sie trat geschlossen mit dem DP-Parteipräsidenten Lex Delles und seinem Projekt zur Liberalisierung der Öffnungszeiten auf. Es sei wichtig gewesen, das Gesetz anzupassen, jedoch erwarte man sich davon keine „Revolution“, sagt sie im Pain du Quotidien. Was das Exklusivrecht der Gewerkschaften für die Kollektivvertragsverhandlungen angeht, beendete

Stéphanie Weydert die dreimonatige Diskussion am Dienstag im Parlament mit den Worten: „Wir stehen hinter dem Exklusivrecht.“

Stéphanie Weydert sitzt in zehn Parlamentsausschüssen. Den Arbeitsaufwand will sie nicht in Stunden beziffern, sie arbeite einfach gerne. Im November wurde sie Präsidentin der Caritas-Spezialkommission, nachdem Laurent Zeimet sein Amt aufgrund eines möglichen Interessenkonflikts niedergelegt hatte. Der Ausschuss kommt mit der Arbeit nicht voran. Denn vor zwei Wochen war Stéphanie Weydert an der Reihe: Dadurch, dass sie noch bei Arendt & Medernach eingeschrieben sei, und die Kanzlei eine der beiden Banken, die im Skandal impliziert sind, vertrete, sei Stéphanie Weydert befangen, wirft die Caritas ihr vor und erscheint bisher nicht. Sie lehnt diesen Vorwurf ab, sie habe kein Büro mehr in der Kanzlei und übe ihren Beruf seit November 2023 nicht mehr aus. Auf eine Einschätzung der Ethikkommission wartet sie noch. Wer Macht erst mal hat, gibt sie ungern ab.

Auf die gesellschaftlichen Herausforderungen angesprochen, etwa das Erstarken des Rechts-extremismus und die Krise der Volksparteien, bringt sie die „Überregulierung“ ins Spiel; man solle sich wieder vermehrt auf die „Kernaufgaben“ besinnen. Hat die Polarisierung nicht vielleicht damit zu tun, dass es vielen Menschen schlecht geht? Warum geht es ihnen schlecht, fragt Stéphanie Weydert zurück. Um dann in einen Monolog über die teuren Butter- und Brotpreise zu verfallen. „Dass do d'Leit an d'Laberente kommen, ass verständlech.“

Beobachter beschreiben sie als Technokratin, geübt in Verwaltung und Dossier-fest. Ins Straucheln kommt sie, wenn es um die Sicherheitsdebatte in der Hauptstadt geht. Was sagt sie zur ersten Amtshandlung des CSV-Innenministers Léon Gloden, dem Bettelverbot? Kommunikativ sei es ein „epic fail“ gewesen, doch es bestehe ein „Sicherheitsproblem“, „es gehe um ein „Stadtbild“ und es gebe Leute, die „hätten diese Autos gesehen“. ●



Sven Becker

Stéphanie Weydert am vergangenen Dienstag

B L O G



PERSONALIEN

Marc Lies

CSV-Abgeordneter und Bürgermeister von Hesperingen, legt in den nächsten zwei Monaten eine Pause ein (Foto: sb). Seine politischen Ämter werden in dieser Zeit ruhen, den Vorsitz des Innenausschusses muss ein anderes Mitglied übernehmen, der DP-Schöffe Claude Lamberty wird die Geschicke in der Gemeinde in seiner Abwesenheit leiten. Was genau der Auslöser ist, darüber herrscht Unwissen. Details gab Marc Lies, der seit 2009 ein Doppelmandat ausübt, keine, außer dass er sich von „extremem Stress“ erholen müsse. Man darf davon ausgehen, dass die Pause medizinisch verordnet wurde. Marc Lies, ewiger Bürgermeister, kam auch 2023 nicht zu

Ministerehren – vielleicht auch, weil er regelmäßig auf den sozialen Medien in selbst aufgestellte Fettnäpfchen tritt. ^{SP}

Marianne Donven

En publiant ses lettres de démission sur les réseaux sociaux, Marianne Donven veut faire entendre sa colère contre la politique migratoire du gouvernement. Bien qu'officiellement employée du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération depuis 2005, elle était en congé sans traitement depuis dix ans, pour se consacrer à l'aide aux réfugiés à travers l'initiative Oppent Haus et les restaurants Chiche. Dans les courriers adressés aux ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères, elle explique qu'elle ne veut plus « continuer à servir une fonction publique dont les valeurs ne correspondent plus aux [siennes] ». Elle parle d'une « approche inhumaine et sans pitié » en pointant les expulsions de personnes vulnérables des structures de l'Office national de l'accueil et les délais interminables dans le traitement des demandes de regroupement familial ou de régularisation d'apprentis. ^{FC}

POLITIK

Zu den Renten

Kommenden Mittwoch trifft der parlamentarische Sozialausschuss CSV-Ministerin Martine Deprez zu einer ersten von zwei Sitzungen, um für voraussichtlich März eine Konsultationsdebatte zu den Renten vorzubereiten. Ausschusspräsident Marc Spautz (CSV) geht nicht davon aus, dass Deprez dort die Position der Regierung darlegen wird: Der Ausschuss erhalte Unterlagen der Generalinspektion der Sozialversicherung und alles auf *schwätzmat.lu* Eingereichte. Gerade deshalb dürfte es bei den Treffen aber hoch hergehen. Es sind die ersten nach jener Sitzung vom 6. Dezember 2023, nach der LSAP und Linke der Regierung vorwarfen, das Rentenwesen „privatisieren“ zu wollen. ^{PF}

Wenn eine Epidemie kommt

Ex-Gesundheitsministerin Paulette Lenert, nun LSAP-Abgeordnete, möchte mit einer parlamentarischen Motion erreichen, dass die Regierung ein Pandemiegesetz ausarbeiten lässt. Und dabei am besten auf jenen Text zurückgreift, der Lenert von den Beamten

des Ministeriums Mitte September 2023 vorgelegt worden war, es aber nicht mehr in den Regierungsrat schaffte: So kurz vor den Kammerwahlen wollten DP und Grüne kein derart heikles Thema mehr anfassen. CSV-Nachfolgerin Martine Deprez hatte dem *Land* vor zwei Wochen erklärt, bei ihrem Amtsantritt habe sie keinen „fertigen Entwurf für ein Pandemiegesetz“ gefunden (*d'Land* 10.1.2025). Lenert hält ihren Text für eine „Ausgangsbasis“. Er beschreibe drei Niveaus von Ausbreitungsrisiken im Falle einer Epidemie, sagt sie dem Land. In jeder Stufe würden unterschiedliche Maßnahmen ergriffen. Die Lage würde regelmäßig evaluiert und das Parlament unterrichtet. In eine beratende Kommission würden auch Vertreter/innen der Zivilgesellschaft berufen, wie die OECD 2022 in ihrem Covid-Bericht über Luxemburg empfahl. Martine Deprez ließ auf Nachfrage ausrichten, Lenerts Vorentwurf sei „nur ein erster Entwurf, nicht mit den Akteuren abgesprochen und nicht im Regierungsrat“ gewesen. Die CSV-DP-Regierung werde ein Gesetz über die öffentliche Gesundheit ausarbeiten. Was bei Epidemien zu unternehmen sei, würde Teil

davon. Die Erfahrung lehrt jedoch, dass so ein Gesetz nicht schnell zu haben ist: Schon Mars Di Bartolomeo (LSAP) versprach es, als er vor 20 Jahren Minister wurde. Die alternative Rechtsbasis, wenn eine Epidemie kommt, ist jenes Gesetz aus dem 19. Jahrhundert, auf das die DP-LSAP-Grüne-Regierung sich im März 2020 kurz bezog, dann aber lieber drei Monate Ausnahmezustand ausrief: Es gibt dem Directeur de la Santé sehr weitreichende Vollmachten und passt schlecht zum Krisenmanagement in einer freien Gesellschaft. Auch deshalb forderte im März 2023 die CSV-Fraktion ein Pandemiegesetz. Das Parlament schloss sich der Motion des damaligen Abgeordneten Claude Wiseler einstimmig an. ^{PF}

Umwelt

Lëtzt pollute

Sous le gouvernement Frieden-Bettel (CSV/DP), le principe de précaution s'appliquerait-il aux affaires plus qu'à l'environnement ? Interrogé sur le traitement politique réservé à la contamination des eaux luxembourgeoises aux polluants éternels, TFA (acide trifluoroacétique), issus de l'utilisation de pesticides pour l'agriculture ou de produits chimiques par l'industrie, le ministre de l'Environnement Serge Wilmes (CSV) assure cette semaine à la députée et ancienne ministre écolo, Joëlle Welfring, que « des propositions seront soumises au printemps 2025 aux ministres concernés ». Un comité interministériel a été établi en octobre après les révélations du Pesticide Action Network Europe puis du Mouvement écologique, sur des quantités



inquiétantes de PFAS (substances per et polyfluoroalkylées) dans les eaux souterraines, de surface, mais aussi dans l'eau potable luxembourgeoises. « Le gouvernement se prononcera à la suite des recommandations du groupe de travail interministériel en veillant à considérer l'analyse des sources potentielles de pollution ainsi que l'ensemble des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux », tempère Serge Wilmes (Foto: sb). ^{PSO}

Gedenkstature

Memorijal

Dans un courrier diffusé cette semaine, le comité du génocide de Srebrenica Luxembourg, demande à la bourgmestre de Luxembourg, Lydie Polfer (DP) l'érection d'un monument en hommage aux 8 000 victimes du génocide commis par la milice serbe en juillet 1995 en Bosnie-Herzégovine. « Ce monument ne serait pas seulement un hommage aux victimes, mais également un symbole de l'engagement indéfectible du Luxembourg envers les droits de l'Homme, la paix et la justice », écrit le président de l'association, Adnan Halilovic, à quelques jours des commémorations du 80e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le plus tragique des symboles de la Shoah. ^{PSO}

|||||

... drum hau ihn auf den HUT

||||| Bernard Thomas

Le comité de suivi de l'État a suivi le comité de crise de PWC. Voilà, en substance, ce qu'il faut retenir du témoignage de Michel Scholer, le « dircab » de Frieden, ce lundi devant la commission spéciale Caritas. Réunissant un aréopage de hauts fonctionnaires, le comité de suivi avait deux missions : assurer le maintien des activités et des emplois tout en protégeant l'argent public. Le sauvetage de Caritas ne faisait pas partie de la *job description*. Sans surprise, l'opposition s'est offusquée d'un manque d'ambition. Franz Fayot (LSAP) estime que le comité de suivi aurait eu une approche « très peu interventionniste » : « L'impulsion politique était visiblement de laisser faire les restructu-

reurs de PWC, et de ne pas mettre en cause les deux banques. » Djuna Bernard (Déi Gréng) critique une posture d'observateur « extrêmement passive » endossée par les hauts fonctionnaires : « Il n'y a pas du tout eu d'accompagnement qualitatif ». Marc Baum (Déi Lénk) y voit le cas-type d'« une intervention d'État à l'âge du néolibéralisme ».

Mais l'opposition sous-estime peut-être un facteur crucial, celui du temps. À partir du moment où Luc Frieden déclarait que Caritas ne toucherait « plus un euro », la recherche d'une solution se transformait en course contre la montre. Ce stress exacerbait une *Pfadab-*

hängigkeit qui rendait difficile tout retour en arrière. Le premier embranchement s'est donc révélé déterminant. Or, le gouvernement ne pouvait (ou ne voulait) contester les cessions de créances sur les subventions étatiques faites par Caritas – ou plutôt par sa directrice financière – au profit des banques. Luc Frieden n'a pas non plus cherché des voies de financement alternatives. C'était là un choix politique qui condamnait d'avance l'option du sauvetage.

Ce lundi, HUT a fait une annonce qui a créé la surprise. Ce sera Philippe Schrantz (57 ans), le directeur général de la Police parti à la retraite à l'arrivée de Léon Gloden, qui dirigera le nou-

veau prestataire de services sociaux. HUT loue sa « vaste expérience de management au sein de structures complexes » (outre la Police, Schrantz a dirigé pendant cinq ans les services RH des CFL). Mais la réinvention de l'ancien flic en chef crée un malaise. À gauche, on s'interroge sur la symbolique répressive de la nomination. Du côté des libéraux, on veut savoir si le retraité Schrantz a dû demander une « autorisation » avant d'accepter son nouveau poste. Les députées Cahen et Hartmann (toutes deux DP) interrogent « déi Häre Ministeren » Wilmes et Gloden (tous deux CSV) s'ils « estiment normal qu'un fonctionnaire pensionné accepte un emploi à temps plein ? » ●

Mega vs. MAGA

IIII France Clarinval

La question des violences fondées sur le genre a été prise à bras le corps lors des premières assises sur le sujet. Les attentes du terrain sont énormes

Une tâche colossale (« eng Mammutaufgab »). La ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, Yuriko Backes (DP) a choisi ses mots pour décrier l'ampleur du défi que représente la lutte contre les violences fondée sur le genre. Lundi, elle s'adressait à un parterre de 150 acteurs de terrain, représentant les associations et les institutions qui œuvrent dans ce domaine. La ministre a qualifié la journée de moment « d'historique » car ces « assises des violences fondées sur le genre » étaient les premières sur ce sujet longtemps occulté ou minimisé. Aujourd'hui, notamment après le procès Pelicot, les questions des violences sexuelles s'invitent au cœur du débat public et soulignent la dimension systémique de ces agressions. Cependant, en ce jour d'investiture de Donald Trump, la ministre a dénoncé un « contexte est très difficile où le climat anti-genre alimenté sur les réseaux sociaux prépare la voie des violences dans toutes les sphères de vie et pose un énorme défi à la politique. »

Pour répondre aux attentes du terrain et remplir les obligations citées dans la Convention d'Istanbul, ratifiée par le Luxembourg en 2018, « on ne part pas de zéro, mais il manque un cadre stratégique global », a pointé la ministre. Elle insiste sur la dimension pluridisciplinaire et transversale que doit revêtir cette politique. Aussi, un groupe de travail interministériel rassemblant pas moins de douze ministères a été mis sur pied : les Affaires intérieures, la Justice, la Santé ou l'Éducation sont aux premières lignes, mais le Travail, la Culture ou le Sport doivent aussi être partie prenante. « Le Mega est le plus petit et le moins doté de tous les ministères. Nous ne pouvons pas tout faire tout seul », a ajouté la ministre face au *Land*. Elle prône en outre une démarche participative impliquant les acteurs de terrain, ce qui était le but des assises. À travers divers ateliers, centrés sur les besoins en formation, la sensibilisation, la collecte de données, la prise en charge des victimes, et l'encadrement des auteurs, les participantes et participants ont présenté leurs constats, revendications et leurs pistes d'amélioration. Les résultats de ces consultations devraient ensuite être intégrés dans un plan d'action national contre la violence basée sur le genre, promis avant l'été.

Il importe d'abord de cerner le phénomène des violences fondée sur le genre, un terme préféré à ceux de violences faites aux femmes, violences sexistes ou violences machistes, pour bien signifier le caractère global. Le spectre est large : violences sexuelles, physiques, psychologiques, économiques, y compris la menace de ces actes. Ces termes sont inscrits dans la Convention d'Istanbul. « Ce sont principalement les femmes et les filles qui sont victimes de tels actes. Certes il existe des victimes masculines, mais la Convention s'oppose clairement à une conception neutralisante des termes qui mettrait les deux dans un rapport symétrique », prévient Anna Matteoli, chargée de direction du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Bas-Rhin lors de son intervention.

La conférencière met en garde contre les stéréotypes et biais que nous avons tous dans l'approche de ces sujets et qui doivent être conscientisés chez les professionnels qui encadrent, accueillent ou suivent les victimes. Elle parle d'un continuum de violences qui peut partir d'agissements sexistes jusqu'aux comportements les plus graves. « Le point commun de toutes ces violences, c'est la domination. L'enjeu d'un viol n'est pas le plaisir de l'auteur mais la maîtrise de la victime. De même, les violences domestiques ne sont pas l'expression d'un conflit mais bien la volonté de domination d'un individu sur l'autre. » Anna Matteoli parle aussi du mythe du « vrai viol » ou de la « bonne victime ». « Il est faux de croire que toutes les victimes se dé-

fendent et résistent de toutes leur force. La sidération qui empêche toute action peut les paralyser. On peut aussi croire que la victime va porter plainte immédiatement, mais les signalements peuvent être tardifs... » Elle relate un arrêt de la Cours européenne des droits de l'homme contre un jugement en Italie. Le juge italien n'avait pas condamné un viol parce que la victime portait de la lingerie rouge et était bisexuelle ! « Les juges, les professeurs de droits, les policiers, les médecins, tout le monde peut être influencé par des stéréotypes profondément ancrés dans une société patriarcale. C'est pour cela que la sensibilisation et l'éducation sont si importantes. »

sociations », précise Christopher Witry, attaché au ministère de l'Égalité des genres au *Land*. À terme, le lieu (qui n'est pas encore annoncé, mais qui sera « en ville, accessible et proche des structures médicales ») sera ouvert en permanence, ce qui ne sera pas le cas dans la phase pilote. La Croix rouge a été choisie comme gestionnaire de ce projet « pour son expertise dans la mise en place de structures et ses compétences opérationnelles », justifie-t-il. Cinq postes sont prévus : un chargé de direction et des infirmiers, assistantes sociales et éducateurs gradués. Les détails du fonctionnement ne sont pas encore présentés, mais certaines associations s'inquiètent de la prise en charge des enfants qui accompagneraient une victime, de l'absence de médecin sur place ou de la formation des intervenants dans des cas spécifiques comme des personnes transgenres ou des migrantes. « Je comprends l'impatience des personnes concernées, mais Rome ne s'est pas construite en un jour. Avancons déjà avec le projet pilote », explique la ministre.

Au lendemain des assises, les députés ont consacré plusieurs heures à débattre sur ces problématiques, à l'interpellation de Marc Baum (Déi Lénk). Une discussion demandée depuis le mois d'avril à la suite du rapport du Grevio qui évalue la façon dont le Luxembourg a appliqué la convention d'Istanbul. Le député a reformulé plusieurs critiques déjà énoncées lors des assises : un cadre juridique qui ne tient pas en compte des violences psychologiques ou économiques, un manque de formation spécifique des policiers ou des magistrats et la quasi-absence de prévention notamment au niveau scolaire. Il a aussi pointé le manque de place dans les foyers d'accueil et les structures d'urgence, les défauts de prise en charge de l'intersectionnalité (« les femmes afro-descendantes sont moins prises au sérieux aux urgences et à la police ») ou la minorisation des risques de récidive.

Les interventions des députées ont emboîté le pas à ces considérations. Nathalie Morgenthaler (CSV) a insisté sur l'importance d'une *helpline* qui fonctionne à toute heure et sur la sensibilisation dès le plus jeune âge. « Il n'existe aucune obligation pour les écoles de sensibiliser les élèves au consentement ou aux questions de violences de genre. » Joëlle Welfring (Déi Gréng) ajoute la dimension du contrôle coercitif qui n'est pas présent dans la loi luxembourgeoise contrairement à la Grande-Bretagne ou à la Belgique. « C'est un problème sociétal structurel, pour lequel il faut une réponse globale. » Mandy Minella (DP) ou Sven Clement (Piraten) plaide pour l'inscription du terme féminicide comme circonstance aggravante d'un homicide. La députée libérale martèle aussi les messages de consentement qui doivent être mieux diffusés : « Quand ce n'est pas oui, c'est non ! ». Claire Delcourt (LSAP) constate le manque de soutien aux victimes dans leur parcours pour porter plainte, et pour apporter les preuves de ce qu'elles ont subi. Finalement, Dan Hardy (ADR) fut le seul à ne pas remercier Marc Baum pour avoir lancé le débat. Il

a notamment réitéré le refus de son parti de voir les questions de genre abordées à l'école.

En fin de journée parlementaire, Yuriko Backes a réitéré les engagements de l'accord de coalition (« élaborer une stratégie globale de lutte contre toutes les formes de violence basées sur le genre et couvertes par la convention dite d'Istanbul ») et promis d'aller au-delà avec un plan d'action national. Au vu du nombre de ministères concernés, il reste à savoir quel poids elle aura pour imposer cette stratégie à ses homologues qui n'ont pas forcément le même agenda et les mêmes priorités. C'est pour cela que La voix des survivant-e-s plaide pour une loi-cadre qui couvre l'ensemble des ressorts. Sa pétition a atteint plus de 5 000 signatures. ●



Yuriko Backes, lundi, lors des assises

Une des revendications majeures des associations qui aident et accompagnent les victimes est la centralisation des services policiers, médicaux, juridiques et sociaux sous un même toit. « Il faut éviter que ce soit à la victime de courir de service en service pour raconter plusieurs fois son histoire », résume Ana Pinto, présidente de l'association La voix des survivant-e-s. Yuriko Backes a annoncé que le Centre national pour victimes de violences (CNVV) sera ouvert, dans une phase pilote, dès le mois d'avril. Le but est d'offrir un accueil à toute personne victime de violences, sans distinction d'âge (mineure et majeure) et de type de violences (sexuelles, physiques et psychologiques). « Il renforce les dispositifs existants en offrant une prise en charge globale et centralisée en primo-accueil, et une réorientation en collaboration avec les acteurs de soins, police et as-



Alex Bodry, en juillet dernier, au congrès national du LSAP

The Insider

IIII Bernard Thomas

Le conseiller d'État Alex Bodry publie un essai sur le régime politique et les institutions. Il diagnostique « un glissement massif de la réalité du pouvoir politique » du Parlement vers le gouvernement. Notes de lecture

Alex Bodry vient de publier *Le Luxembourg, son régime politique et ses institutions*, un ouvrage hybride de 390 pages entre manuel de droit constitutionnel et essai politique. Le vétéran socialiste (66 ans) a gardé intacte sa capacité d'étonnement. De nombreux passages (souvent les plus intéressants) de son livre sont précédés par les adverbes « curieusement » et « étonnamment » ou par les adjectifs « extraordinaire » et « remarquable ». Même après quarante ans passés dans l'arène politique, Bodry remet encore en discussion les routines de l'ordre établi. À la page 314, il pointe ainsi le grand paradoxe luxembourgeois : « Un certain conservatisme et une réticence aux changements radicaux dans une société pourtant largement transformée et modernisée ».

Le juriste Alex Bodry propose « un tableau panoramique » des institutions. Par son CV, il apparaît comme une des personnes les mieux qualifiées pour un tel exercice. Dans l'avant-propos, il assume avoir adopté « le point de vue d'un acteur politique » ayant vécu de l'intérieur la plupart des institutions sur lesquelles il écrit. Il s'agit donc du rapport d'un *insider*. Conseiller d'État depuis 2020, Alex Bodry a été député (1984-1989, puis 1999-2020), ministre (1989-1999), bourgmestre (2004-2014), président de parti (2004-2013) et chef de fraction (2013-2019). Il a siégé dans l'opposition et dans la majorité. Il a négocié d'innombrables compromis et assumé la rupture de 2013. Il était surtout la cheville ouvrière, aux côtés de Paul-Henri Meyers (le « Robespierre » du CSV), de l'interminable refonte constitutionnelle. C'est à la troisième personne qu'Alex Bodry apparaît dans le livre d'Alex Bodry. Par exemple à la page 216 : « Les plus jeunes ministres d'après-guerre ont été Jean-Claude Juncker et Eric Thill âgés de vingt-neuf ans, Alex Bodry âgé de trente ans et Michel Wolter âgé de trente-deux ans au moment de leur nomination. »

Une des thèses centrales du livre, réitérée à plusieurs reprises, c'est celle du déplacement du centre de pouvoir du Parlement vers le gouvernement. Alex Bodry parle d'un « glissement

« La Haute Corporation ne semble pas tout à fait immunisée contre la tentation du jeu des intrigues. Une telle attitude frôle cependant l'illégalité, lorsqu'en novembre 2024 une majorité de conseillers d'État préfère renforcer délibérément un déséquilibre politique durable »

Alex Bodry, *Le Luxembourg, son régime politique et ses institutions*

massif de la réalité du pouvoir politique ». Plus loin, il constate que « la majorité parlementaire et le gouvernement, formant la plupart du temps un bloc uni, portent ainsi un coup dur au principe de la séparation des pouvoirs, cher aux constitutionnalistes ». Or, « curieusement », cette évolution « difficilement renversable » ne se reflète pas dans les textes, au contraire : « Jamais un Parlement dans l'histoire du pays n'a, du moins en théorie, disposé d'autant de pouvoirs et d'instruments d'action et de contrôle », estime Bodry. Du moins sur le papier, la Chambre des députés serait « parfaitement outillée pour limiter la prééminence politique du gouvernement ». Si elle le voulait, elle pourrait donc « occuper la position centrale dans le système politique et institutionnel du Luxembourg ». À lire

ces passages, on pense au rapport de forces qui se noue actuellement au sein du CSV, entre le chef de fraction Marc Spautz et le Premier ministre Luc Frieden. L'un a promis ne pas être « la chorale » de l'exécutif. L'autre se présente comme le « CEO » du gouvernement, veillant sur ses « chefs de département », c'est-à-dire les ministres.

Alex Bodry fait une autre lecture de la Constitution. Celle-ci aurait tranché la question, en refusant de conférer au Premier ministre « un rôle prédominant » au sein du gouvernement. Il n'y aurait à remplir qu'un rôle de « coordinateur de la politique », dont il est censé « maintenir l'unité ». « Primus inter pares », le Premier ministre n'exercerait donc aucun pouvoir hiérarchique sur les autres ministres qui demeurent « les chefs de leurs départements ». Le Premier ministre ne constituerait d'ailleurs pas « son » gouvernement, rappelle Bodry : « Contrairement à une opinion largement répandue, ni le formateur (futur Premier ministre), ni à plus forte raison le Grand-Duc, ne se sont opposés dans le passé à une proposition de nomination d'un ministre émanant d'un des partis de la coalition ».

La formation d'un gouvernement est un moment délicat. Le Grand-Duc y joue un rôle central, par sa prérogative de désigner un formateur ou un informateur : « Il peut effectivement donner une orientation aux négociations sur le futur gouvernement ». En cas de « mauvais choix », ceci risquerait de l'exposer à la critique, écrit Bodry qui rappelle la séquence d'octobre 2013 et les « sueurs froides » provoquées par la rumeur de nomination « d'un informateur libéral, plutôt opposé à une coalition libérale, socialiste et écologiste ». (L'auteur fait probablement référence au notable du DP Henri Grethen.) Aux Pays-Bas, remarque Bodry, ce n'est plus le roi mais le président du Parlement qui désigne le formateur. Les pages dédiées au Grand-Duc (lire *d'Land* de la semaine passée) retiendra sans doute l'attention. Alex Bodry cherche à éviter toute polémique. À la question « république ou monarchie », sa réponse est diplomatique : « Il est sage de rester au statu quo. »

Dans son sous-titre, le livre promet un « historique », un « état des lieux » et des « perspectives ». Alex Bodry alterne entre explications juridiques plutôt descriptives, commentaires politiques plutôt critiques et « anecdotes illustratives », plutôt croustillantes. Le lecteur hâtif sera tenté de sauter directement aux « commentaires » : 26 encadrés sur fond gris disséminés à travers le livre. L’auteur y donne ses avis personnels, fait quelques rappels historiques et règle l’un ou l’autre compte. Bodry ne se contente pas d’une exégèse des textes constitutionnels. Il les confronte à la pratique. Et donne quelques brefs aperçus dans les coulisses du pouvoir.

Alex Bodry détaille des enceintes de décisions qui ne figurent pas dans les manuels d’éducation civique. La veille ou le matin du conseil de gouvernement, les ministres se réunissent ainsi pour un « préconseil » avec le président de parti et le chef de fraction. « Habituellement, les membres du gouvernement d’un même parti déjeunent ensemble après la fin du conseil, un moment de debriefing et de *teambuilding* ! », note Bodry. (« Depuis 2024 le CSV semble avoir abandonné cette tradition », ajoute-t-il.) Les « sujets sensibles » sont discutés en petit comité entre « les membres les plus influents de la coalition ». Durant la coalition rouge-bleue-verte, on parlait de « petit gouv », initialement composé de quatre représentants par parti : deux ministres, le président du parti et de la fraction. (La composition de cet instrument de crise changera vers la fin de Gambia pour ne plus qu’inclure le Premier ministre, les deux Vice-Premiers, ainsi que le président du DP.) En cas de divergence de fond entre coalitionnaires, des « interfractionnelles » sont convoquées pour garantir « une évacuation sans accroc » du projet de loi. Les ministres compétents y sont également conviés. « Décidément, la séparation des pouvoirs est très souple au Luxembourg », commente Alex Bodry.

Face à « l’omnipotence de l’exécutif », la matière constitutionnelle resterait « le dernier pré carré des députés » écrit Bodry, qui, du temps où il siégeait à la Chambre, s’était beaucoup investi dans la commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle. Il lance un appel aux députés : « Que le législateur devienne enfin un législateur à part entière ». Les discussions budgétaires seraient l’exemple le plus « éclatant » de l’actuelle anémie parlementaire. L’examen département par département a été abandonné, le nombre de réunions en commission est en régression et les débats budgétaires se limitent à « une discussion générale », se plaint Bodry. « Au fil du temps, le Parlement, majorité et opposition, ont fini par abandonner la matière au gouvernement. » Autre signe de la déchéance parlementaire : La majeure partie des amendements votés en commission « sont directement ou indirectement élaborés dans les ministères ». Alex Bodry évoque en passant les accords tripartites, qui constitueraient « une entorse au régime de la démocratie parlementaire », la Chambre des députés se voyant dégradée en « simple chambre d’enregistrement ».

Pour sauver les apparences, restent les questions parlementaires, « certains députés semblant se livrer à une compétition de champion en QP ». Les commissions d’enquête donneraient, elles, des moyens d’action infiniment plus « incisifs », similaires à ceux du juge d’instruction. La Chambre en a fait « un usage à doses homéopathiques » : « On en dénombre seulement trois dans toute l’histoire parlementaire d’après-guerre », écrit Alex Bodry qui en a présidé deux. Depuis 2023, il suffit d’un tiers des députés pour en lancer une, ce qui « renforce sensiblement les droits de l’opposition en matière de contrôle de l’activité gouvernementale », juge Bodry. Plus loin, il conseille de « l’utiliser à bon escient » : « L’enquête parlementaire devra rester l’exception ». Les députés de l’opposition semblent partager sa prudence. Alors que la commission spéciale Caritas s’enlise, l’option d’une commission d’enquête n’est évoquée que de manière très timide.

Alex Bodry ne cache pas la méfiance que lui inspire « la diplomatie parlementaire », c’est-à-dire la panoplie d’assemblées interparlementaires, ayant chacune leur délégation de députés, que ce soit auprès de l’Otan, de la *space conference*, de la francophonie, du Benelux, de l’Union pour la Méditerranée... Tout cela serait « d’importance secondaire », juge Bodry. À ses anciens collègues, il lance un rappel à l’ordre : « Avant de développer cet axe du travail parlementaire d’un petit Parlement, il faudra se concentrer prioritairement aux deux missions essentielles de la Chambre : légiférer et contrôler. »

Après avoir lu le livre, on a l’impression que le conseiller d’État exerce plus de pouvoir politique que le député. « Dans bien des situations, c’est exclusivement la prise de position du Conseil d’État qui nourrit les débats en commission », écrit Bodry. Aussi, le chapitre sur le Conseil d’État était sans doute le plus périlleux. En tant que vice-président de cette Haute Corporation, Bodry avance sur un terrain glissant. Pourtant, c’est avec une certaine irrévérence qu’il thématise la tension inhérente à une institution qui n’est pas élue mais qui remplit « une fonction

Le livre relate une triple érosion démocratique : Le Parlement est éclipsé par le gouvernement, les partis par les fractions, les militants bénévoles par les politiciens professionnels

de colégislateur », exerçant « un pouvoir d’influence parfois déterminant » sur le processus législatif, « en y imposant parfois le tempo et sa lecture des normes juridiques supérieures ». Bref, même s’il est généralement présenté « sous l’angle d’un conseil juridique », le Conseil d’État serait en réalité « un organe politique ». Son utilité ne fait pas de doute aux yeux de Bodry, que ce soit pour assurer la qualité légistique ou défendre l’État de droit. Mais il soulève une question, plutôt gênante : « Une consécration par la Constitution suffit-elle comme source de légitimité ? » Alex Bodry préfère ne pas y répondre directement : « Le débat reste ouvert ».

En conclusion de son livre, il avance pourtant une idée comme s’il lançait un pavé dans la mare. Parmi ses vingt collègues de la Haute Corporation, la plupart vont certainement peu goûter : « Comme [...] une majorité des membres du Conseil d’État semblent mettre en doute la nature politique de l’institution et de sa mission, une réforme plus ‘radicale’ consisterait à réduire ses compétences à un conseil juridique et légistique au sens étroit du terme [...] Il en résulterait une plus forte professionnalisation de cette institution ». Concrètement, cela signifierait abolir le droit de veto (de trois mois) du Conseil d’État. On peut lire ce passage comme un raisonnement par l’absurde. De deux choses l’une, semble dire Alex Bodry. Si le Conseil d’État veut continuer à intervenir dans la procédure législative, il doit justifier d’une légitimité politique et sa composition refléter la « représentation proportionnelle des forces politiques ». Si, par contre, le Conseil d’État se déclare libre de toute contingence politique, il devrait en tirer la conclusion logique et se borner à un rôle strictement technique. Il n’est pas difficile de deviner ce qui a inspiré ces réflexions à Alex Bodry. Manifestement, il n’a pas encore digéré le refus du Conseil d’État de retenir la candidature de Max Leners, proposé par le LSAP. « La Haute Corporation ne semble pas tout à fait immunisée contre la tentation du jeu des intrigues », lâche Bodry dans un de ses commentaires, sans faire explicitement référence au candidat recalé. Le Conseil d’État aurait « frôlé l’illégalité » en renforçant « délibérément » le déséquilibre politique en son sein.

Alex Bodry ne se borne pas à une analyse des trois pouvoirs. Il dédie également une large place aux partis politiques. Son diagnostic n’est guère encourageant. Le nombre d’adhérents « semble stagner, voire régresser ». La démocratie interne serait « en souffrance » : « La plupart des congrès politiques sont devenus des shows bien huilés, produits pour démonter l’unité du parti et faire passer des messages clés vers l’extérieur ».

Bref, les partis se transformeraient en « machines électorales » : « On a nettement l’impression que les décisions politiques des partis se prennent de plus en plus par des cercles très restreints de dirigeants. » Luc Frieden a poussé cette logique à son paroxysme, en s’assurant la présidence du CSV, invoquant l’impératif de « Geschlossenheit ». Le livre retrace donc une triple érosion démocratique : Le Parlement est éclipsé par le gouvernement, les partis par les fractions, les militants bénévoles par les politiciens professionnels.

Alex Bodry se montre critique par rapport à la jeune garde qui, de plus en plus, fait de la politique sa profession, et ceci dès la sortie de l’université. Bodry évoque « la création d’une nouvelle ‘caste’ de politiciens issus du réservoir des collaborateurs professionnels des députés [...], qui ne disposent souvent d’aucune ou de peu d’expérience professionnelle en dehors de la politique nationale ». Il serait préférable qu’ils entrent d’abord en contact avec « la réalité du terrain » et développent « une expérience de militants », estime Bodry. La critique fait écho à celle formulée récemment par Lionel Jospin à propos de la macronie : « Nous ne nous sommes pas formés dans les cabinets ministériels, ni comme attachés parlementaires. Nous exerçons un métier, donc nous connaissons la société », déclarait l’ancien Premier ministre socialiste en mai 2024 sur *France Culture*.

D’autres facteurs menacent le jeu démocratique. Par exemple la disparition des ouvriers de la Chambre, « une déformation qui risque de rejaillir sur le contenu des politiques publiques ». En conclusion, Alex Bodry aborde enfin la question du droit de vote, dont l’extension aux non-Luxembourgeois lui paraît à la fois « personnellement inévitable » et « difficilement réalisable ». Une telle ouverture ne pourrait plus se passer d’un référendum, « ceci par respect devant la position exprimée en 2015 par plus des trois quarts des électeurs ». Alors que faire ? Sur ce point, le texte de Bodry devient évasif et flou. Une « re-discussion » s’imposerait. En attendant, il faudrait impliquer les résidents non-luxembourgeois « dans les procédures de participation citoyenne ». Cela pourrait commencer par les emplois publics, dont l’accès devrait « être révisé ». Les structures administratives, « fruit de l’héritage du passé », seraient débordées, estime Bodry. Il fustige « la propension des acteurs politiques à ignorer le danger que le Luxembourg atteigne les limites de ses capacités de se gérer de manière autonome et d’agir comme État souverain ».

Les contours d’un nouveau fascisme se concrétisent aux États-Unis, la droite se recompose autour du clan Le Pen en France, l’extrême-droite est créditée autour de vingt pour cent en Allemagne et en Autriche un auto-désigné « Volkskanzler » s’apprête à prendre le pouvoir. Le Luxembourg semble largement épargné par la montée de l’extrême-droite, du moins à en juger par les résultats électoraux. Alex Bodry ne cache pas son admiration pour « l’extraordinaire stabilité » du Grand-Duché, « cette étonnante résilience des institutions ». Mais il n’est pas naïf : « Une relative prospérité » et des « politiques sociales » auraient jusqu’ici permis de « restreindre » le danger d’extrême-droite, écrit-il. La question serait : « Pour combien de temps ? » Aux yeux du conseiller d’État, il faut « sanctuariser » les libertés et les droits fondamentaux. Il faut également renforcer « le poids d’éventuels contre-pouvoirs » : « Protéger durablement l’indépendance de la Justice et préserver le pluralisme des médias, voilà deux priorités absolues dans le combat contre l’illibéralisme ambiant en Europe. » ●



ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Grenzenlos

Vorige Woche hieß der Bissener Gemeinderat eine Vereinbarung gut mit der LB Technology Google S.à r.l.. Sieben Räte von Är Leit stimmten zu. Die CSV- Opposition hielt sich zurück. Ein Feldweg, eine Trinkwasser-, eine Abwasserleitung, vier leere Rohrschächte sollen umgeleitet werden. Damit die US-Firma Google auf dem Busbierg eine Rechenfabrik bauen kann.

Google-Generaldirektor Sundar Pichai saß bei der Familie Trump. Zwischen Elon Musk und Jeff Bezos. Als Donald Trump am Montag in Washington vereidigt wurde. Trump erhielt im November 77,3 Millionen Stimmen. Das ist ein politisches Kapital. Google, Tesla, SpaceX, Amazon, Apple, Facebook kauften sich ein. Auch Händler von Risikokapital, Kryptowährungen sind bei *The Second Coming* dabei.

Hightech-Kapital, Finanzkapital investieren in Donald Trump. Seine Wählerbasis soll ihr Geschäftsmodell demokratisch legitimieren – die grenzenlose Kapitalakkumulation. Die letzten Hindernisse soll er beseitigen: Gesetze, Steuern, Gewerkschaften, Demokratie, Umwelt.

Staat und Kapital verschmelzen. Korruption erübrigt sich. Trumps Regierung gehören mehr als ein Dutzend Milliardäre an. Im Namen der kleingehaltenen Leute versprechen sie die ungezügelte Gewalt des Marktes, das Recht des Stärkeren. In den USA, auf der ganzen Erde, auf dem Mars.

Vorgänger Ronald Reagan unterschied das Reich des Bösen vom Reich des Guten. Nicht nur die Bissener LSAP und CSV glaubten ihm. Nun herrschen in Russland und den USA gleichermaßen Autokraten und Oligarchen. Wladimir Putins Oligarchen verdienen an Brennstoffen. Donald Trumps Oligarchen verdienen an Elektronik. Putin ließ die Ukraine überfallen. Trump droht mit der Annexion Kanadas, Grönlands, Panamas. Putin finanzierte Marine Le Pen. Trump lädt Giorgia Meloni ein. Breitbeinig verspricht der Eine, Russland, der Andere, die USA wieder groß zu machen. Ratlosigkeit greift um sich: „Ons amerikanesch Frënn“ und Befreier sind nicht mehr vom russischen *Ennemi* zu unterscheiden. Das Europa von der Leyens, Melonis, Orbáns, Macrons ist kein Trost. Wem ist noch zu trauen?

Das Demokratieversprechen des Kapitalismus war stets selektiv. Nun gibt er es auf. Ersetzt es durch ein technokratisches Heilsversprechen: „Grad all déi nei Entwécklungen an der Kënschtlecher Intelligenz kéinten ons hëllefen, déi grouss Erausfuerderungen ze meeschteren. Mir wëllen all al ginn, mä gesond al ginn. De Klimawandel an d'Äerderwiermung kënne mer eventuell dank der KI fir d'éischt emol an de Grëff kréien. Mënscheliewe retten, well Systemer Katastrophe viraussoe kënnen. Fir dann eventuell méi spéit och besser dogéint virzegoen.“ Schwärmte Haushaltsberichterstatтерin Corinne Cahen im Parlament (17.12.2024).

„AI“ ist das Codewort für die restlose Privatisierung, Kommerzialisierung des Gesundheitswesens, des Bildungswesens, des Klimawandels. Eine Cloud in Bissen könnte die Rentabilität in Echtzeit rechnen.

„Dofir wäerte mer och an deenen nächste puer Méint eng nei AI-Strategie virstellen.“ Betonte Luc Frieden in seinem Neujahrsinterview. „Jo, AI ass en Element, wou och Lëtzebuerg muss eng Roll matspillen“ (RTL, 1.1.2025).

Hightech-Kapital macht sich mit Halb- und Ganzfaschisten gemein. Donald Trump eröffnet wieder die Jagd auf die Ärmsten. Die Globalisierung zerfällt in feindliche Wirtschaftsblöcke. Bereit zu Wirtschaftskriegen, kalten, heißen Kriegen. LSAP, déi Gréng, DP verdoppelten schon die Rüstungsausgaben.

Im warmen Geldregen des Neoliberalismus erblühte die Steueroase. Google, Apple, Tesla, Amazon wollen mit Donald Trumps Hilfe die Welt in eine einzige Steueroase verwandeln. Vielleicht wollen sie dann auf ihre kleinen, altgedienten Steueroasen verzichten. ● ROMAIN HILGERT

Dilemma X

IIII Claire Meyers

Should I stay, or should I go now? Die Frage treibt derzeit viele Nutzer/innen der Plattform X (früher *Twitter*) um. Am Montag fand Donald Trumps Amtseinführung statt und Elon Musk, Inhaber des Mediums, seit Oktober 2022, saß jubelnd und applaudierend in einer der vordersten Reihen. Während seiner anschließenden Rede in der Capital One Area in Washington zeigte Musk eine Geste, die dem Hitlergruß verdächtig ähnlich war. Unabsichtlich? Wohl eher nicht.

X war unter den sozialen Medien als die Plattform bekannt, auf der politische Debatten, mal mehr, mal weniger hitzig, geführt wurden. Seit Musk das Medium aufgekauft und umbenannt hat, hat sich der Ton geändert. X hat sich zu einem Raum der „absoluten Freiheit“ gewandelt, in dem das sonst Unsagbare nun applaudiert wird. Internes Moderieren von Inhalten oder Faktenchecks braucht man nicht, ist ja alles Zensur. Sogenannte „Community Notes“, die es Nutzer/innen ermöglichen, zusätzliche Informationen oder Korrekturen zu Posts beizufügen, sollen diese Funktion übernehmen.

Eine klare Linie, wie mit der Plattform umzugehen ist, gibt es unter den Politiker/innen Luxemburgs nicht. Immerhin ist X in der politischen Sphäre ein zentraler Kommunikationskanal. Keine der klassischen Kommunikationsweisen ermöglichen einen so direkten und persönlichen Zugang zu Bürger/innen, was die Entscheidung, ob man bleibt oder geht, deutlich erschwert.

Der LSAP-Abgeordnete und ehemalige Wirtschaftsminister Franz Fayot hat sich der Resistenz gegen Musk

verschrieben und in den letzten Wochen mehrmals auf dessen Posts gekontert. Fayot plant vorerst, auf X zu bleiben: „Bei Demokratie geht es darum, seine politischen Gegner zu konfrontieren. Auch auf feindlichem Boden.“ Piraten-Abgeordneter Sven Clement und seine Partei „wollen den Populisten die Plattform nicht überlassen und werden weiterhin ihre Positionen auf X kommunizieren“. Dem schließt sich Laurent Mosar (CSV) an, der X hauptsächlich dazu nutzt, um gegen Klimapolitik und die Grünen zu wettern: Die Plattform solle „nicht den Extremisten überlassen“ werden.

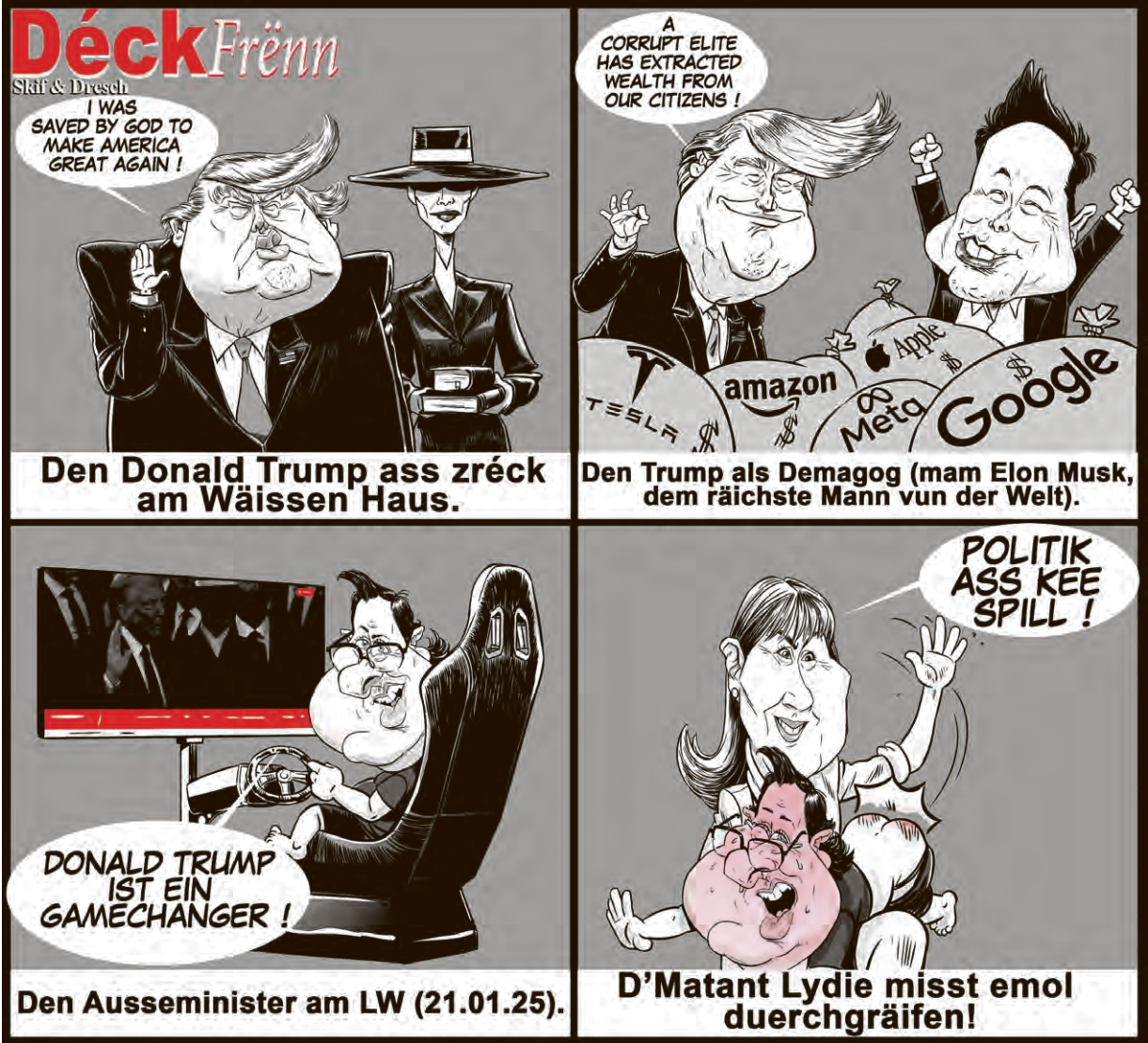
Francine Closener, Abgeordnete und Co-Parteipräsidentin der LSAP, sowie der LSAP-Europaabgeordnete Marc Angel kündigten auf X an, die Plattform für *Bluesky* zu verlassen. Ähnlich gehen déi Lénk mit der Situation um. „Wir benutzen X seit Ende des Jahres nicht mehr aktiv. Als Partei schreiben wir unseren Mitgliedern aber nicht vor, welche Plattform sie benutzen dürfen und welche nicht“, erläutert der Abgeordnete Marc Baum. Der Account der Partei sei nur noch online, um Nutzer/innen auf den neuen *Bluesky*-Account zu verweisen. Noch unentschlossen sind die Grünen. „Wie wir in Zukunft mit X umgehen, steht noch nicht fest. Die Diskussionen sind noch nicht abgeschlossen, wissend, dass die Angelegenheit sich permanent weiterentwickelt“, teilen die Abgeordneten Sam Tanson und Meris Šehović dem *Land* mit. Es sei aber nicht ausgeschlossen, dass der Partei-Account demnächst vom Netz genommen werde.

„In der nahen Zukunft gibt es keine direkten Pläne X zu verlassen“, erklärt

die Pressesprecherin von Premierminister Frieden (CSV) und verweist darauf, dass „soziale Medien nur ein Teil einer Kommunikationsstrategie“ und ein „wichtiges Kommunikationsmittel für Staats- und Regierungschefs“ sind. *L'Essentiel* gegenüber sagt Frieden, die „Medienaufmerksamkeit, die Musk geschenkt wird, ist übertrieben“ und er sei „certes riche, mais un citoyen parmi d'autres“.

„Wir sind froh, dass X existiert und mehr Pluralität in den sozialen Medien bringt“, teilt Fred Keup, Fraktionsvorsitzender der ADR, dem *Land* mit. Auch der ADR-Abgeordnete Tom Weidig greift auf dieses Narrativ zurück. Auf die Ankündigung des *Tageblatt*, die Plattform zu verlassen, reagiert Weidig auf X mit „Ihr vertragt einfach keinen Pluralismus und Diversität von Ideen!“ Mit tatsächlicher Diversität und Pluralismus hat X mittlerweile wenig zu tun, Abwechslung gibt es dort nur noch in einem Sinne: Man variiert zwischen diskriminierenden, libertären und rechtsextremen Ideen.

Dass auch Meta-Inhaber Mark Zuckerberg, dem *WhatsApp*, *Facebook* und *Instagram* gehören, angekündigt hat, in den USA keine Faktenchecks mehr durchzuführen, verleiht der Diskussion über X etwas Grundsätzliches. Innerhalb der EU soll der *Digital Service Act* Deregulierung verhindern. Was *Instagram* aber nicht davon abhält, den Algorithmus anzupassen und einem das Profil des US-Vizepräsidenten JD Vance immer wieder zu empfehlen. Wer X verlassen hat, muss sich somit fragen, ob *Facebook*, *Instagram* und *WhatsApp* als nächstes dran ist. ●





Wirtschaft

Les dattes de Grosbusch importées de Palestine, disponibles dans la grande distribution

Plus qu'un fruit

IIII Pierre Sorlut

Le feu cesse à Gaza. Une pétition demande des sanctions contre Israël. Grosbusch remplace ses dattes israéliennes par des dattes palestiniennes

Contexte Le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas est entré en vigueur dimanche. Les otages israéliens qui ont survécu à la détention depuis le 7 octobre 2023 commencent à être libérés. L'accord en trois étapes prévoit le retour de tous, à terme. Le quotidien israélien *Haaretz* prédit cependant que le Premier ministre, Benyamin Netanyahu, torpillera l'accord à la fin des six semaines de la mise en œuvre de sa première phase. 33 des 94 otages qui sont encore officiellement retenus dans la bande de Gaza auront alors normalement été progressivement rendus à leurs familles. Des ministres israéliens annoncent en effet déjà que la deuxième phase censée installer la paix dans l'étroite bande de terre le long de la Méditerranée ne sera pas mise en œuvre. Le 5 février devraient s'ouvrir les négociations sur ses termes. Elles porteraient notamment sur l'administration de la bande de Gaza pour sa reconstruction. Israël exclut que le Hamas y soit associé.

Or, depuis dimanche, l'organisation islamiste démontre qu'elle est encore puissante à Gaza. La semaine passée, le secrétaire d'État américain sortant, Antony Blinken, a fait savoir que le Hamas a enrôlé autant d'hommes qu'elle en a perdus pendant le conflit, des recrues trouvées parmi les orphelins assoiffés de vengeance. Le gouvernement Netanyahu sacrifierait donc une partie des otages (les services de renseignements israéliens estiment qu'une trentaine sont décédés) encore détenus par le Hamas et se dirigerait vers une guerre de colonisation définitive de la bande de Gaza pour satisfaire les vœux des partenaires de coalition extrémistes. Il trahirait ainsi le président américain, Donald Trump 2, qui a poussé Netanyahu à signer ce texte qu'il avait déjà rejeté en juillet. L'attitude du nouveau locataire à la Maison Blanche déterminera l'avenir de cette paix précaire. À moins que l'Union européenne ne joue enfin un rôle ?

Ici Dans un entretien accordé en fin de semaine dernière à *Virgule*, le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois, Xavier Bettel assure que ce qu'il « faut aujourd'hui, c'est arriver le plus vite possible à une situation à deux États. Pour que la paix palestinienne soit la sécurité israélienne. » À l'inverse de l'Espagne, de la Slovaquie, de la Norvège ou de l'Irlande, le Luxembourg n'a pas reconnu l'État palestinien au cours des quinze derniers mois de pilonnage de Gaza, réponse du gouvernement Netanyahu à l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, ayant causé la mort de 1 200 Israéliens, principalement des civils. Ces représailles et les morts qu'elles ont engendrés, plus de 40 000 dont une grande majorité de femmes et d'enfants, ont replacé au cœur des débats politiques internationaux le sort réservé aux Palestiniens à Gaza, mais aussi en Cisjordanie.

Un changement de fournisseur que Goy Grosbusch explique par des motivations « éthiques et morales », sans toutefois prendre parti politiquement

Un sort qui n'est autre que leur disparition progressive de ce territoire qui leur était pourtant voué après le plan de partage des Nations-unies en 1948. Ce jeudi encore, le Comité pour une paix juste au Proche-Orient (CPJPO) alerte les autorités luxembourgeoises sur l'opération menée par l'armée israélienne à Jénine en Cisjordanie. « La situation est désespérée pour les 3 000 familles du camp (soit 15 000 habitants), pour les responsables, et pour l'association Not to Forget que nous soutenons depuis bientôt vingt ans », écrivent les administrateurs de l'ONG aux hauts fonctionnaires du MAE en charge (le ministre n'apparaît pas parmi les destinataires du courrier).

Des initiatives émergent à la Chambre pour briser le sort réservé à la population palestinienne. Une pétition demandant des sanctions contre Israël est sortie la semaine passée des limbes de la commission des pétitions où elle stagnait depuis juillet dernier. « La pétition n'a pas été bloquée, mais la commission a demandé à l'auteur de reformuler le texte à cause de citations fausses et d'allégations non prouvées », répond sa présidente Francine Closener au *Land*. Selon l'auteure Dalia Khader, l'expression « crimes de guerre » a été rejetée car aucune Cour internationale n'avait condamné de telles accusations. Or, une pétition demandant à sanctionner la Russie pour des allégations similaires a été validée par la Commission.

Sen sont suivis des problèmes de traductions. Puis l'auteure a mis du temps à répondre à un courrier de la Chambre. La pétition demande que le Luxembourg prononce des sanctions contre Israël pour sa politique à l'égard des Palestiniens. Selon le texte soumis par Dalia Khader (qui s'était exprimée à la

[...]

[Suite de la page 11]

Chambre en juin dernier pour la reconnaissance de la Palestine), de telles sanctions contraindraient Israël à se conformer au droit international (et donc à restituer les colonies) pour installer une paix durable dans la région.



Le Lieutenant-représentant Guillaume et la représentante de la Palestine, Amal Jadou Shakaa, le 7 janvier

La pétition mise en ligne en même temps qu'était signé le cessez-le-feu ne recueillait ce jeudi, après une semaine, que quarante pour cent des voix nécessaires à un débat public à la Chambre. Une progression honorable mais loin du succès-éclair rencontré par la pétition qui, l'an passé, avait demandé au Luxembourg de reconnaître la Palestine (*d'Land*, 23.2.2024). Au début du mois de janvier, les députés socialistes, Franz Fayot et Yves Cruchten, ont d'ailleurs interrogé le gouvernement sur ce qu'il fallait dorénavant attendre de la « solution à la luxembourgeoise » sortie du chapeau par Xavier Bettel pour retarder la reconnaissance de la Palestine promise à un « moment jugé opportun » déjà depuis plus de dix ans. La réponse de Xavier Bettel est pendante.

En attendant, les demandes de sanctions économiques émanant de la société civile rencontrent des premiers

succès. Des appels au boycott de produits israéliens sur les réseaux sociaux avaient ému la députée Nathalie Morgenthaler. L'élue CSV avait fait dire à sa camarade ministre de la Justice, Elisabeth Margue, que de telles incitations à la discrimination étaient passibles de peines de prison (*d'Land*, 3.1.25). Étaient notamment citées parmi les produits israéliens disponibles au Luxembourg des dattes distribuées par le grossiste en fruits et légumes, Grosbusch.

Le dirigeant de l'entreprise familiale, Goy Grosbusch, a entre-temps accepté de rencontrer la militante de la cause palestinienne, Fatima Kurtic. Cette dernière, qui se voit plutôt « comme quelqu'un qui se bat contre l'injustice qu'elle constate », remercie le grossiste de bon cœur sur Instagram. L'entrepreneur a entendu les doléances et a accepté d'être mis en contact avec un exportateur de dattes Medjool en Cisjordanie. Après cela, Goy Grosbusch a changé de fournisseur pour ce fruit importé en des volumes « conséquents » (l'entreprise tait la quantité pour ne pas informer la concurrence). La datte Medjool est l'un des *best sellers* de Grosbusch. Pas seulement auprès des communautés originaires du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient. « On utilise de plus en plus la datte dans les recettes sur Instagram », relate Goy Grosbusch face au *Land*. Le jeune dirigeant explique son changement de fournisseur pour des raisons « éthiques et morales », sans toutefois vouloir prendre parti politiquement. « On avait aussi eu des soucis de qualité avec les dattes israéliennes. On retrouvait parfois des petits vers dedans », justifie Goy Grosbusch. En 2015, Cactus avait écouté le CPJPO au sujet du risque que la chaîne commercialise des fruits étiquetés *made in Israël* alors qu'ils pourraient être cultivés et récoltés dans les colonies, sur le territoire palestinien. Cactus avait appliqué le principe de précaution et retiré ses produits israéliens des rayons. Puis la polémique avait atteint la Chambre (via le député ADR, Fernand Kartheiser) et le champion national de la grande distribution a retourné sa veste. La datte sera-t-elle fruit de la concorde ou de la discorde ? ●

Ambassadrice de Palestine

Le 7 janvier, le Lieutenant-représentant s'est vu remettre une lettre de créance de la part de la cheffe de la mission de Palestine au Luxembourg et en Belgique, Amal Jadou Shakaa. En février 2015, le ministre Jean Asselborn avait réhaussé le statut du représentant de la mission palestinienne au rang d'ambassadeur, exigeant ainsi que ce dernier remette sa lettre de créance au chef de l'État. Cette décision avait été annoncée lors d'une entrevue au Luxembourg entre le ministre socialiste et le président de la Palestine, Mahmoud Abbas. Ce dernier avait aussi été reçu par le Grand-Duc Henri. PSO

TICKER

Le premier juge sanctionné

Le tribunal disciplinaire des magistrats a rendu vendredi dernier sa première décision depuis l'institution en juillet 2023 du Conseil national de la justice (CNJ). L'organe présidé par Martine Solovieff, procureur général d'État, a été saisi quelques mois après sa création pour instruire le dossier du magistrat et vice-président du tribunal de Luxembourg, Frédéric Mersch. Le 30 mai 2024, le président du tribunal correctionnel, Pierre Calmes, a dénoncé au CNJ des comportements de ce juge aux 34 années d'expérience, officiant au tribunal des référés, la justice de l'urgence où un seul magistrat siège. Le CNJ a alors saisi le tribunal disciplinaire et nommé un membre instructeur.

Dans le rapport de ce dernier énumère une dizaine d'accusations visant la manière qu'à Frédéric Mersch de mener les audiences et de déstabiliser les parties. Dans sa décision, le tribunal disciplinaire retient seulement trois faits sur lesquels aucun doute ne plane. Lors d'une audience en février 2024,

Frédéric Mersch a plusieurs fois interrompu la plaidoirie d'un avocat, a remis en question sa qualité d'avocat et a demandé aux avocats de l'autre partie « d'apprendre les bonnes manières » à l'avocat malmené. Au cours de la même audience, le juge aurait utilisé le mot « chinetoque », « mais à titre de pure plaisanterie » et pas « dans un esprit xénophobe ou raciste », a précisé le juge lorsqu'il a été entendu, ajoutant qu'aucune personne asiatique ne se trouvait dans la salle.

Le tribunal décisionnaire retient en outre des recours abusifs aux greffiers pour résoudre de menus problèmes, par exemple informatiques. Un greffier qui a une fois rechigné s'est vu reproché son comportement « onerhiéiert an énnert aller Klarinett ». Il se serait ensuite résigné à accompagner le juge Mersch dans son bureau où il aurait simplement dû « appuyer sur le bouton pour allumer l'ordinateur », décrit la décision disciplinaire de 24 pages. L'instance ne retient en revanche aucun grief pour une altercation avec le président Pierre Calmes au cours d'une audience.

Pour se défendre, le juge Mersch s'est référé à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'Homme garantissant un procès équitable. « Il ne saurait évoquer une violation du principe du contradictoire », conclut le trio siégeant au tribunal disciplinaire (la vice-présidente du tribunal

d'arrondissement, Elisabeth Ewert, le procureur d'État et directeur de la CRF, Max Braun, et la vice-présidente du tribunal administratif, Géraldine Anelli).

L'audience de plaidoirie s'est tenue le 6 décembre. À la barre, la présidente du CNJ a fait valoir les « comportements répétitifs confirmés tant par les dépositions des avocats que par celles des greffiers ayant assisté le concerné dans son travail quotidien ». Selon Martine Solovieff, il s'agissait aussi de la manière que le juge Mersch « tiendrait audience et qui serait de notoriété au sein de la Cité judiciaire ». La procureur général d'État s'appuie sur des « sketches comiques » parodiant Frédéric Mersch dans le cadre de la revue du Jeune Barreau ou encore deux articles de presse humoristiques parus dans le *Journal des Tribunaux* en 2010. Martine Solovieff a requis la mise à la retraite du juge (la sanction la plus grave après la révocation). Selon le juge Mersch, aucun président du tribunal n'a jamais partagé de reproches sur son comportement en audience. Il a ainsi plaidé l'acquiescement ou tout au plus un avertissement (la plus faible des sanctions).

Une semaine exactement après les plaidoiries, un article du *Land* (12.12.2024) traitant d'un procès bâillon visant *Reporter.lu* a à son tour exposé la manière toute particulière qu'avait Frédéric Mersch de diriger une

audience. Dans les jours qui ont suivi, l'intéressé a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est effective depuis mercredi dernier.

À l'audience vendredi, le tribunal disciplinaire a prononcé une amende. Elle s'élève à la moitié d'une mensualité brute du traitement de base. Elle sanctionne le « manque de respect » envers les greffiers et un avocat, « mais surtout » l'utilisation d'un terme à connotation raciste en audience, « susceptible de porter atteinte à l'image de la justice en général ». Sont jugées en référé les litiges de copropriété, mais aussi les conflits d'actionnaires de groupes internationaux. « Une gravité certaine » donc, mise en relation avec l'ancienneté « non négligeable » du juge Mersch et l'absence d'antécédents. L'intéressé dispose de trente jours pour faire appel à partir de la date du prononcé. PSO

Lutgen blanchi

Dans un arrêt assez inédit rendu ce jeudi, la Cour de cassation de Luxembourg annule les condamnations visant l'avocat André Lutgen. L'ancien juge d'instruction avait été condamné par la justice luxembourgeoise pour outrage à magistrat en 2021 et 2022. En 2019, André Lutgen avait pris à partie le juge d'instruction Filipe Rodrigues dans un échange d'emails parce qu'il tardait manifestement à lever des scellés qui menaçaient de

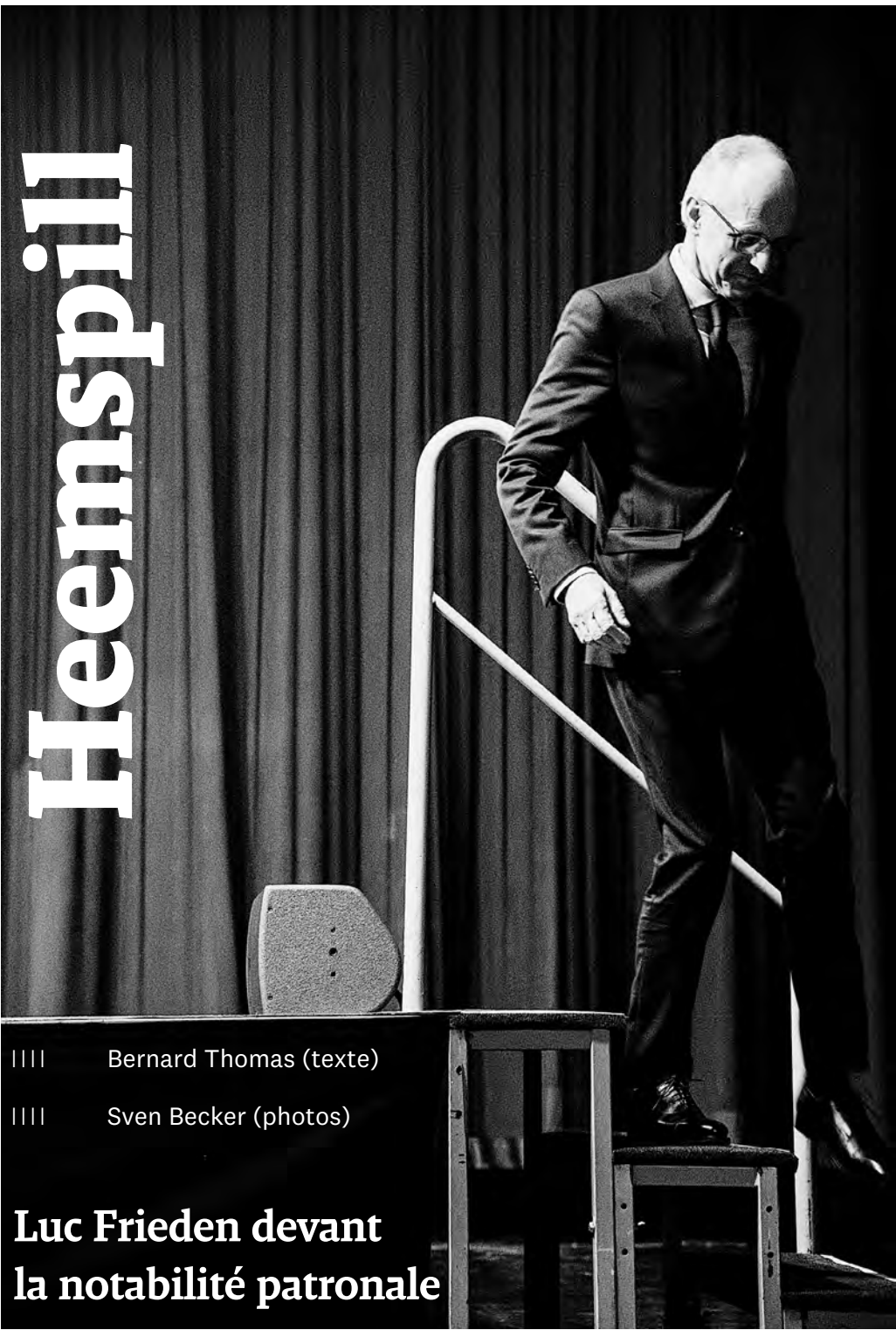
coûter une petite fortune à son client ArcelorMittal. En mai 2024, la Cour européenne des droits de l'Homme a condamné le Luxembourg pour « atteinte à la liberté d'expression », s'offusquant que l'échange en question donne lieu à une condamnation pénale. L'annulation des jugements fait office d'acquiescement, analyse l'avocat de l'avocat, François Prum, lequel se dit « très content ». L'équipe de défense obtient en outre des dommages s'élevant à 5 000 euros. PSO

Reuter, deuxième

Pour la deuxième fois en un mois, la septième chambre du tribunal correctionnel évalue une affaire de manquement à ses obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment concernant Karine Reuter. Le dossier a été plaidé lundi sans la notaire. Le parquet reproche son « laxisme » dans le traitement de deux transactions immobilières en 2017 qui entrent dans le cadre de l'Azerbaïjani Laundromat, une vaste opération de blanchiment d'argent en provenance d'Azerbaïdjan passée par le Luxembourg. « Karine Reuter ne s'est pas inquiétée de la provenance des fonds », a témoigné le policier en charge de l'enquête. Au cours de la perquisition menée en 2019 en l'étude de la notaire, la police a trouvé pour seul dispositif anti-blanchiment des lignes directrices émanant du cabinet du mari,

l'avocat Roy Reding (ancien député ADR), avec une note « Damien (un clerc de notaire) peut faire de même ».

Les fonds incriminés provenaient de Russie et les parties prenantes à l'acquisition de biens immobiliers au Luxembourg étaient originaires d'Azerbaïdjan, pays connu pour sa corruption. « Ces transactions étaient ultra-suspectes », a martelé la substitut du procureur avant de requérir 200 000 euros d'amende. L'avocate de la notaire, Lydie Lorang, a plaidé l'acquiescement. Sa cliente aurait bien identifié les parties prenantes à la transaction et n'y aurait rien vu de suspect. « Qu'est-ce qu'une suspicion ? Voilà une notion purement psychologique et à géométrie variable », a relativisé l'avocate avant de dicter des questions préjudicielles au tribunal. « L'article 3 de la loi imposant des obligations de vigilance à l'égard de la clientèle aux professionnels, dont les notaires, est-il conforme au principe de la spécification des infractions ? - Spécificité ou spécification ? », demande le juge Maas. « Spécification », répond la substitut du procureur. « C'est une nouvelle phrase ?, interroge à nouveau le magistrat. « Non », répond l'avocate. Les questions n'ont finalement pas été retenues. Le prononcé est prévu le 13 février. PSO



IIII Bernard Thomas (texte)
IIII Sven Becker (photos)

**Luc Frieden devant
la notabilité patronale**

Luc Frieden descendant de la scène à la Luxexpo

Luc Frieden jouait un match à domicile, jeudi dernier, devant les notables patronaux réunis à la Luxexpo pour la traditionnelle réception du Nouvel An de la Fedil. « People say that I, as Prime minister, am too close to the business community... and unfortunately this image is reinforced tonight because I could not go to the New Year's reception of the Chambre des salariés, because I had to give a speech here. » Les premiers ricanements résonnent à travers la Luxexpo. « So I'm very grateful... », ajoute Luc Frieden. Il fait une petite pause, esquisse un petit sourire et laisse les applaudissements exploser. Au bout de quelques secondes, il reprend son discours : « So I'm very happy that the deputy Prime minister is representing us ». Sur son site, la Chambre des salariés avait initialement annoncé la venue de Luc Frieden à son pot de Nouvel An, avec la mention « Tbc » : *to be confirmed*. Le Premier a préféré la voie de la facilité : « Coming to this Fedil-event is something quite natural ». Il aurait été mieux conseillé de faire une visite de courtoisie chez les syndicats, pour tenter de calmer des relations devenues très tendues.

Devant un public acquis, Frieden lance : « Wirtschaft ist nicht alles, aber ohne Wirtschaft ist alles nichts », attribuant cette citation (de manière erronée) à Friedrich Merz, son *alter ego* de la CDU (elle provient en réalité de l'ancien chancelier Ludwig Erhard). Le discours est très convenu, aligné sur la doxa ordolibérale. Il faudrait créer un environnement fiscal et réglementaire favorable à la « business community », tout en continuant à plaider la cause (de

plus en plus perdue) du « free trade ». Luc Frieden fait l'éloge de la stabilité qui distinguerait le Luxembourg de ses trois voisins : « This is the only stable place in this region ! », proclame-t-il. L'audience se remet à applaudir, comme si elle croyait en la possibilité d'une île.

« Before rejoining politics, I served in the private sector », a tenu à rappeler Frieden (même si le verbe « to serve » se rapporte normalement à l'armée ou aux affaires publiques). Il s'y serait rendu compte que la politique aurait « exagéré » dans sa volonté régulatoire, et d'en appeler à la Fedil à lui fournir une liste des règlements à réformer. C'est depuis la tribune de la Fedil que Luc Frieden appelle le Parlement à ne pas encore transposer la directive CSRD sur les obligations de *reporting* en matière de durabilité, que la Commission von der Leyen veut « simplifier » (ou vider de sa substance, comme le craint la société civile).

Le Premier a conclu par un plaidoyer, plutôt tiède, en faveur du dialogue social : « We have always been different than some of our neighbours who like or enjoy having street demonstrations or strikes. You know, this is not the Luxembourgish culture. » Pour que cela reste ainsi le gouvernement aimerait, « deux à trois fois par an », discuter des « challenges » avec les syndicats en bilatéral ou à trois avec les employeurs. Mais attention, il ne s'agirait pas là d'une Tripartite, plutôt d'un exercice de « talking and listening ». En cas de désaccord, rappelle Frieden, ce serait toujours au gouvernement de décider. Le CEO a parlé. ●



Au centre :
Fernand Ernster,
président de la
Chambre de
commerce.
À sa gauche :
Léon Gloden,
le ministre
des Affaires
intérieures



Retardant de feu (de couleur rose fluo) largué sur une maison à Los Angeles, 11 janvier 2025.

Où puiser l’espoir ?

IIII Jean Lasar

Face au gap abyssal

Mauna Loa, à Hawaï, l’observatoire créé en 1958 pour mesurer la concentration de gaz carbonique dans l’atmosphère, vient d’annoncer un bond de celle-ci en 2024. À 3,58 ppm de plus qu’à fin 2023 (le chiffre absolu était de 425,8 degrés au 1^{er} janvier), c’est l’augmentation la plus forte enregistrée en un an, un quasi-doublement des progressions habituelles. Elle a affolé beaucoup de climatologues qui ont reconnu que les modèles qu’ils utilisent semblent incapables de l’interpréter. Ni l’augmentation des émissions d’origine humaine de gaz à effet de serre, qui s’est poursuivie l’an dernier, ni l’El Niño qui a prévalu en 2024, ne peuvent l’expliquer à eux seuls. Certains d’entre eux estiment qu’elle est probablement due à l’impact du réchauffement sur la végétation, moins capable d’absorber du carbone parce que desséchée, et sur les sols, qui dégagent davantage de carbone dans l’atmosphère du fait de leur aridification, notamment par le biais d’incendies. Si cette hypothèse devait se confirmer, nous serions en présence d’une de ces « rétroactions positives », ou emballements, qui pendent comme autant d’épées de Damoclès au-dessus de la nuque de l’humanité. L’observatoire prédit que la concentration, cyclique au fil de chaque année, atteindra un pic de 429,6 ppm en mai 2025, soit la valeur la plus élevée de ces deux derniers millions d’années.

Avec quelles conséquences ? L’Institute and Faculty of Actuaries a publié récemment une étude qui prédit que le changement climatique pourrait avoir pour effet de diviser par deux le PIB mondial entre 2070 et 2090. Il pourrait causer jusqu’à quatre milliards de morts si le réchauffement devait atteindre trois degrés d’ici 2050, ainsi qu’une fragmentation sociopolitique significative à l’échelle du globe, l’effondrement d’États et l’effacement rapide, durable et significatif de capital : un risque d’« insolvabilité planétaire », selon les actuaire londoniens. Alors que les économistes apologistes s’accordent habituellement à minimiser les impacts de la crise climatiques à quelques points de pourcentage de perte du PIB, ces têtes pensantes du

secteur de l’assurance ont le courage de ridiculiser ces édulcorations, rappelant l’évidence : « On ne peut pas avoir d’économie sans société, et une société doit avoir un endroit pour vivre ».

L’écart entre l’aggravation accélérée de la crise climatique et le déni systématique de cette réalité par la droite extrême qui s’impose aux quatre coins du globe est révélateur. Le tsunami nationaliste-réactionnaire qui s’abat sur le monde est certes hétérogène, souvent écartelé entre tendances rigoureusement contradictoires et incompatibles. On y trouve ainsi un attrait fort pour l’autoritarisme – sa composante dite « illibérale », qui aux États-Unis se conjugue avec la haine des « libéraux » –, mais en même temps un attachement inébranlable à la doctrine néo-libérale et à ses vieilles lunes du « moins d’État », d’un laissez-faire économique radical et des bienfaits du « trickle down » (le ruissellement des richesses accumulées par les ultra-riches censé profiter aux plus pauvres). Le modèle de la démocratie classique est de plus en plus perçu par ses théoriciens comme un obstacle. Ses dimensions nationalistes ou religieuses n’excluent pas que d’autres pays gagnés par des mouvements similaires soient dépeints, de manière parfaitement arbitraire et opportuniste, comme des ennemis à abattre. Mais ce tsunami, mixture opportuniste de ploutocratie, de kleptocratie et de kakistocratie, a un dénominateur commun : le refus de reconnaître que l’ère des énergies fossiles touche à sa fin.

L’avènement de réseaux sociaux monopolistiques a permis à ce camp de faire de la « liberté d’expression » un cheval de bataille qui lui permet de neutraliser au moins en partie les médias traditionnels (ou du moins ceux d’entre eux qui s’obstinent à faire reposer leur pratique sur les faits) et d’occuper triomphalement le prétendu « marché des idées », trusté par des algorithmes mercantiles. Ce marché se déploie désormais sur un bouquet de plateformes dominantes mises au service d’une propagande de combat ultra-conservatrice et d’un capitalisme de surveillance décomplexé. Le retour

Tôt ou tard, les lois de la thermodynamique feront fi de cette tentative désespérée de faire perdurer le statu quo carboné

de Donald Trump à la Maison Blanche et le déplacement en direction de l’extrême-droite du centre de gravité au Parlement et à la Commission européens sont deux exemples inquiétants de cette évolution, qui se trouvent être à l’exact opposé de ce que requiert l’urgence climatique.

Les incendies monstrueux de Los Angeles, à quelques jours du pince-fesse organisé par le clan Trump et sa cour de milliardaires de la tech pour fêter le retour de leur champion multicondamné à la Maison Blanche, ont été une parfaite illustration du déni dans lequel s’enfonce l’empire américain. Au lieu de reconnaître que ces feux portent la signature du réchauffement et des anomalies météorologiques (notamment deux hivers exceptionnellement pluvieux en Californie du Sud, qui ont accéléré la croissance de la végétation, suivis d’une sécheresse sévère et, début janvier, de violents vents de Santa Ana), les Républicains ont multiplié les attaques de diversion : Contre la protection accordée à un petit poisson dans le delta du Sacramento, contre les politiques d’inclusion « woke » chez les pompiers de LA, ou encore le supposé rôle dans les feux des immigrants illégaux (sachant que lorsqu’on cherche une corrélation, on la trouve). Tout, sauf admettre qu’il est temps d’arrêter le pétrole, le gaz et le charbon.

Ainsi s’ouvre, pour les scientifiques et autres naïfs privilégiant l’observation et l’esprit critique, une période à haut risque durant laquelle ils vont, jour après jour, mesurer le gap abyssal et grandissant entre les mesures de transformation requises pour ménager une trajectoire de survie collective pour l’humanité et les politiques aujourd’hui dominantes, dictées par l’avidité et l’aveuglement idéologique. Où puiser espoir ? La seule consolation est la perspective, inéluctable au simple vu des réalités physiques qui prévalent sur la planète Terre, d’une implosion du camp climato-sceptique déguisé en ce fatras néolibéral-conservateur qui croit aujourd’hui pouvoir s’imposer.

En effet, l’autoritarisme et la surveillance algorithmique n’y changeront rien : Tôt ou tard, les lois de la thermodynamique feront fi de cette tentative désespérée de faire perdurer le statu quo carboné et la démasqueront pour ce qu’elle est. Nul doute que nous entrions dans une période de turbulences. L’Histoire a démontré que les autoritarismes sont bien plus fragiles qu’il n’y paraît. L’inévitabilité des impacts cataclysmiques de la concentration croissante de gaz à effet de serre dans l’atmosphère porte en germe l’effondrement des régimes qui cherchent à détourner les regards de cette réalité. Il ne s’agit pas de se réjouir des soubresauts à venir, qui risquent d’être éprouvants et douloureux pour tous tout en touchant disproportionnellement les plus vulnérables, mais de comprendre que les humains, s’ils sont les inventeurs de ces structures économiques thermo-industrielles mortifères qui les assiègent, sont aussi ceux qui peuvent décider de leur tourner le dos et de se doter de modes d’organisation plus compatibles avec leur survie. Donald Trump, qui, dans la foulée de son investiture, a annoncé (pour la deuxième fois), sous un tonnerre d’applaudissement des foules Maga, la sortie des États-Unis de l’Accord de Paris, peut nier, vociférer « drill, baby, drill » et gesticuler autant qu’il veut : le pétrole avec lequel il entend dorer la pilule des Américains n’a pas d’avenir. ●



Unterwegs mit dem Musk-Mobil

|||| Stéphanie Majerus

Der Tesla M3 ist mittlerweile beliebter als der Golf. Er bereitet Fahrfreude. Und Unbehagen

Seit eineinhalb Jahren besitzt die Philosophin Nora Schleich ihren Toni. Toni – das ist der Spitzname ihres Tesla M3. Der Tesla ihres Freundes heißt „Tessi“. So nennen viele Tesla-Fahrer ihr Auto. Wir fahren an diesem Montag durch Ettelbrück. Auf dem Splitscreen sind in Grautönen modellhaft die anderen Verkehrsteilnehmer abgebildet. Die Mittagsstunde ist überschritten, draußen hängt noch Reif an den Bäumen, das Thermometer zeigt Minusgrade an, der Himmel ist klar. „Ich bereue es nicht, mir einen Tesla gekauft zu haben. Es macht Spaß, ihn zu fahren. Er macht keinen Lärm“, sagt die Philosophin. Freunde würden sich gelegentlich über ihr Auto lustig machen: „Haha, da kommt das Musk-Mobil.“ Elon Musk sei eine dubiose Figur, in seiner Person konzentrierten sich Macht und Geld in einem Ausmaß, das weitreichende Abhängigkeiten schaffe. Das schüre Angst. Musk sei kein Demokrat. Aber als Vielfahrerin lohne sich für sie ein Elektroauto – es sei ökologisch und, falls man eine eigene Ladestation besitzt, günstig. Ihre App zeigt fürs Jahr 2024 ein Ladepensum von 5 000 Kilowattstunden an, für das sie etwas mehr als 1 000 Euro zahlte – bei einem Dieselantrieb wäre das Dreifache angefallen. Im Sommer lade sie über ihre Photovoltaikanlage umsonst.

Diese Einsparbilanz wird sich dieses Jahr jedoch nicht wiederholen, denn die Strompreise steigen: Ladesäulen-Strom aus dem Chargy-Netz kostet nun nicht mehr 0,35 Euro, sondern 0,49 Euro. Der Strom aus der eigenen Wallbox steigt ebenfalls um fast 30 Prozent. Somit schrumpft der Preisvorteil gegenüber Diesel und Benzin. Ein ungutes Signal für den Beginn des Autofestivals: Schwankende und steigende Strompreise erschweren Kaufentscheidungen. Dennoch sind Elektroautos im Kommen. Vor zehn Jahren machten sie nur 0,1 Prozent des Fuhrparks aus. Letztes Jahr aber waren 27 Prozent aller hiesigen Neuzulassungen Elektroautos; Benzin besitzt mit 29 Prozent einen leichten Vorsprung, und Dieselmotoren befinden sich seit 2016 im freien Fall.

Philippe Mersch sagte während der jährlich stattfindenden Pressekonferenz im Rahmen des Autofestivals Mitte Januar, der Wandel der Antriebe hin zum Elektro finde statt. „Nur wie schnell er voranschreiten wird, ist nicht klar, denn vieles hängt von staatlichen Beihilfen ab.“ Diese wurden leicht gekürzt, sind aber immer noch hoch. Seit Oktober 2024 liegen sie bei etwa 6 000 Euro. Der Automobilmarkt erlebe seit einigen Jahren ungewisse Zeiten; die Inflation und geopolitische Krisen spielen hierbei eine Rolle. Auch der Leasing-Markt sei im Wandel – auf Unternehmensebene schrumpft er, als Modell für Privatkäufer gewinnt er hinzu. Vor ein paar Monaten wurden luxemburgische Unternehmen zudem von den saarländischen Justizbehörden kontaktiert: Sie fordern die Rückerstattung der Mehrwertsteuer auf Leasingfahrzeuge, wie *Paperjam* Mitte Januar schrieb. Die Rückerstattung könnte für alle Fahrzeuge anfallen, bei denen der Arbeitnehmer sich zwischen 2013 und 2021 finanziell beteiligte.

70 Years After

III PAUL HAMMELMANN

Historique succinct des mesures prises envers l’insécurité routière



Qu’il me soit permis d’utiliser ce titre quelque peu accrocheur de par sa référence au fameux groupe de blues rock « Ten Years After » mondialement connu dans les années 70, pour illustrer l’historique des mesures et initiatives prises au Grand-Duché durant 70 années afin d’endiguer le fléau national et international des accidents de la route. Sur ces 70 ans, j’aurais en 2025, eu l’honneur d’être impliqué de manière semi-professionnelle durant 45 ans en ce combat parfois ingrat mais souvent couronné de succès.

Pourquoi 70 ans ? Mais parce que ce n’est qu’en 1955 que le Luxembourg s’est doté d’une législation¹ édictant les règles à respecter sur la route, le fameux « Code de la Route », qui malgré son énoncé ambitieux, n’était et n’est toujours qu’une simple loi par ailleurs toujours en vigueur mais assortie entretemps, moyennant des règlements grand-ducaux, d’une myriade de mises à jour et ajouts qui en font pour les juristes, mais également pour ses praticiens sur le terrain, les policiers, un texte quasi-hermétique de sorte que la Police s’est employée à en dresser un « vade-mecum » plus digeste et dont La Sécurité Routière édite d’année en année une version « populaire » trilingue constamment tenue à jour, à destination surtout des candidats au permis de conduire.

Notons cependant que même avant cette date, la capacité légale de conduire un véhicule terrestre automoteur n’était pas donnée à tout un chacun. Il fallait pour ce faire, passer une démonstration d’aptitude intitulée « permis de conduire » dont le premier fut délivré le 25 janvier 1907 à un dénommé Joseph Glesener, né en 1863 à Niederwiltz.

À cette époque et malgré la promulgation du code de la route en 1955, il n’existait que peu de textes coercitifs qui régissaient le comportement sur les routes du Grand-Duché et ce jusqu’en 1961 où avec la croissance du parc automobile, fut introduit la limite de vitesse de 60 km/h en agglomération. Mais on savoure alors surtout les bienfaits qu’offre la société de consommation moderne et les prouesses techniques que l’industrie automobile met à disposition d’une po-

Ce n’est qu’en 1955 que le Luxembourg s’est doté d’une législation édictant les règles à respecter sur la route

pulation au pouvoir d’achat croissant. Le culte de l’automobile est né et le nombre des accidents de la route s’en ressent avec en 1970 un pic catastrophique de 132 morts !

Cette hécatombe largement médiatisée amena la politique à la prise de plusieurs mesures assorties de peines pénales telles que la limite du taux d’alcoolémie autorisée au volant de 0,8 pour cent, l’introduction du stage pour conducteurs novices, l’obligation du casque pour motocyclistes, les 90 km/h sur les routes nationales et les ceintures de sécurité obligatoires sur les sièges avant des véhicules. Ce fut cette dernière mesure introduite par le Ministre Marcel Mart qui déclencha une vague de protestations allant jusqu’à la menace de mort de Mart.

Durant les années qui suivirent, sous l’influence du credo de l’époque, la « Freie Fahrt für freie Bürger » du tout puissant lobby de l’époque l’ADAC allemand, aucune nouvelle mesure législative ne fut prise. Néanmoins, la sinistralité recula sous l’impulsion d’une décennie de mesures de prévention et de campagnes de sensibilisation, notamment de la part de l’asbl La Sécurité Routière créée en 1960. Rappelons à titre d’exemples les « De Patt an Éieren, ma looss dech féieren ! », le « Kee Promill am Automobil »

ou le fameux « Sief keen Déier am Verkéier ». Puis début des années 1990 furent introduits l’obligation des sièges pour enfants, la ceinture obligatoire également sur les sièges arrière mais également et surtout les contrôles systématiques de l’alcoolémie au volant, contrôles ordonnés par le Parquet et rendus possibles sans « signes manifestes d’ivresse ».

Depuis lors il était devenu politiquement plus impopulaire de ne rien faire que d’agir par des mesures même répressives. En 2007, la limite d’alcoolémie au volant tolérée passait de 0,8 pour cent à 0,5 pour cent et finalement en 2015 la loi sur les contrôles automatisés de vitesse fut votée à l’unanimité par le Parlement. Aujourd’hui la ministre en charge, Madame Yuriko Backes, nous a soumis son plan d’action pour les années à venir sous sa responsabilité. Il ne m’appartient pas de le détailler puisqu’à l’heure de la rédaction du présent article la primauté du contenu reste réservée au Parlement pour après être médiatisé par le ministère. N’empêche qu’après la présentation du projet, je me suis autorisé à le qualifier « d’intelligent et d’exigeant ».

Qu’il me soit cependant permis d’assortir cet historique d’une vision sur l’avenir en m’inspirant de la fameuse « Vision Zéro » édictée par la Commission Européenne et que tout un chacun met maintenant en vitrine, sans cependant en connaître la teneur exacte². La « Vision Zéro » veut que les pouvoirs publics ou autres intervenants en matière de sécurité routière fassent tout, mais vraiment tout, quel qu’en soit le coût, afin de réduire le nombre des morts et des blessés graves au point zéro sur les routes européennes. Nombreux sont ceux qui l’utilisent, rares ceux qui l’appliquent !

Marco te Brömmelstroet, professeur d’Urban Mobility Futures à l’Université d’Amsterdam, récemment conférencier au Luxembourg, fait même remarquer dans son livre *Gesellschaft in Bewegung* que toute autre activité humaine qui causerait autant de misère humaine que le trafic automobile serait prohibée depuis longtemps ! Dans sa logique il s’oppose même à ce que le

casque pour cyclistes devienne obligatoire, tout en connaissant parfaitement les dangers inhérents à la pratique du cyclisme, mais déclamant que la responsabilité de l’usager faible de la route ne devrait plus jamais être actionnée.

Il est dans son idéologie qu’il qualifie lui-même de « Imagine », en s’inspirant de la célèbre chanson de John Lennon, bien plus avancée que le législateur français qui sous l’impulsion de la loi Badinter supprime également la quasi-intégralité de la responsabilité des usagers faibles (piétons, cyclistes, jeunes, personnes âgées, occupants du véhicule).

La Sécurité Routière elle, par contre, réclame dans son cahier de revendication l’obligation du casque puisque La Sécurité Routière ne peut s’offrir le « Imagine » mais plutôt la Realpolitik associée cependant à la « Vision Zéro » à l’horizon 2030 (à consulter sous dossiers de presse du Conseil de l’Union européenne du 16 décembre 2024). Dans ce contexte et connaissant les chiffres des dernières années impliquant des piétons et cyclistes, il appartient à La Sécurité Routière également de revendiquer la limitation de 30 km/h à l’intérieur des agglomérations, c’est-à-dire en tous les endroits où les trois catégories d’usagers de la route se rencontrent, les automobilistes, les cyclistes et les piétons. En ces endroits la limite des 50 km/h actuels devrait être remplacée par 30 km/h à l’instar d’autres agglomérations à l’étranger, telles que Paris, Bruxelles et toutes les villes espagnoles.

« Vision Zéro » oblige ! ●

¹ Loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

² L’Union européenne s’est fixée des objectifs ambitieux en matière de sécurité routière : ramener à près de zéro le nombre de décès et de blessés graves sur les routes de l’UE d’ici à 2050 (« Vision zéro ») et réduire de 50 % le nombre de décès et de blessés graves d’ici à 2030.



Bus von
Jean Koob,
circa 1935

Von der Postkutsche zum RGTR

III STÉPHANIE MAJERUS

Die Geschichte von Busunternehmen spiegelt gesellschaftliche und technologische Entwicklungen des 20. und 21. Jahrhunderts

Zu Beginn des 20. Jahrhunderts konkurrierten Postkutschen und Postautos miteinander. So war es auch in Bettborn, wo die Postkutsche nach mehreren Versuchen, ein Postauto einzuführen, schließlich 1920 endgültig abgelöst wurde. Jean Koob spielte dabei eine zentrale Rolle. Nachdem er 1917 ein Haus in Bettborn ersteigert hatte, wuchsen seine unternehmerischen Ambitionen: Er wollte in das motorisierte Transportgeschäft einsteigen und einen Postbus erwerben. Der autobegleitete Bauernsohn arbeitete bis dahin auf dem elterlichen Hof und in deren Brennerei in Oberfeulen. Da es ihm jedoch nicht sofort möglich war, ein Postauto zu kaufen, nutzte er zunächst sein Privatauto und wandelte es in eine Art Linientaxi um. Die Strecke Platen–Everlingen–Useldingen bediente er zweimal täglich. Zu Beginn des 20. Jahrhunderts war dies nicht ungewöhnlich – viele Privatpersonen boten Taxifahrten an, um die Kosten für ihr Auto zu decken. Anfang 1920 konnte Koob schließlich einen Postbus nach Bettborn bringen. Er erwarb zunächst seinen Führerschein bei der Firma Benz in Mainz und importierte von dort die benötigten Busteile, die er in Diekirch zusammenbauen ließ.

Die erste Bummelfahrt bot Jean Koob bereits im August 1920 an: Er fuhr Lokaltouristen nach Esch/Sauer und kassierte dafür 150 Franken. Sein tägliches Brot verdiente er jedoch nicht mit diesen Ausflugsfahrten – die zweimal wöchentlich in alle Himmelsrichtungen starteten –, sondern mit den von

ihm konzipierten Linienfahrten im Kanton Redingen. Diese Fahrten deckten gleichzeitig mehrere Bedürfnisse ab: Bauern konnten ihre Milchkannen für einen Franken pro Kanne in die Molkerei transportieren lassen, Postsäcke wurden an verschiedene Poststellen verteilt, und Einzelpersonen zahlten bis zu 1,35 Franken pro Fahrt. Ab 1923 bot Jean Koob zusätzlich mindestens einmal wöchentlich eine Fahrt nach Arlon an. Dieser Shoppingausflug ins benachbarte Ausland stieß jedoch auf den Unmut der Geschäftsleute aus Redingen; heute undenkbar, dass Kleinunternehmer durch ihren Protest viel bewirken können, war das damals anders – die Strecke wurde wieder eingestellt. In dem gleichen Zeitraum stellte das Transportministerium erste Sicherheitsanforderungen an alle „Kraftwagendienstleister“. Omnibusse seien mit einem Rückspiegel und einem Feuerlöscher auszustatten.

Als der Zweite Weltkrieg ausbrach, besaß das Unternehmen Koob vier Busse. Doch schon bald wurden zwei davon von den Nationalsozialisten beschlagnahmt. Da Diesel nur noch schwer erhältlich war, rüstete „Kuebe Monn“, der Schwager von Jean Koob, einen der verbliebenen Busse mit einem Holzgas-Antrieb aus. Dadurch konnte die wöchentliche Fahrt in die Hauptstadt jeden Donnerstag weiterhin gewährleistet werden. Über einen angekoppelten Anhänger hatten Bauern die Möglichkeit, Kartoffeln, Schweinefleisch und andere Lebensmittel auf den städtischen Markt zu transportieren sowie

eingekaufte Waren aus der Stadt mit zurückzubringen. Sein größter Konkurrent in der Region, Voyages Frisch aus Bauschleiden, bot ab 1932 ebenfalls Linienverbindungen in die Hauptstadt an.

In der Nachkriegszeit entwickelten sich weitere Unternehmen. Ab 1946 begann der Getreidehändler und Tankstellenbetreiber Jos Lentz aus Kerschen, seine Freunde zu den Fußballspielen von Jeunesse Esch und Progrès Nidderkuer zu fahren – er selbst war ein Anhänger beider Vereine. Hierfür baute er die Ladefläche seines Lasters um und montierte ein paar Bänke. Aus den Fan-Fahrten wurden bald Wochenendausflüge. So begann man in einer zwölfstündigen Fahrt, an die belgische Küste zu reisen. 1948 kaufte Jos Lentz seinen ersten Bedford-Bus und brachte die Schmelzarbeiter von Sassenheim nach Differdingen in die Fabrik. Ein Jahr später erwarb er seinen zweiten Bus und lancierte aus eigener Initiative eine Linienverbindung aus dem Südwesten Richtung Luxemburg-Stadt.

Auch Koob konzentrierte sich auf den Transport von Schmelzarbeitern. Ab 1951 bediente das Unternehmen die Strecke Grosbous–Arlon–Differdingen. Dabei fuhr ein und derselbe Busfahrer meist die Frühschichtarbeiter ab fünf Uhr morgens nach Süden und brachte abends ab 22 Uhr die Arbeiter der Mittagschicht nach Hause (nachdem er die Nachtschichtarbeiter hingefahren hatte) – zwischendurch legte er Pausen ein. Da der Bedarf an Arbeitertransporten aus dem Norden weiterhin hoch war, entstand in Eschette das Unternehmen Unsen. Sein wirtschaftlicher Schwerpunkt lag auf den sogenannten „Express-Cars“, die gezielt die Stahlwerke anfahren. Erst zwei Jahre später wagte sich Unsen ins Reisegeschäft und organisierte eine Pilgerfahrt nach Lourdes – eine weitere Marktlücke im katholisch geprägten Norden. Das Unternehmen hält bis heute an den Pilgerfahrten fest; in den 1990er-Jahren fuhren sogar dreimal jährlich Reisegruppen zu der Pilgerstätte.

In dieser Aufschwungphase der Busgesellschaften übernahm Nicolas Koob das Unternehmen von seinem Vater. Doch der Sohn von „Kuebe Jäng“ war selten für Busfahrten zu begeistern – sein Interesse galt Rennautos und Rallyefahrten. Dabei sorgte er für Schlagzeilen: „Nicolas Koob gewann die diesjährige Slalom-Meisterschaft mit 2 Punkten Vorsprung vor seinen ärgsten Rivalen“ (LW 1964); „Koob stellt in Kautenbach

Über 4150 Fotos

Das Digital-Archiv-Préizerdau (DAP) wurde vor fünf Jahren von Arthur Bour und Claude Steichen ehrenamtlich initiiert. Die Plattform archiviert Dokumente – Fotos, Videos und Schriftpublikationen – die mit Metadaten indexiert werden und auf einer interaktiven Internetplattform abrufbar sind. Mittlerweile wurden über 4 150 Fotos hochgeladen, die nach acht Hauptkategorien sortiert sind – Architektur, Vereine, Kindheit, Dorfbewohner, Berufe, Privatleben, religiöses Leben, soziokulturelles Leben.

In Zusammenarbeit mit Geoportal wurde vergangenes Jahr zudem ein Tool zur Geolokalisierung der Dokumente einprogrammiert. Die Sammlung enthält bemerkenswerte Fotos aus der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts sowie Primärquellen über die Gemeinde Préizerdau, in der nicht nur Gemeindeglieder, sondern auch Historiker und Soziologen fruchtbar werden. Die Plattform soll später als Vorlage für andere Gemeinden dienen, die ihre Archive ebenfalls digital inventarisieren wollen. SM



Jean Koob
in seinem
Privatauto,
das er
als Taxi
benutzte

neuen Streckenrekord auf“ (LW 1965); „Koob in voller Fahrt“ (LW 1964). Mit seinem Maserati oder Porsche, mit denen „Kuebe Néckel“ seine Rennen bestritt, fuhr er anschließend nach Luxemburg-Stadt, um sich in Politikerkreisen beliebt zu machen. Nachdem Néckel im Jahr 2000 in Luxemburg zum Rennfahrer des Jahrtausends gewählt wurde, traf ihn Peter Feist, heutiger Chefredakteur vom *Land*, in Bettborn. Rückblickend erzählte er: „Geraucht und getrunken habe ich nie. Mein Doping war Coca-Cola.“ Am liebsten sei er die 3800 Kilometer-Strecke von Monte Carlo gefahren; 38 Stunden am Stück. Sowie das 24-Stunden-Rennen von Le Mans. Dass er im Rennsport landete, sei kein Zufall gewesen, er sei „von klein auf mit Benzin gefüttert worden“. Doch um auch im Nebel mit Vollgas unterwegs sein zu können, brauche man gute Augen, und er hatte „Weltmeisterschaftsaugen“, wie ihm der Rennfahrer Walter Röhrl bestätigt habe.

Während den 60- und 70-Jahren kümmerten sich Bruder Jim, sein Schwager und einige Angestellte um den Busbetrieb. Die eigentliche Leitung des Unternehmens lag jedoch in den Händen seiner Mutter Marie, die den Betrieb durch Höhen und Tiefen führte und – wie Zeitzeugen berichten – zu einer Mutterfigur für das Personal wurde. Dies entsprach einem damals gängigen Muster in Kleinbetrieben. Die Reisegesellschaft Voyages Léonard aus Verviers, die 2011 von Sales-Lentz übernommen wurde, beschreibt Maria Léonard, die Ehefrau des Geschäftsführers, ebenfalls als Mutter. Sie habe diese Rolle gegenüber Fahrern, Angestellten und Reiseleitern „aufrichtig“ ausgefüllt und „wie jede gute Mutter meisterhaft die Finanzen des Hauses“ geführt. Darüber hinaus organisierte Koob Ende der 1960er-Jahre den „Prima Cactus Bus Service“ für „alle Hausfrauen des Kantons Redingen, Capellen und Mersch“. Dieser Service brachte sie pünktlich um halb zwölf nach Hause – ganz entsprechend dem damaligen Zeitgeist. Im Cactus erwarteten die Hausfrauen „spottbillige“ Waren, laut einer Werbeanzeige im *Wort*.

Der Bustourismus begann ab den 1960er-Jahren zur neuen Normalität zu werden. 1965 veröffentlichte Sales-Lentz seinen ersten Reisekatalog. In den 1970er-Jahren verkündete das

Ab 1946 begann der
Getreidehändler und
Tankstellenbetreiber Jos Lentz
aus Kerschen, seine Freunde zu
den Fußballspielen von Jeunesse
Esch und Progrès Nidderkuer
zu fahren

Unternehmen im *Wort*, es wolle durch seinen Katalog „helfen, aus Ihrem Urlaub einen Volltreffer zu machen“. Mit „flotten Autocar-Reisen in eigenen Luxusbussen“ brachte das Unternehmen Touristen „nach Süden und Norden“. Um das Reiseieber lebendig zu halten, organisierte Sales-Lentz zudem Kundentreffen. Das *Wort* berichtete: „Alljährlich in der Zwischensaison geben sich die Reisetilnehmer der verschiedenen Ausflugsziele Rendezvous, um Erinnerungen und Fotos auszutauschen oder durch Diavorträge die Reise noch einmal zu erleben.“ So fuhren im Dezember 1973 vier Busse ins Hotel Braas nach Eschdorf, wo die Gäste ein üppiges Mittagessen erwartete, bevor das Bildmaterial ausgepackt wurde. Der Journalist beschrieb die gesichteten Fotos: „Wildenten durchzogen die sonnenbeschienenen Wasserfluten des Maschsees. An der dänischen Riviera entlang zogen wir weiter nach Helsingör. Hamlets berühmtes Schloss wurde von allen Seiten auf Zelluloid gebannt.“ Diavorträge als Vorläufer von Instagram-Reels. Das nennt man Kundenbindung.

Anfang der Nullerjahre wurde Voyages Koob an Voyages Simon aus Diekirch verkauft, Simon wiederum wird 2018 von Bollig übernommen. Zu Beginn des neuen Jahrtausends finden kleine Unternehmen zunehmend keine Nachfolger mehr oder haben Schwierigkeiten sich bei den europäischen Ausschreibungen für den öffentlichen Transport durchzusetzen. Emil eWeber avanciert zum größten nationalen Busunternehmen, ab 2010 kauft es unter anderem Busunternehmen wie Voyages

Zenners in Remerschen, Voyages Ecker in Steinsel, Voyages Unsen, und Zarth-Reisen im Saarland auf. Die Anfänge von Emile Weber reichen bis 1875 auf den Kutschentransport zurück. Heute beschäftigt das Unternehmen 1 700 Mitarbeiter und zählt 800 Fahrzeuge. Sales-Lentz zählt 1 200 Mitarbeiter und einen Fuhrpark von über 650 Fahrzeugen.

Beide Unternehmen sind Hauptkonkurrenten um die Anteile am Régime général des transports routiers (RGTR) und beschäftigen jeweils über 400 Fahrer, die täglich im RGTR-Netz im Einsatz sind. Damit liegen sie deutlich vor den zehn anderen Busgesellschaften, die im öffentlichen Verkehr tätig sind. Das RGTR wird seit 1978 vom Verkehrsministerium organisiert und wurde in der letzten Dekade unter dem grünen Minister François Bausch ausgebaut: Fuhren die Linienbusse im Jahr 2012 noch 47 Millionen Kilometer, sind es heute jährlich über 75 Millionen. Täglich nutzen 145 000 Passagiere den öffentlichen Verkehrsdienst.

Dass Sales-Lentz und Emile Weber den größten Anteil der RGTR-Strecken bedienen, hängt auch mit der Elektrifizierung ihrer Flotte zusammen. Eine voranschreitende Elektrifizierung war ein staatliches Kriterium bei der Vergabe der RGTR-Linien. Beide Unternehmen führten bereits 2009 die ersten Hybridbusse von Volvo ein. Seitens der Leitung von Sales-Lentz heißt es, diese Pionierrolle sei darauf zurückzuführen, dass das Unternehmen Probefahrten für Volvo durchführte und einige Mitarbeiter für die Bedienung der neuen Technologien ausgebildet wurden. 2017 brachte Sales-Lentz die ersten voll-elektrischen Busse von Volvo nach Luxemburg, und ein Jahr später wurde ein selbstfahrender Minibus eingeführt. Mittlerweile wird ein Drittel der Sales-Lentz-Flotte elektrisch geladen; 70 weitere Elektrobusse sind bestellt. Die nächste Etappe, so Sales-Lentz, wird in etwa drei Jahren die Einführung von Wasserstoffbussen für Langstrecken sein. ●

Die Angaben über das Unternehmen Koob stammen von Fernand Heyart und Arthur Bour

AUTO

FESTIVAL

2025

volkswagen.lu/Autofestival

Dieseldgate et mauvaise gérance

IIII GEORGES CANTO

Les géants de l'automobile ont connu bien des déconvenues ces dernières années

Alors qu'il devait encore effectuer une année à la tête du géant automobile Stellantis, son directeur général depuis 2021, Carlos Tavares a été brutalement débarqué le 1er décembre 2024 pour « divergences de vues » à l'issue d'une assemblée extraordinaire organisée par les actionnaires italiens du groupe. Une décision qui, sans être réellement une surprise, a montré que les constructeurs automobiles n'échappaient pas, comme la plupart des grandes entreprises, à des problèmes de gouvernance et de management, qui en pratique sont fortement liés et peuvent expliquer une partie de leurs difficultés actuelles.

Elle illustre en premier lieu la vivacité du « capitalisme familial » au sein des firmes automobiles. Les principaux actionnaires de Stellantis sont en effet deux familles, héritières des fondateurs des deux marques-phares du groupe : les Agnelli (par le truchement de la holding Exor) et les Peugeot (holding Peugeot Invest), qui détiennent respectivement 15,16 pour cent et 7,56 pour cent du capital.

Elles ne peuvent être considérées comme des « actionnaires dormants ». Dans le cas Tavares, on a ainsi appris que le conseil d'administration se donnait jusqu'à mi-2025 pour désigner son successeur et qu'en attendant, c'est le chairman John Elkann qui assurera l'intérim. Même temporaire, cette implication inattendue de l'arrière-petit-fils du fondateur de Fiat dans la gestion du groupe est un signe fort adressé aux parties prenantes, et notamment aux marchés financiers après un décrochage de près de quarante pour cent du cours de bourse en 2024.

Ouvrons ici une première parenthèse : bien que le grand public n'en ait généralement pas conscience, plusieurs grands constructeurs mondiaux peuvent toujours être considérés comme des « entreprises familiales » en raison du poids des descendants des fondateurs dans le capital, toujours significatif même après des décennies d'existence.

En dehors de Stellantis, c'est notamment le cas de BMW et de Volkswagen. Chez BMW (49 milliards d'euros de capitalisation) Stefan Quandt, 58 ans, et sa sœur Suzanne Klatten, 62 ans, enfants d'Herbert Quandt (1910-1982) à qui on doit le groupe dans sa forme actuelle, détiennent directement ou indirectement 47,5 pour cent du capital. Comme les héritiers Agnelli ils exercent un contrôle serré sur le management. Le groupe VW, de son côté, a toujours pour actionnaire principal (à hauteur de 32 pour cent) Porsche SE, dont le rapport d'activité indique que « les actions ordinaires, soit la moitié du total, sont détenues indirectement exclusivement par des membres des familles Porsche et Piëch ».

Il est difficile de savoir quelle influence réelle ont aujourd'hui ces familles, mais Ferdinand Piëch (1937-2019), petit-fils de Ferdinand Porsche qui fut à l'origine de la création de VW dans les années 1930, en fut président du conseil de surveillance de 2002 à 2015.

Toyota, au Japon, et Ford, aux États-Unis, sont des cas particuliers. On ne peut parler ici d'entreprises familiales car les descendants des fondateurs ne détiennent qu'une infime partie du capital. Néanmoins ils sont aux commandes opérationnelles ou présents au conseil d'administration. Akio Toyoda, 68 ans, petit-fils

Après avoir été un PDG
adulte, en redressant
successivement Nissan
puis Renault, Carlos
Ghosn est aujourd'hui
relégué au rang de
fugitif international

du fondateur, a quitté à la surprise générale le 1^{er} avril 2023 les fonctions de CEO de Toyota, qu'il occupait depuis 2009, mais reste président du conseil d'administration. Selon ses dires, il ne possède que moins d'un pour cent du capital.

Né en 1957, William Clay Ford Jr., arrière-petit-fils d'Henry Ford, président exécutif du conseil d'administration de la Ford Motor Company depuis 2006, en fut le directeur général de 2001 à 2006. Il ne détient que 0,5 pour cent du capital. En 2021 il a fait entrer sa fille Alexandra, née en 1988, au « Board of directors », avec 0,04 pour cent des actions, en remplacement de son cousin Edsel Ford II (né en 1948). Le capital de Ford est principalement (57 pour cent) aux mains d'investisseurs institutionnels comme Vanguard, BlackRock ou State Street.

L'exemple le plus récent de capitalisme familial dans l'automobile est celui de Tesla, créée en 2003 et dont la capitalisation boursière dépasse les mille milliards de dollars, ce qui en fait le premier constructeur mondial sur ce critère, et de très loin : Tesla vaut 4,3 fois plus que le deuxième, Toyota. Elon Musk en est toujours officiellement Chairman et CEO, malgré ses nombreuses occupations annexes, et bien qu'il ne détienne plus que vingt pour cent du capital (ce qui lui permet néanmoins d'être le premier actionnaire).

Une deuxième parenthèse s'impose ici : Il existe une abondante littérature académique et de nombreuses études empiriques (McKinsey, Credit Suisse) démontrant que les entreprises familiales sont généralement plus performantes que les autres. Le principal facteur explicatif serait leur rapport au temps : elles sont davantage ancrées dans le long terme et disposent d'un management plus stable. L'appui financier de familles « aux poches profondes » est aussi un avantage-clé.

Mais parmi les constructeurs pouvant être qualifiés comme tels parmi nos exemples – Stellantis, BMW, VW, Tesla – force est de constater que l'évolution de leurs cours de bourse et de leurs résultats, sauf ceux de Tesla, ne confirment pas ce qui a pu être observé dans d'autres secteurs.

Cette situation a valu à certaines firmes automobiles l'intérêt des « fonds activistes », comme chez Toyota, avec la pression du fonds de pension danois AkademikerPension, pour plus de transparence sur la manière dont le constructeur entend lutter contre le changement cli-

matique, et les revendications du « conseiller en vote » américain Glass Lewis. Ce dernier contestait le rôle d'Akio Toyoda à la tête du conseil d'administration ainsi que « l'entre-soi » de cette instance, faisant trop peu de place à son goût aux administrateurs indépendants, appréciés pour leur esprit critique et leur neutralité dans la prise de décision.

Par ailleurs, en l'espace de dix ans, le monde de l'automobile a été secoué par plusieurs scandales, dont les deux plus importants ont été le Dieselgate et les ennuis judiciaires de Carlos Ghosn, révélant des pratiques managériales inappropriées voire frauduleuses, mais mettant aussi en cause les conseils d'administration ou de surveillance pour leurs manquements.

En septembre 2015, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) affirmait que le groupe VW utilisait depuis au moins six ans des logiciels visant à réduire frauduleusement les émissions polluantes de ses moteurs diesel. Pas moins de onze millions de véhicules des marques Volkswagen, Audi, Seat, Škoda et Porsche en étaient équipés. La révélation entraîna la démission immédiate de Martin Winterkorn, président du directoire du groupe depuis 2007.

Depuis cette date, VW a dû déboursier environ trente milliards d'euros en remboursements, dédommagements et frais judiciaires, principalement aux États-Unis, où il a plaidé coupable de fraude et d'obstruction à la justice. Poursuivi dans ce pays en 2018, M. Winterkorn est aussi jugé en Allemagne depuis septembre 2024 pour fraude en bande organisée. Il est accusé d'avoir sciemment autorisé la vente de voitures contenant des logiciels truqués, et la diffusion de publicités les vantant comme écologiques. Après la révélation de la fraude, il aurait délibérément omis d'informer à temps les marchés financiers des risques qui en découlait. Ces pratiques n'auraient pas été possibles sans la négligence du conseil de surveillance, dont le président Hans Dieter Pötsch fut d'ailleurs poursuivi en 2019 pour manipulation de marché*.

Après avoir été un PDG adulé, en redressant successivement Nissan puis Renault, Carlos Ghosn est aujourd'hui relégué au rang de fugitif international. Son style de management, plutôt apprécié à ses débuts chez Renault en 1996 a été rapidement marqué par de graves dérives, tandis que sa cupidité assumée l'entraînait dans plusieurs malversations financières.

Une des principales erreurs de Carlos Ghosn, en termes de gouvernance, est d'avoir cumulé à partir de 2009, et contrairement à ses engagements, les postes (et les rémunérations) de PDG de Nissan et de Renault, devenant alors la première personne au monde à occuper simultanément cette fonction chez deux entreprises figurant au classement Fortune Global 500. Son management « cash », jugé d'abord efficace, est finalement apparu comme trop vertical, autoritaire et peu respectueux des personnes, voire paranoïaque comme l'a montré l'affaire dite « des faux espions de Renault » en 2010-2011.

Financièrement, après avoir obtenu chez Renault une rémunération cinq fois supérieure à celle de son prédécesseur, il a été accusé d'abus de biens sociaux en France pour avoir partiellement fait prendre en charge par le groupe son pharaonique

dîner de mariage au château de Versailles en octobre 2016. Dans le documentaire Netflix consacré à l'affaire, son mentor et prédécesseur Louis Schweitzer avoue avoir été trompé par le personnage, et tente de justifier l'inertie du conseil d'administration qu'il a pourtant présidé pendant 17 ans (1992-2009).

Les Japonais ont été plus réactifs en le faisant arrêter en novembre 2018, sur la base de quatre accusations : deux pour des revenus non déclarés et deux autres pour abus de confiance aggravé. En février 2020 Nissan a engagé une action civile réclamant quelque 90 millions de dollars à Carlos Ghosn, au titre de dommages et intérêts mais aussi pour le remboursement de « paiements frauduleux » (achat et à l'utilisation de propriétés à l'étranger, utilisation privée d'avions de la société, honoraires de son avocat au Liban ou cadeaux à sa sœur). Mais à ce moment Ghosn était déjà réfugié au Liban depuis près de deux mois, au terme d'une évasion rocambolesque.

Chez Stellantis, après le départ de Carlos Tavares début décembre 2024, les langues se sont quelque peu déliées pour évoquer le management du Portugais, formé à bonne école puisqu'il fut pendant deux ans le numéro deux de Carlos Ghosn qu'il espérait remplacer. Recruté en 2014 pour redresser ce qui était alors le groupe français PSA, il s'est immédiatement lancé dans une implacable chasse aux coûts en taillant dans les effectifs et en renégociant les contrats fournisseurs. Avec comme résultat que la marge opérationnelle a atteint le niveau de quatorze pour cent en 2023, un record dans l'industrie automobile grand public (elle est retombée à 8,5 pour cent au premier semestre 2024).

Mais son management autoritaire et souvent solitaire a fini par montrer ses limites. Son approche centralisatrice et sa quête obsessionnelle de la performance ont fait peser une pression intolérable sur ses équipes. Elle a eu des conséquences néfastes sur la remontée d'informations au sein du groupe, dont les salariés, craignant d'être sanctionnés, hésitaient à signaler les problèmes. Cela expliquerait en partie pourquoi Tavares a tardé à réagir face aux difficultés rencontrées sur le marché nord-américain en 2024.

On lui a également reproché son arrogance, notamment aux États-Unis, où il aurait pris seul et contre l'avis de tous, la décision d'arrêter la fabrication de l'emblématique moteur V8 Hemi pour les voitures particulières, au nom de l'écologie. Ce qui traduirait, selon ses détracteurs, une méconnaissance totale du marché américain où les préférences des clients sont radicalement différentes de celles connues en Europe.

Par ailleurs, sa rémunération (19,2 millions d'euros en 2022), que même le président Emmanuel Macron a trouvé « choquante », était en total décalage avec les sacrifices demandés aux salariés, nuisant ainsi à l'image du groupe.●

* L'affaire du Dieselgate n'a pas concerné que VW, une étude de l'Algemeiner Deutscher Automobil-Club (ADAC) ayant révélé peu après que les véhicules diesel de plusieurs marques, notamment Volvo, Renault, Jeep, Hyundai, Citroën et Fiat dépassaient les limites d'émission légales (sans que cela signifie qu'il y eut un trucage organisé).





Gints Zilbalodis
auf dem
Savannah Film
Festival im
Oktober 2024



Szene aus
dem Film *Flow*

Keine Angst vorm Wasser

IIII Interview: Max Dax

D'Land: Herr Zilbalodis, Ihr Film *Flow* erzählt die ziemlich apokalyptische Geschichte einer Katze, die im Angesicht einer großen Flut auf ein treibendes Boot springt und sich mit anderen Tieren arrangieren muss. Sind Sie religiös – oder warum haben Sie sich für das Motiv einer Sintflut entschieden?

Gints Zilbalodis: Tatsächlich stand die Figur der Katze am Anfang: Die Angst der Katze vor dem Wasser. Ich wusste: Das kann ich ohne Dialoge erzählen. Jeder versteht diese Ausgangslage. Und dann kommt die Flut. Und mit der Flut kommen die anderen Tiere ins Bild, die auf höchst individuelle Weise auf die Bedrohung durch das Wasser reagieren. Und obwohl es auch Tiere gibt, die der Katze nicht wohlgesonnen sind, gibt es in diesem Sinne keine Antagonisten in meinem Film. Die biblische Flut funktionierte wunderbar als Bühnenbild oder Kulisse für die Geschichte einer Katze, die ihre Furcht vor dem Wasser verliert.

Ist *Flow* ein Film für Kinder?

Ich war vor allem davon besessen, einen Film zu machen, den ich mir selbst gerne anschauen würde. Es gibt so viele Filme, die für Kinder gemacht sind, sich aber eigentlich gar nicht an sie wenden. Fast ist es so, als ob die Macher dieser Filme auf sie herabschauen würden, sie irgendwie bevormunden und ihnen alles vorkauen. Und die armen Eltern werden von ihren Kindern mitgeschleppt und müssen diese Filme dann im Kino ertragen, obwohl es in

ihnen nichts gibt, was sie an Erkenntnis für sich selbst mitnehmen könnten.

Haben Sie Kinder?

Nein. Aber auch ohne selbst Vater zu sein, erinnere ich mich doch noch sehr gut an meine Kindheit. An die Bücher, die mich gefesselt haben und an die Filme, die ich geliebt habe. Abenteuergeschichten mit Tieren haben mich immer fasziniert. Meine Eltern haben mir viele Filme gezeigt, auch welche, die vielleicht nicht für Kinder gedacht waren. Vielleicht habe ich damals nicht alles verstanden, aber diese Filme haben mich bewegt und mit Sicherheit inspiriert.

Was für Filme waren das?

Filme von Hitchcock und von Akira Kurosawa und Michael Scorsese, alle möglichen Filme. Insbesondere die Filme von Kurosawa haben es mir angetan. *Die sieben Samurai*, *Ikiru* und *Zwischen Himmel und Hölle*. Sie alle eint, dass sie fantastisch erzählt sind. Es sind Geschichten, die durch die filmische Art und Weise, wie sie erzählt werden, in ihren Bann ziehen. Mich als Europäer beeindruckten vor allem die asiatischen Filme der 1950-er und 1960-er Jahre, die oft sehr langsam erzählt sind, dass man während des Schauens parallel über das Geschehen nachdenken kann. Wie in einer Meditation.

Die Filme, die Sie nennen, sind allesamt keine Animationsfilme. Wann wurde Ihnen klar, dass man alles auch mit einer Animation erzählen kann?

Es waren weniger Zeichentrickfilme, die mich diesbezüglich beeindruckt haben, es sind eher die Produktionsmöglichkeiten, die uns heute die digitale Simulation bietet, die mich begeistern. Als Filmregisseur bin ich an langen Einstellungen interessiert, an langen Kamerafahrten durch Städte oder durch die Natur. Beides gibt es in *Flow*, da sind einige Szenen bis zu fünf Minuten lang. Das könnte man gar nicht zeichnen oder in Wirklichkeit filmen. Das geht aber, wenn man sich mit der virtuellen Kamera in 3D-Welten bewegt. In der Animation habe ich die Freiheit, nicht nur eine packende Geschichte zu erzählen, sondern ich kann auch die Möglichkeiten einer Kamerafahrt voll ausschöpfen, weil sie sich ohne Einschränkungen bewegen kann, etwa, wenn sie der Katze beim Tauchen unter Wasser folgt. Ich kann das Licht setzen wie ich will, ich bin an keinen echten Sonnenuntergang gebunden, ich kann den Fokus auf die Narration setzen, weil ich mir keine Gedanken über die Verfügbarkeit von Schauspielern oder natürlichem Licht machen muss.

Sie haben sich mit einer Welt, die in einer apokalyptischen Flut untergeht und langsam verschwindet, ein visuell sehr komplexes und schwieriges Bühnenbild ausgesucht. Kevin Costner ist 1995 krachend mit *Waterworld* gescheitert. Er ist an der Unberechenbarkeit des Wassers gescheitert.

Da machen Sie ein Fass auf! Eine Welt aus Wasser glaubwürdig darzustellen, gehört vermutlich zu den schwierigsten Aufgaben im Film. Für *Flow* mussten wir alle möglichen neuen Tools



UFO Distribution



UFO Distribution

Flow, die Katze, die keine Angst mehr vor dem Wasser hat

Feuilleton

land
24.01.2025

23

Gints Zilbalodis über seinen Animationsfilm *Flow*, der kürzlich den Golden Globe gewann und Anwärter auf einen Oscar ist

entwickeln. Man muss einerseits die Physikalität des Wassers und die Codierung der KI-gesteuerten Software verstehen, damit die Kamerafahrten „echt“ aussehen, auch wenn sie durch fantastische Landschaften und gerenderte Bilder führen. Die Glaubwürdigkeit der Kamerafahrten war deshalb so wichtig, weil es im Film keinen Dialog gibt. Ich war gezwungen alle anderen Mittel des Kinos zu nutzen, um die Figuren zum Leben zu erwecken – mit den experimentellen Mitteln der Musik, des Tons, der Beleuchtung, dem Schnitt und der Kamera.

Sie sprechen von totalem Kino? Von Kino mit den expliziten Mitteln des Kinos?

Ja, das ist es. Ich bin wirklich am meisten inspiriert von Filmemachern, die die Kamera wirklich benutzen. Wie Ray Liotta und Lorraine Bracco den Supper Club in *Goodfellas* in einem langen Take durch die Küche betreten ... Und ich wollte in *Flow* in jeder Szene dieses immersive Gefühl erzeugen, dass man sich in einer glaubwürdigen, anderen Welt befindet. Man beobachtet sie nicht aus der Ferne. Im Gegenteil. Wir sind der Katze sehr nahe, weil die Kamera ihr auf Augenhöhe folgt. Wir haben im Film viel mit Weitwinkelobjektiven gearbeitet, die es dem Publikum erlauben, sich im Filmbild umsehen zu können und immer wieder Neues oder zuvor Verborgenes zu entdecken.

Viele der CGI-generierten Szenen in *Flow* haben eine zutiefst malerische Qualität. Sie erzählen eben nicht mit den Mitteln des Hyperrealismus.

„Ich war gezwungen alle anderen Mittel des Kinos zu nutzen, um die Figuren zum Leben zu erwecken“

Ich wollte kein hyperreales Bild – der Standard der meisten CGI-Animationen. Als ob man beweisen wollte, dass man im Animationsfilm heute Bilder realer als real zeigen kann. Ich wollte die Illusion einer Realität – mit Bildern, die auch eine abstrakte Ebene aufweisen. Vor allem wollte ich keine hyperrealistischen Tiere zeigen. Ich wollte mich nicht dem Uncanny Valley nähern – damit bezeichnet man die Sollbruchstelle, in der das menschliche Auge oder Hirn sich vom gezeigten Bild abwendet, weil es eben nur fast echt ist, weil es kalt und steril ist und keine Fantasie im Kopf mehr

befeuert. Wenn man das Filmbild aber abstrahiert und stilisiert, kann man ausdrucksstärker sein und diese Lücken im realistischen Detail mit der eigenen Vorstellungskraft füllen.

Mögen Sie dies vielleicht am Beispiel der schwarzen Katze verdeutlichen?

Die Katze ist vor allem eine Silhouette, sie ist schematisch, sie ist ganz eindeutig gezeichnet. Aber für dich als Zuschauer wird die Katze zu deiner Katze, die Lücke im Realismus wird mit eigenen Erinnerungen angefüllt. Ich spreche von einer psychologischen Illusion. Da wir *Flow* selbst produziert haben, waren wir niemandem Rechenschaft schuldig. Wir konnten kühner und persönlicher erzählen. Das wäre einem Regisseur, der sich in einem Hollywood-Studiosystem bewähren und seinen Produzenten regelmäßig präzise berichten muss, in dieser Weise niemals möglich gewesen. In einem solchen System hat man als Regisseur permanent mit Leuten zu tun, die nicht die Ästhetik im Blick haben, die keine künstlerische Vision zum Leben erwecken wollen. Diese Produzenten wollen im Zweifel lieber die zweite, dritte oder siebte Fortsetzung eines erfolgreichen Films finanzieren, als etwas wirklich Neues auszuprobieren. Wir haben *Flow* hauptsächlich in Lettland gedreht, wo es keine große Filmindustrie gibt. Das war unser Glück.

Offenbar haben Sie die Industrie nicht benötigt. Ist die KI bereits so anwendbar, dass sie gewissermaßen über Ihre eigenen Produktionsmittel verfügen?

Auf jeden Fall. Es gibt heute so viele Tools und Dinge bereits im iPhone, die es einem theoretisch erlauben, mit der in jedem Haushalt verfügbaren Technologie kinotaugliche Filme zu drehen. Die KI ermöglicht es aber vor allem, verschiedene Ästhetiken auszuprobieren, zu verwerfen oder ihnen einen ganz persönlichen Spin zu geben. Es handelt sich um Werkzeuge, die mit einem in den kreativen Dialog treten können. Ich blicke daher sehr zuversichtlich auf die Zukunft der unabhängigen Animation.

Ihr Film hat ein offenes Ende – vorausgesetzt, man verlässt den Kinosaal nicht bereits während des Abspanns. Man muss buchstäblich bis ganz zum Schluss bleiben.

Aber auch das ist totales Kino. Ich weiß natürlich, dass es Zuschauer gibt, die das Kino zu früh verlassen – bevor der Film wirklich zu Ende ist. Aber zugleich will ich niemanden erziehen. Aber jene werden belohnt, die bis zum Ende ausharren. Und das ist ein meines Erachtens viel zu selten genutztes Ausdrucksmittel des Kinos. Die Schlusszene nach dem Abspann ist deshalb ein so kraftvolles Ausdrucksmittel, weil es mit einfachsten Mitteln erlaubt, mehrere Interpretationen zu bedienen. Ein offenes Ende setzt so viel mehr im Zuschauer in Gang als ein Happy End. Und achten Sie, sollten Sie *Flow* noch einmal anschauen, auf die Hunde, von denen ja mehrere im Film auftauchen. Sie sind in einer Art Endlosschleife gefangen, in der sie auf ewig einem Kaninchen hinterherjagen, statt zu begreifen, was um sie herum geschieht. ●



Chagall, seul en Sarre

IIII Loïc Millot

Les collections du Saarländmuseum comptent plus de cinq cents œuvres sur papier de Marc Chagall (1887-1985). Un prétexte tout trouvé pour lui consacrer l'exposition *Die heilige Schrift*, et dévoiler ainsi une partie du fonds dédié au thème biblique sur une période de quarante ans, soit environ 120 œuvres graphiques. Du pain béni pour l'artiste originaire de Vitebsk, ville au nord de la Biélorussie relevant autrefois de l'empire russe, où était installée la communauté hassidique dont il était issu. Outre la synagogue, la cité accueillait, dès 1897, une importante école d'art qui deviendra l'un des plus importants centres de l'avant-garde, connu sous le nom de l'École de Vitebsk. Chagall en fut le directeur, avant qu'il ne soit évincé par Kasimir Malevitch. Parmi les artistes célèbres qui ont étudié à Vitebsk, citons, parmi les plus connus, El Lissitzky ou encore Ossip Zadkine.

Au seuil de l'exposition, on lit cette déclaration de Chagall : « Depuis ma plus tendre enfance, la

Bible m'a captivé. La Bible m'a semblé être la source poétique la plus riche de tous les temps. Depuis, j'ai cherché son reflet dans la vie et dans l'art. La Bible est comme un écho de la nature, et c'est ce mystère que j'ai essayé de transmettre ». De fait, le peintre y est revenu tout au long de sa carrière, reconnaissant dans le mythe vétérotestamentaire une « vision du destin du monde ». C'est en fait un double retour aux sources dans le cas de Chagall. Non seulement parce que la plupart des thèmes traités par le peintre s'ancre dans l'Ancien Testament, livre peuplé de rois, d'archontes, de héros, de prophètes et prophétesses, mais aussi de femmes courageuses à l'instar d'Esther. L'acte même de figurer le sacré ne va pourtant pas de soi, en particulier dans la tradition juive qui est frappée d'iconoclasme, ou plus précisément d'aniconisme. L'interdit figuratif du divin est inscrit dans le marbre, comme on peut le lire dans l'Exode, qui renferme la prescription la plus sévère : « Tu n'auras pas d'autre dieux que moi. Tu ne feras aucune image sculp-

tée, rien qui ressemble à ce qui est dans les cieux, là-haut, ou sur la terre, ici-bas, ou dans les eaux, au-dessous de la terre. » Nous voici prévenus.

C'est dire si Chagall s'est montré rebelle à sa propre tradition, s'élevant contre un interdit qui opère comme une négation de son activité artistique. Le peintre a subverti l'interdit des images en vigueur dans le judaïsme, tout en s'inscrivant au sein d'une tradition iconophile chrétienne, qui a misé comme jamais sur la fabrication des images pour la propagation de son culte. Rendre visible l'invisible, le divin, tel fut en effet le programme théorico-théologique du christianisme, ce qui en fera la « religion la plus productrice d'images » comme le rappelle Georges Didi-Huberman dans l'un de ses essais. Voilà qui ferait de Chagall un sacré hérétique, tant au sein du judaïsme, que du christianisme. N'a-t-il pas d'ailleurs répondu favorablement aux commandes que lui ont adressées certains membres du clergé, et qui l'ont conduit à réaliser des vitraux pour d'importants édifices chrétiens ? La cathédrale de Metz en est un bon exemple, celle-ci abritant depuis la fin des années 1950 tout un cycle allant de la Genèse à l'exode douloureux du peuple juif.

L'exposition sarroise fait complètement l'impasse sur le reste du monde. On n'y trouve aucune traduction des cartels, même pas en anglais, ne se souciant pas du public transfrontalier qui pourrait la visiter. De même, aucun prêt d'une autre institution n'a été envisagé pour enrichir le parcours, se contentant de valoriser son seul fonds iconographique. Aucune mention n'est faite des deux réalisations majeures de Chagall dans la Moselle voisine : les vitraux de la cathédrale de Metz et ceux de la Chapelle des Cordeliers à Sarrebourg. Ainsi coupée du monde,

Dans ses illustrations de la bible, Marc Chagall s'affirme comme un immense coloriste

l'exposition de la Galerie moderne se focalise en grande partie sur la commande que Ambroise Vollard a passée auprès de Chagall, à savoir l'illustration de la Bible, dont le musée sarrois possède un grand nombre de gravures de grande qualité. Le projet, conçu dès les années 1930, est interrompu par la mort accidentelle du marchand d'art en 1939 puis par la guerre. Le livre illustré a finalement vu le jour en 1956 et compte 102 planches. Un exemplaire de cette édition peut être admiré sur place. Pour chaque gravure, le cartel renvoie à l'épisode de l'Ancien Testament concerné, tissant un lien entre l'épisode convoqué de l'Ancien Testament et sa mise en images. Soit l'occasion de retracer les grandes stations de ce récit, dans ce qu'il a de merveilleux ou de dramatique ; la création de l'humain, l'arche de Noé, Abraham et les trois anges, la libération de Jérusalem. Autant d'étapes où l'imagination de l'artiste fait la part belle au symbolisme traditionnel : étoile de David, lion de Juda, rouleaux de la Torah, inscriptions hébraïques gravées sur les Tables de la Loi...

L'avènement de la couleur jaillit aux deux sections suivantes, qui réunissent de très belles planches



Chagall fiait la part belle au symbolisme traditionnel

pour Verve, célèbre revue d’art fondée en 1937 par le critique d’art et éditeur Tériade, et les 24 lithographies de The Story of Exodus, livre édité en 1966 à Paris et New York. Comme souvent chez Chagall, le profil prédomine sur la face, quand il ne se plaît pas à condenser les deux, ou encore à hybrider le masculin et le féminin, le haut et le bas. S’y affirme avec splendeur l’immense coloriste, notamment au travers du cycle dédié à Moïse recevant les tables de la Loi, dont quatre variantes sont proposées. Sur l’une d’elles, ne transparait, de Yahvé, qu’une main, rehaussée d’or en guise de lumière divine, tandis que Moïse, de profil, tend les bras pour accueillir les commandements. Trois autres épreuves mettent exclusivement en lumière la figure mosaïque, renvoyant la divinité à une absence figurative. Il est étonnant que Chagall ait parfois repris l’attribut des cornes affublant la tête de Moïse, alors qu’il s’agit d’un accessoire résultant d’une erreur de traduction en latin de la Bible. Des cornes à la couronne, il n’y a cependant qu’un pas, qu’un glissement morphologique et sémantique que Chagall franchit allègrement. Ainsi Moïse portait-il, selon les configurations, cornes ou couronnes, indifféremment. Voilà le spectateur encorné à son tour dans un vertige philologique, dans un tourbillon interculturel où tout est placé sous le sceau de la traduction et du passage. Ce qui ne doit pas nous faire oublier l’essentiel, à savoir que le christianisme est une émanation du judaïsme. Jésus, comme Marie, ainsi que les apôtres, ne sont-ils pas tous Juifs ? Il y a des évidences qui sont toujours bonnes à rappeler. ●

Exposition Marc Chagall, *Die heilige Schrift* à la Galerie Moderne du Saarländmuseum (Saarbrücken), jusqu’au 13 avril

MAUX DITS D’YVAN

Le Pen est mort ! Vive le RN ?

IIII Yvan

Jean-Marie Le Pen qui rime, faiblement il est vrai, avec peine et gégène, est donc mort et doublement enterré, d’abord dans l’inimitié familiale à La Trinité-sur-Mer, ensuite dans le militantisme public à Paris. Mais si sa dépouille est bien froide et morte, ses idées sont plus chaudes et fortes que jamais. En témoignent le résultat des votes un peu partout dans le monde, en rendent compte aussi ce qu’il faut malheureusement appeler les hommages rendus par la droite et l’extrême-droite. *De mortuis nihil nisi bonum*. L’occasion était trop belle pour la droite d’achever sa banalisation, pour l’extrême-droite de le glorifier et de répéter tout haut ce qu’elle continue à penser tout bas. L’adage latin a servi de caution à Macron et Bayrou pour caresser dans le sens du poil l’électeur macho et l’électrice facho : « L’histoire jugera le combattant », péroraient-ils, en espérant que la fille reconnaissante ne jugera pas de sitôt le gouvernement. Et celle-ci se sentait enfin autorisée à verser des larmes, qui n’étaient pas de crocodile, sur le cadavre de son père, en regrettant publiquement de l’avoir exclu du parti.

Fidèle à la leçon de Freud dans *Totem et Tabou*, l’amazone de la horde sauvage a tué le père pour s’approprier son corps électoral et accéder à la charge suprême que le vieux a toujours refusée pour lui et les siens. Est-ce un hasard si les fils de la horde primitive, décrite par le père de la psychanalyse, sont aujourd’hui des filles, blondes de préférence, qu’elles s’appellent Marine, Alice ou encore Georgia et qu’elles vénèrent le père sous les noms de maréchal, Führer ou encore duc ? Ce dernier, d’ailleurs, n’est pas tué, mais ressuscité et vénéré.

Les mots annoncent et précèdent l’acte, le verbe indigeste porte en gestation le geste

Pour imiter Georgia, Marine a renié Alice et rebaptisé le FN paternel en RN, un nouveau nom pudique pour désigner un vieux mouvement qui rassemble le ressentiment national. Il est vrai que dans cette entreprise de « dédiablement », le tortionnaire d’Alger jouait, avec Zemmour, le rôle utile de repoussoir, du diable en somme, face auquel la fille apparaissait presque comme un ange.

Le choix des mots des uns et des autres, tout comme celui de Trump dans son speech d’investiture, est symptomatique du mal qui gangrène la vie politique. La mère Le Pen désigne son défunt père de guerrier, alors que Bayrou en parle comme d’un combattant. L’une montre ainsi qu’elle se situe déjà dans la post-démocratie, quand l’autre se berce encore dans l’illusion de combattre démocratiquement un adversaire. Ces Don Quichotte feraient bien de relire Carl Schmitt, le sulfureux juriste des nazis, antidémocrate notoire, qui prônait un État politique fort, seul garant pour lui d’un État social faible. Un tel État ne discute pas avec des adversaires, mais fait la guerre à des ennemis.

Les mots annoncent et précèdent l’acte, le verbe indigeste porte en gestation le geste. « Au commencement était le verbe », nous avertit Saint Jean. *Wehret den Anfängen !* Le tribun Le Pen était un virtuose du verbe, et sa fin autorise les moyens dont use et abuse sa fille et ses semblables pour enterrer la démocratie. Et pour confirmer, plus de deux millénaires plus tard, la thèse de Platon, selon laquelle la démocratie, dans un éternel retour des régimes, engendre la tyrannie. ●

D’GEDICHT VUN DER WOCH

Nëmme keng Panik!

IIII Jacques Drescher

„(...) datt mer net op eemol an en Zenario erarutschen, wou (...) nach just d’Milliardären d’Soe kréien...“ (Gusty Graas, 100,7, 21.01.25).
„Mir sinn och quelqu’un!“ (Marc Angel, 100,7, 22.01.25).



Seng Knechte sinn a Panik;
Vläicht ass se och gespilt.
Den Trump ass nees de Meeschter;
Kee Schampes gouf gekillt.

Europa mécht déck Baken;
Do ass et wéi den Här.
Dem Trump seng Milliardäre
Sinn net aus Delaware.

Den Trump, deen ass méi ruppeg;
De Biden war dement.
D’verkéiert een am léifste
Mat Gecken, déi ee kennt.

Lo mussen se alt taaschten
A kucke wéi en téckt:
De Yankee huet Europa
Schonn ëmmer gär ge...fiderallala!

Noble, moderne Melodramatik

IIII Marc Trappendreher

Das englischsprachige Spielfilmdebüt des spanischen Filmautors Pedro Almodóvar, *The Room Next Door*, wird von zwei grandiosen Darstellerinnen in nobler Melodramatik, leuchtenden Farben und eleganter Musik getragen. Dass zwei der anerkanntesten Schauspielerinnen des gegenwärtigen amerikanischen Films, Julianne Moore und Tilda Swinton, zu dem spanischen Filmkünstler fanden, dürfte bei näherer Betrachtung nicht verwundern: Ihre vergangenen Darbietungen eindringlicher Frauenschicksale prädestinieren Moore und Swinton nahezu dazu, zu Almodóvars amerikanischen Musen zu werden, hat der Regisseur doch bereits zu Beginn seiner Karriere gerne dezidiert die weibliche Perspektive eingenommen.

The Room Next Door, in Venedig während der vergangenen Filmfestspiele mit dem Goldenen Löwen als Bester Film ausgezeichnet, zeugt einmal mehr von Almodóvars virtuosem Gespür das Genre des Melodrams in ein zeitgenössisches Setting zu überführen und präsentiert dabei ein Schauspiel-duell, das diesen 23. Spielfilm des Künstlers ganz durchdringt: Die Grundlage bildet der Roman *What Are You Going Through* von Sigrid Nunez, der thematisch gut in Almodóvars Repertoire passt: „Etwas, das lebt, sollte nicht enden“, ist der erste Satz, den Ingrid (Moore) im Film äußert. Sie ist eine New Yorker Bestseller-Autorin, die in ihrem letzten Werk „On Sudden Deaths“ ihre Angst vor dem Tod zu verarbeiten versucht. Ihre lebensfrohe Überzeugung wird auf die Probe gestellt, als sie die Nachricht erhält, dass ihre enge Freundin Martha (Swinton) an Krebs erkrankt ist und nicht mehr lange zu leben hat. Marthas Wunsch ist es, dass ausgerechnet Ingrid ihr im Raum nebenan beisteht, während sie sich für den Freitod durch illegale Substanzen entscheidet – ein Akt, der in den USA unter Strafe steht.

The room next door ist ein typischer Almodóvar-Film, der all seine charakteristischen Elemente vereint

Während das Motiv, die Kontrolle über das eigene Leben und das Leben anderer bis zum Schluss zu bewahren, wechselseitig thematisiert wird, kreist dieser neue Film ganz um die Themen, die Almodóvar schon immer interessiert haben: Mutterschaft, Lust, Liebe und tiefe Verbundenheit. Dann gibt es die Narben der Vergangenheit, die Entfremdung der eigenen Tochter, verflorsene Liebschaften. Der Spanier verdichtet all dies jedoch im Kontext des Todes und der Angst, nicht mehr genug Zeit zu haben. Es ist zunächst überraschend, dass dieser lebensbejahende Filmemacher sich nun mit Abschied, Trauer und der Angst vor dem Tod auseinandersetzt. Diese Entwicklung erscheint indes nur folgerichtig: Obwohl Almodóvar die „wilde“ und „rauschhafte“ Dimension seines Frühwerks – er ist immerhin einer der wenigen Filmkünstler, der seit rund einem halben Jahrhundert für die Freizügigkeit in der Darstellung von Begierde, Lust und Leidenschaft immer wieder internationale Anerkennung erlangte – nicht aufgegeben hat, bringt er sie nun mit Bedacht und einer gewissen Wehmüt aus der Rückschau zum Ausdruck. Dabei verwebt er spielerisch Verschwörungstheorien rund um Gesundheit, Großkapital und Klimawandel, setzt ferner ebenso spitze wie nachdenkliche Kommentare über ein grundlegendes Absterben des Affekts im Kontext gegenwärtiger gesellschaftlicher Umbrüche. Almodóvars unzuverlässige filmische Autobiographie *Dolor y gloria* (2019) war eine nachdenkliche Reflexion über seine Karriere, in der Antonio Banderas als Alter Ego auftrat. Doch es war sein letzter Film, *Madres Paralelas* (2021), der viele seiner vertrauten Motive vereinte und zum ersten Mal die Franco-Diktatur in Spanien direkt thematisierte, ein Thema, das in früheren Werken oft nur im Hintergrund präsent war. Mit 74 Jahren spricht Almodóvar nun offen über dieses kollektive Trauma Spaniens und betrachtet sich selbst als Künstler, was darauf hindeutet, dass er eine neue, altersbedingte Phase der künstlerischen Auseinandersetzung eingeleitet hat.

Allein in der Kurzskeizze der Handlung von *The Room Next Door*, die essenziell von der Sterbehilfe erzählt, zeigt sich, wie sehr Almodóvar darauf aus ist, einen Kern des Melodrams zu treffen, nämlich die Vermittlung eines Gefühls über das menschliche Leiden. Die Schicksalsschläge, die die Menschen in einem Almodóvar-Film treffen, sind überaus einschneidend, lebensverändernd und bringen oftmals ihr wahres Wesen hervor. Das Los der Protagonistinnen ist auch hier einmal mehr verschlungen in Missverständnisse; emotionale Wendungen treffen die beiden Heldinnen nachhaltig und unver-

hofft. Und doch, den beiden Heldinnen genügt es, die Schönheit in den kleinen Dingen überall um sie herum zu sehen, in der Natur, etwa im Fallen der ersten winterlichen Schneeflocken. Diese Schönheit muss sich nicht wie im klassischen Hollywood-Melodram noch etwaige Male spiegeln in der Musik oder in der Architektur – sie muss bei Almodóvar nicht unentwegt beschworen werden. Da genügt ein Besuch in der Bibliothek, ein ausgewogener Spaziergang oder noch ein gemeinsamer Filmeabend.

Das melodramatische Leid birgt auch eine Form des vitalen Protestes, vielleicht nicht so sehr gegen die Ungerechtigkeit der Welt als gegen das Unglück in ihr, das Unglück, das der Mensch erfahren muss. Marthas unheilbares Krebsgeschwür ist ein Unglück, das über sie hereinbricht, doch mehr noch scheint sie mit der amerikanischen Rechtslage zu kämpfen, die ihr die Selbstbestimmung verweigert. Im Angesicht des Todes, durch den Akt des Suizids, noch einmal die ganze Lebensfreiheit zu beschwören, bringt diese Frau ganz zu sich. Almodóvars Figuren sind unserer Erlebniswelt somit zunächst ganz angepasst und bilden Projektionsflächen, die unseren Lebensverhältnissen analog sind. Und doch sind sie Teil eines ästhetischen Programms, Teil einer poetischen Anordnung, die die Kunst hervorbringt und für diese konstitutiv ist, demnach bewegen sie sich zugleich in einem Rahmen, von dem wir ganzheitlich ausgeschlossen sein müssen. Dafür genügt allein der Blick auf das innere filmische Verweissystem von *The Room Next Door*: Anspielungen auf Ingmar Bergmans Persona und Alfred Hitchcocks Vertigo sind deutlich spürbar.

The Room Next Door ist ein typischer Almodóvar-Film, der alle seine charakteristischen Elemente vereint: die Themen, den unverwechselbaren Stil, insbesondere in der Farbgestaltung und der Streicher-Musik seines Hauskomponisten Alberto Iglesias. Einzig das Schauspiel von Julianne Moore und Tilda Swinton will nicht ganz zur vollen Entfaltung kommen. Seltsam fühlt man sich an Asghar Farhads *Todos lo saben* (2018) erinnert, in dem das spanische Schauspielpaar Penélope Cruz und Javier Bardem in einem Drama über Vergangenheit, Liebe, Schmerz und Vertrauen zusammengeführt wurde. In der Zusammenarbeit zwischen dem iranischen Regisseur und dem spanischen Duo scheint etwas in der Schauspielführung verloren gegangen zu sein, was sich auch in diesem spanisch-amerikanischen Dialog andeutet. Gleichwohl: So sehr Almodóvar die Kernaspekte des Melodrams abruf und affirmiert, so sehr entzieht er dem Genrestoff die Larmoyanz, schafft Zugangshilfen durch Anbindungen an allgegenwärtige Lebensrealitäten und modernisiert es so immerzu – dies bleibt seine Gratwanderung, sein großer Kunstgriff: *The Room Next Door* ist ein Film, der in seinen stärksten Momenten über die großen Sinnfragen des Lebens nachdenkt, es ist klarerweise ein Alterswerk, in dem Almodóvar mit sehr viel Feinfühligkeit den einstigen Themenkomplexen seines Werkes nachspürt – ohne Dramatik, ohne tränenreiche Wendepunkte, ganz kammer-spielartig auf die Präsenz seiner zwei Hauptdarstellerinnen fokussiert. Mehr braucht er nicht, um großes Gefühlskino, im noblen Sinne des Wortes, freizusetzen. ●



Pedro Almodóvar
bei der Arbeit
mit den
Schauspielerinnen
Julianne Moore
und Tilda Swinton

Dialogue

IIII Marianne Brausch

Le peintre JKB Fletcher rencontre le photographe Edward Steichen : une expérience

Echo (after Steichen), est la troisième exposition monographique de JKB Fletcher après *Abundance* en 2022 et *Landmass* en 2023 à la galerie Nosbaum Reding. Le peintre est né en 1982 en Grande-Bretagne. Ayant passé plusieurs années en Australie, après des études en Angleterre et en Californie, il s’est installé en 2013 au Luxembourg. Un changement radical s’est opéré dans sa peinture depuis l’Australie.

JKB Fletcher devait un jour rencontrer et regarder Edward Steichen (1879-1973). Mais que veut dire le titre de l’exposition *Echo (after Steichen)* ? Est-ce « après » ou « d’après » Edward Steichen ? Car *Echo (after Steichen)* est bien l’exposition d’un peintre. Il ne s’agit pas de la parcourir superficiellement et de parler de copie. Ce serait dommage de tirer des conclusions hâtives : JKB Fletcher ne projette pas une photographie de Steichen à la taille de ses toiles, pour reproduire le motif. Il ne respecte pas les cadrages du photographe, ni les règles classiques de la peinture : couche de fond blanc sur la toile puis couches de couleurs successives...

En termes de technique de peinture à l’huile sur toile, le temps de séchage de la couleur –sept jours pour le blanc, cinq pour le noir – permet à Fletcher de travailler la matière et les nuances en mouillé sur mouillé, brossage à sec et glacis superposés. Écoutons-le parler, aussi, de la quasi monochromie de *Echo (after Steichen)* : « The

minimal palette, in pictural, aligns with a kind of clarity. By limiting your colour choices, you’re distilling the visual experience to its essentials which can make the atmospheric elements even more potent and engaging. »

La première pièce par laquelle Fletcher débute sa série l’année dernière, est un homme-masse : l’intitulé de la photographie de Steichen, est *Balzac – The Open Sky*. Fletcher en a réalisé deux exemplaire. Dans la première version que nous avons pu voir dans la réserve, le peintre rejoint la fluidité presque picturale de la première version photographique (1908). C’est un travail du peintre « d’après » Steichen. Comme la deuxième version de JKB Fletcher exposée dans la première salle de la galerie est également un travail du peintre « d’après » Steichen. La prise de vue est de 1909.

La deuxième pièce de la série *Concrete*, concerne le Flatiron Building que Steichen a photographié en arrière-plan dans le clair-obscur. Trois impressions ont été réalisées entre 1904 et 1909, où la masse grise est appuyée chez Steichen sur le brillant noir de la rue mouillée et ponctuée des éclats de lumière de l’éclairage public. Chez Fletcher, le Flatiron est une masse, d’un gris très léger derrière les fines branches d’arbre dénudées en hiver. C’est un travail « après » Steichen. Fletcher a extrait des photographies de Steichen (on le verra encore plus loin), un sens qui lui est propre du mot « nature » : ici, le motif de la branche, prédominant.

Il est certain que la première période de Steichen photographe, appelée pictorialisme car proche du style pictural de l’époque (fin du 19^e siècle, début du 20^e), est une inspiration pour le peintre et plasticien contemporain JKB Fletcher. La lumière de la lune dans la nuit – que ce soit pour le Balzac de Rodin (prises de vue 1908 et 1909) ou *The Pond – Moonlight* (1904) « fait » la photographie : les lignes élancées des arbres au bord de l’étang, la masse physique toute en puissance du corps de l’écrivain. De la ligne à la masse, de la finesse à l’épaisseur « from lean to fat », dit Fletcher.

Le tableau *Abundance | Steichen*, comme la masse en grisaille du Flatiron, n’est pas un travail « d’après » Steichen. Les arbres et le chemin au bord de l’eau partagent la moitié du tableau avec

le reflet des arbres inversés en miroir. *Water | Steichen*, est une pixélisation de points de lumière, tandis dans *Lake | Steichen*, une masse de pure peinture noire occupe le centre du tableau.

Il y a dans la deuxième salle de la galerie, un tout petit tableau. Un de la série *Horizon | Steichen*. Il n’est pas noir et blanc mais une expérience en couleurs par un mélange de bleu et de jaune. Comme Steichen s’était essayé aux possibilités techniques du mélange de pigments avec de la couleur aquarellée et de la gomme arabique sur tirage monochrome au platine. Les tirages de la photographie du *Balzac* de Rodin Steichen, sont en effet en couleurs : brun, bleu-gris et jaune-vert-noir.

Pour comprendre les autres tableaux de la série *Horizon | Steichen* exposés dans la grande salle de la galerie et le bureau, il faut revenir à un épisode de la vie d’Edward Steichen dans les forces expéditionnaires américaines durant la Première guerre mondiale. JKB Fletcher l’illustre par l’avion en piqué de la série *Air | Steichen* : horizon élargi, ciels de haute mer, vagues tourmentées (des photographies prises depuis un avion) sont l’occasion pour le peintre de travailler la matière picturale. Des volumes, gris, noirs, blancs, en touches épaisses.

« D’après » Steichen, « après » Steichen... Dans la salle 2, l’approche du peintre se détache de ce qui est l’essence des photographies « radicales » (*straight photography*) à partir des années 1915, suivant l’expression de Steichen lui-même. Avec la perspective et la profondeur, on s’éloigne du pictorialisme, voire de Steichen ? *Air* (les nuages), *Horizon*, (un diptyque de bord de mer) et deux *Landmass* (une rivière encaissée dans de hautes ravines montagneuses et boisées).

Et puis, il y a les peintures bleues. *Blue | Steichen*, *Blossom | Steichen*, *Blue | Blossom | Steichen*... « Once upon a time, blue tried to kill me », raconte Fletcher. « But I can’t be mad with something so beautiful. » Les prises de vue que Steichen a prises de son père Jean-Pierre Steichen (1854-1944) dans son jardin, sont la piste d’un héritage qui fit de son fils un botaniste passionné. Est-ce là « la » rencontre Fletcher-Steichen ? Passion du bleu de l’un, des fleurs de l’autre, textures des fleurs pour le photographe, textures des couleurs pour l’autre. On le croit. ●

Echo (after Steichen) de JKB Fletcher, est à voir à la galerie Nosbaum Reding Luxembourg. Jusqu’au 1^{er} mars



|||||

T A B L O

G O U V E R N A N C E

Crise au Mudam

Ce lundi, Patrick Majerus, président du conseil d’administration du Mudam depuis 2021, a démissionné de ses fonctions avec effet immédiat. Le communiqué envoyé mercredi soir par le musée salue son engagement et son rôle dans le développement du Cercle des collectionneurs. Ce que le texte officiel ne dit pas, c’est que le torchon brûle depuis des mois entre lui et

la directrice Bettina Steinbrügge. Les interprétations divergent quant à ce qui a allumé le feu. Pour certains, le conseil d’administration se montre trop interventionniste dans la politique du musée et outrepassé son rôle. Mais en interne, des voix s’élèvent pour critiquer le mode de management de la directrice. Plusieurs membres du personnel du Mudam reprochent à la directrice l’absence de vision claire qui lui fait changer souvent d’avis, une attitude de reproche permanente y compris avec des attaques verbales, et un manque de soutien et de bienveillance.

Selon nos informations, la direction des ressources humaines, la délégation du personnel, puis le conseil d’administration ont été alerté depuis plus d’un an.

Une étude a été commandée à un cabinet de conseil « à l’initiative conjointe du conseil d’administration et de la direction » explique le ministère de la Culture, à notre demande. Il s’agit d’un état des lieux pour « identifier d’éventuelles pistes pour renforcer la gouvernance et améliorer le fonctionnement interne ». Auprès du *Land*, Bettina Steinbrügge estime que le rapport « constitue une ressource précieuse dont les perspectives viendront nourrir la stratégie du Mudam à l’avenir ». On apprend pourtant que la présentation du rapport a été particulièrement houleuse et chahutée.

Ce n’est pas la première fois que le Mudam se retrouve dans une ambiance délétère. À tel point que le mot « malédiction » revient dans

les commentaires. Les changements réguliers de personnels à des postes-clé (par exemple, la communication a connu a connu quatre directeurs en six ans) n’aident pas à établir des stratégies à long terme. Les nouveaux venus font souvent table rase sans capitaliser sur l’expertise des équipes. L’étude commandée pointerait justement un problème de définition des rôles et des rapports hiérarchiques de chacun.

Conformément aux statuts du Mudam, la présidence du CA sera renouvelée dans les trois mois. Pendant la vacance du poste, Beryl Bruck, vice-présidente, assumera la fonction. Le musée prône « une transition fluide et harmonieuse de la présidence. » FC

A R C H I V

No Data

Als Gilles Zeimet im September 2024 die Direktion des CNA übernommen hat, durfte man in froher Erwartung einer Neuauftellung des Archivs entgegenblicken. Umso überraschender kam diese Woche die Ansage des staatlichen Kulturinstituts, das Archiv sei im Jahr 2025 für die Öffentlichkeit nicht zugänglich. Grund dafür seien die grundlegenden Arbeiten, die anstehen, um ein großes Volumen an Daten intern sowie online zu „harmonisieren“ damit sie dem Publikum zugänglicher sind. Um die Mitarbeiter/innen für diese „ambitiöse Arbeit“ freizustellen, wurde das Archiv einstweilen geschlossen. Der zuständige

Kulturminister Eric Thill (DP) hat dieser Entscheidung zugestimmt, teilt das Kulturministerium dem *Land* auf Anfrage mit. Es sei die richtige Entscheidung, um das CNA für die Zukunft adäquat aufzustellen. Anfang dieses Jahres soll das Suchtool CNA-Search mit einem kleinen Datensatz online gehen, dort kann man Bestände, die bereits digitalisiert wurden, durchsuchen – und das Dokument eventuell, wenn die Rechte es erlauben, anschauen. Allerdings wird man bis nächstes Jahr keine konkrete Anfrage ans Archiv stellen können – *l’ironie du sort*. Ausnahmen sollen für besonders wichtige Fälle gelten, zum Beispiel den Thronwechsel. Anfragen für Ausnahmen seien „unvorhersehbar“ und würden *case by case* analysiert. SP

David Forster
Wallace en 2006

La réalité rattrape la fiction

IIII Jeff Schinker

Il y a déjà des années, le président américain a annexé le Canada et le Mexique pour former l'O.N.A.N., l'Organisation des Northern American Nations. Parce que le président en question, un ancien crooner du nom de Johnny Gentle, pousse l'épure sanitaire de sa nation chérie jusqu'à l'obsession, l'ensemble des détritrus américains sont balancés sur un dépotoir gigantesque à la frontière canadienne, où les habitants souffrent de malformations et de problèmes de santé liés à l'insalubrité de leur territoire. Ce pourquoi différents groupuscules rebelles, dont les plus dangereux sont des assassins en chaise roulante, luttent pour l'indépendance du Canada.

Non, je ne me suis pas trompé de nom en écrivant Johnny Gentle et je n'ai pas non plus esquissé une de ces prolepses cauchemardesques qui pullulent sur les réseaux sociaux, notamment sous forme de caricatures cartographiques, depuis que The Donald a annoncé sa volonté d'annexer le Canada, le canal du Panama et le Groenland. Je viens simplement de résumer un des fils narratifs d'*Infinite Jest*, celui qui a transformé en extrapolation science-fictionnelle le roman-monde autrement plutôt réaliste de David Foster Wallace dont la lecture est à la littérature ce que le marathon est à la course à pied. Foster Wallace s'étant ôté la vie en 2008, il n'est plus là pour vérifier que le monde alternatif qu'il a inventé au milieu des années 1990 a fini par devenir une idée aussi incongrue que menaçante dans la tête du criminel misogyne qui est revenu sur le trône de cette nation qui adore se dire la plus puissante au monde.

De là à dire que l'univers de David Foster Wallace était prophétique et que l'écrivain américain a prédit l'avenir est aussi aberrant que d'affirmer que Donald Trump, ce fils d'un promoteur immobilier incarné avec justesse par Sebastian Stan dans *The Apprentice*¹ d'Ali Abassi, se serait inspiré d'*Infinite Jest* pour ambitionner de redessiner la cartographie nordaméricaine : je mettrai ma main au feu que Donald Trump ne lit pas de romans et que, s'il en avait lu, il n'aurait pas certainement pas choisi ce pavé de plus de mille pages. Quand je demandais, il y a des années, à l'écrivain Hakan Gunday, souvent qualifié

d'enfant terrible de la littérature turque, s'il ne craignait pas qu'Erdogan ne l'enferme pour ses écrits subversifs, il me répondait : « Notre président ne lit pas. »

Je ne crois pas non plus qu'il existe des écrivains visionnaires, qui n'auraient qu'à consulter leur boule de cristal pour y lire, étalé devant eux avec une netteté toute cartésienne, l'avenir. Une fiction d'extrapolation est un monde possible. Une superposition partielle du futur pressenti avec le réel est toujours le fruit du hasard, combiné à une certaine sensibilité pour les situations politiques et sociales du présent, qui permet à l'auteur d'inférer un état futur des choses.

Car si Trump ne projette « que » d'annexer le Canada, le Groenland et le canal de Panama, les échos et résonances entre les projets du président des États-Unis et l'Amérique de Johnny Gentle restent assez stupéfiants. Quant au fameux mur mexicain, la décharge gigantesque du roman n'en est qu'une déclinaison, une hyperbole perverse et machiavélique, un refoulé, un inconscient collectif dont le caractère défécatore plairait certainement à Slavoj Žižek et qui métaphorise conjointement le refus de Trump et consorts à affronter la crise climatique alors même que celle-ci met à sac nos villes et campagnes.

Car il est indéniable que, plus on s'éloigne de l'année de parution d'*Infinite Jest* (1996), plus le nombre de recoupements entre le roman et le réel s'accroît. Un peu comme si le réel courait derrière l'œuvre de Foster Wallace, cherchant à multiplier les parallèles, comme si *Infinite Jest* était un mentor et la réalité un élève s'évertuant à émuler ce monde pourtant grotesque, dystopique, sombre.

Tout se passant un peu comme si, voulant à tout prix contredire l'adage de Leibniz, le réel insistait pour choisir comme terrain de jeu l'un des pires mondes possibles jamais conçus par une fiction. Car d'*Infinite Jest*, Jonathan Franzen avait dit que le roman aurait plutôt dû s'appeler *Infinite Sadness* tant il est vrai que c'est peut-être l'œuvre la moins drôle de Foster Wallace. Et peut-être cela en dit-il moins sur les prétendues prophéties de l'auteur que cela nous renseigne sur le monde dans lequel nous vivons que, de toutes les œuvres ou mondes possibles, ce fut celui-là que la réalité ait choisi de mimer.

Pour illustrer cette hypothèse d'un monde qui s'évertue à copier, dans un rapport de mimesis inversée, l'œuvre de Foster Wallace, rappelons que, dans *Infinite Jest*, l'écrivain invente l'appel en visio bien avant Facetime et en prédit par ailleurs tous les inconvénients. Dans un passage bluffant de précision, il décrit les gens qui avant, au téléphone, pouvaient faire autre chose sans se faire attraper en plein délit de non-écoute et évoque comment les gens, exposés à leur propre image et donc à leurs imperfections finissent par les gommer en recourant à... des masques, ancêtres de ces filtres digitaux

qui nous font ressembler à des images générées par les intelligences artificielles.

Et même si notre ère, celle que Mark Fisher qualifia de capitalisme réaliste, n'a pas encore abouti à ce stade ultime du néolibéralisme évoqué dans l'univers du roman, où les années ne sont plus chiffrées selon la logique d'une religion qui s'imposa jusque dans la comptabilité des années calendaires, mais prennent le nom du plus offrant, ce sponsor pouvant être le fabricant d'un produit comme des couches pour adultes, on n'a qu'à regarder toutes ces salles de concerts qui ont abandonné leur onomastique historique pour se soumettre à la loi du marché en devenant des arènes Accor ou autres O2 Arena pour pressentir que, une fois encore, Foster Wallace a visé juste.

Faut-il donc désespérer de ce monde où la deuxième loi de la thermodynamique si chère à l'œuvre de Thomas Pynchon semble pousser notre civilisation vers un degré d'entropie maximal ? Ce serait sans prendre en considération cette lueur d'espoir qui scintille partout dans la nuit profonde d'*Infinite Jest*.

Ce scintillement qui signifiera le passage à trépas pour tous ceux qui traversent les miroirs aux alouettes que tendent les rebelles sur les routes américaines pour envoyer au fond des ravins leurs victimes, on le trouve dans ces actes de sabotage meurtriers perpétrés par les séparatistes qui, ruse ultime, disséminent à travers les États-Unis un film meurtrier, que le spectateur ne peut plus arrêter de regarder, oubliant dès lors de subsister à ses besoins les plus élémentaires jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Faisant bouffer aux citoyens des États-Unis, symbole d'un Occident dominant aux mains sales, leur insatiable désir de divertissement pascalien, cette même soif de divertissement qui leur a fait élire, après Reagan, un autre *entertainer* plus que dubitatif, ils luttent, finalement, pour une fin de l'exploitation capitaliste tout en craignant, peut-être, que there is no alternative.

La lueur, chez Foster Wallace, est dans la révolution tout autant que dans cette preuve d'humanité que Mario Incandenza, frère handicapé de Hal, apporte au cours des derniers souffles de ce long et inépuisable roman. C'est peu, mais c'est beau. Et c'est, peut-être, tout ce qu'on peut encore demander au monde – un peu de beauté. ●

¹ Un film que Trump a cherché à faire interdire et dont le portrait au vitriol d'un homme métamorphosé en monstre n'a empêché personne de l'élire à nouveau

Le livre est traduit en français par Francis Kerline sous le titre *L'Infinie Comédie*, aux éditions de l'Olivier

Plus on s'éloigne de la date de parution d'*Infinite Jest* (1996), plus le nombre de recoupement entre le roman et le réel s'accroît

David Lynch : réverbérations poétiques

IIII Karolina Markiewicz

Souvenirs personnels des années 1980, peut-être 1985 ou 1986, au cinéma Eldorado à la Gare du Luxembourg, peu avant sa fermeture, un semblant de monde bienveillant, inclusif, sans doute parce que j'étais enfant. Malgré l'hécatombe du Sida, il y avait la possibilité de faire de la poésie. Je découvre *Dune* de David Lynch, sorti sur les écrans en 1984, je découvre un film de science-fiction tout en lenteur et en étrangeté avec Sting, Patrick Stewart et Kyle MacLachlan. Ce dernier jouera par la suite un rôle considérable pour David Lynch mais aussi pour ma génération et celles à venir : Ma fille le trouve absolument grandiose aujourd'hui. Moi, dès ce moment, je suis vendue, comme on dirait en luxembourgeois. Jeune donc, d'une curiosité instantanée, je découvre vite (je ne sais plus avec quel adulte, mais je pense que ce fut ma mère) *Elephant Man* (sorti plus tôt en 1980). Ceci sera mon premier bouleversement cinématographique. Je suis loin d'être la seule. Les hommages incalculables au réalisateur le prouvent.

David Lynch nous a quitté la semaine dernière. Il aurait eu 79 ans, le 20 janvier, lundi dernier, le jour de l'investiture du président revenant des États-Unis, au moment où brûle Los Angeles – le Los Angeles lynchien aussi. L'artiste a préféré se transcender ailleurs, sans doute a-t-il eu raison. Mais comme il manquera !

Bricoler le cinéma. Des mots qui, pris seuls, paraissent banals, mais qui, accolés à l'univers de David Lynch, prennent une résonance extraordinaire. Car, en vérité, Lynch sculpte, déconstruit et recrée une forme d'art qui bouscule les règles établies. À travers l'image, le son et la texture, il transforme le familier en étrange et l'étrange en familier. Le résultat n'est jamais un simple film, mais une expérience sensorielle et immersive.

Le grand public découvre donc cet artisan du cinéma en 1980 avec *Elephant Man*. Le film qui relate l'histoire vraie de Joseph Merrick – un homme souffrant de difformités physiques sé-

Chez Lynch, ce ne sont pas les concepts qui dominent ; ce sont les sens

vères – n'est pas une œuvre sur le monstre, mais sur la monstruosité des regards, des préjugés et des jugements. Chez Lynch, le monstre est partout sauf dans le monstre lui-même. À travers cette fable humaniste et bouleversante, il montre déjà son obsession pour les marges, pour ces espaces liminaux où l'humanité vacille entre compassion et horreur.

Mais *Elephant Man* n'est qu'un prélude. Le cinéaste du psychisme, comme on doit le qualifier, a déjà entamé son exploration des zones troubles de l'esprit humain avec son premier long-métrage, *Eraserhead* (1977). Film à petit budget, bricolé avec une patience infinie (cinq ans de travail minutieux), cette œuvre est une plongée dans l'inconscient. D'aucuns la qualifieront de cauchemardesque, d'autres écoutent encore et toujours la chanson de la dame au radiateur : « In heaven everything is fine, in heaven... ». Lynch y impose un univers où le sens s'efface, au profit des sens : Les sons industriels oppressants, les visions surréalistes et les textures organiques deviennent de véritables protagonistes.

Cette approche radicale le mène à une douloureuse expérience en 1984 avec *Dune*, qui souffre d'une production chaotique et d'un montage final arraché des mains de Lynch par les studios. Ce désastre marque profondément le réalisateur,

qui refusera désormais de céder un millimètre sur le *final cut*. Cette leçon, il la mettra à profit dans ses projets ultérieurs, où il cultivera une liberté artistique absolue, loin du rouleau compresseur hollywoodien.

C'est dans cet espace de liberté que naît *Blue Velvet* (1986), véritable chef-d'œuvre. Dès les premières notes de la chanson éponyme, le spectateur est happé dans une Amérique de carton-pâte où la perfection des pelouses cache des ténèbres insondables. Lynch, en compagnie de son compositeur de toujours Angelo Badalamenti, crée une symphonie visuelle et sonore où chaque détail est chargé d'une signification diffuse. Ce n'est pas l'explication rationnelle qui importe, mais bien l'expérience sensorielle brute.

En 1990, Lynch obtient la consécration avec la Palme d'Or pour *Sailor et Lula* (*Wild at Heart*). Cette histoire d'amour fou, entre deux marginaux, incarnés par Nicolas Cage et Laura Dern, est à la fois une ode à la passion et une plongée dans les abîmes de la violence et du chaos. Le cinéma de Lynch atteint ici une forme absolue : l'artiste-cinéaste ne cède rien à la facilité, refuse les compromis pour livrer une œuvre où chaque plan, chaque son et chaque silence portent une charge émotionnelle profonde.

L'alliance avec Badalamenti est un pilier du cinéma lynchien. Ensemble, ils ont donné naissance à des moments d'une intensité unique, comme dans *Mulholland Drive* (2001, Prix de la mise en scène au Festival de Cannes) quand Rebekah Del Rio chante *Llorando*. La musique, chez Lynch, est bien plus qu'un simple accompagnement. Elle est un personnage à part entière, une force qui amplifie les émotions et hante les esprits.

Le cinéma de Lynch est un paradoxe permanent, à l'image de Salvador Dalí. Comme Dalí, Lynch transforme l'étrangeté en art, joue avec les décalages et impose une vision où le réel se fissure

pour révéler des mondes cachés. On peut aussi le comparer à Francis Bacon, pour ses portraits torturés et ses visions organiques, ou à Kafka, pour son exploration des angoisses existentielles et de l'absurde.

Chez Lynch, ce ne sont pas les concepts qui dominent ; ce sont les sens. Ses films ne cherchent pas à être compris, mais vraiment à être ressentis. Il aimait la langue polonaise, il est tombé amoureux de la ville de Łódź où il voulait installer un centre d'art. Cette langue polonaise, il l'a fait retentir dans son dernier œuvre d'art cinématographique, *Inland Empire* (2006). Ainsi tout résonne longtemps après ses génériques de fin. Cette capacité à créer des mondes qui réverbèrent bien au-delà de l'écran a inspiré des générations de cinéastes et d'artistes, qui voient en lui un maître de l'indicible.

Est-ce parce qu'il a été d'abord artiste visuel ? Ses lithographies et ses dessins ont d'ailleurs été exposés au Luxembourg, dès 2011 chez Nosbaum Reding puis en 2023 au Cercle Cité. David Lynch a aussi été musicien, un artiste total qui naviguait d'un langage artistique à l'autre. Du cinéma vers le dessin, du dessin vers la musique. Récemment, c'est-à-dire ces dernières années, il avait entrepris un travail de transmission sur sa chaîne YouTube, *David Lynch Theater*, où l'on peut découvrir ses courts-métrages, mais aussi des prévisions météo, étranges et drôles à la fois et puis des déclarations politico-poétiques au regard de l'actualité en Ukraine. Lynch croyait à d'autres possibilités, à d'autres mondes et à la bienveillance aussi.

Il restera, en fin de compte, un des grands poètes du cinéma. Un visionnaire qui n'a cessé de tordre les règles pour faire émerger un art sans aucun compromis. Un cinéma, où l'angoisse se mêle à la beauté, où les ténèbres flirtent avec la lumière. Un cinéma qui, comme un rêve, ne finit jamais vraiment et où la réalité du monde brutal n'est pas commentée de manière frontale. ●



David Lynch
au Rome
Film Fest
en 2017

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 14.02.2025 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot portes métalliques, réf. Aa15.
Description :
– L'exécution des travaux de portes métalliques de 2 immeubles résidentiels à Luxembourg-Merl.
Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500101

Administration communale de Wormeldange

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 10.03.2025 10.00 heures
Intitulé : Construction d'un pavillon route du vin à Ehnen, dans le parc Ehnen PUDEL.
Description :
– Construction d'un pavillon par entreprise générale.
Conditions d'obtention du dossier : électronique par l'intermédiaire du Portail des marchés publics.
Réception des plis : électronique par l'intermédiaire du Portail des marchés publics.
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500091

Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Administration communale de Wormeldange

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 06.03.2025 10.00 heures
Intitulé : Construction d'un atelier communal à Wormeldange.

Description :
Le présent marché reprend les travaux de carrelage et d'étanchéité
– Carrelage de sol env. 560 m²,
– Carrelage au mur env. 330 m²

Conditions d'obtention du dossier : électronique par l'intermédiaire du Portail des marchés publics.

Réception des plis : électronique par l'intermédiaire du Portail des marchés publics.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500099

Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Services

Date limite de remise des plis : 28.02.2025 10.00 heures

Intitulé : Mission d'organisme agréé à exécuter dans l'intérêt de la construction du Lycée à Howald.

Description :
Construction d'un nouveau lycée avec hall de sport pour 2 000 élèves
– Surface brute : 60 000m² ;
– Volume brut : 307 000m³ ;
– Surface terrain de construction : 5 ha.
La durée des services est de 1 540 jours ouvrables, à débiter en février 2025.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500103

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux
Date limite de remise des plis : 27.02.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux préparatoires (LOT 1) à exécuter dans l'intérêt du Neie Bouneweger Lycée Luxembourg.

Description :
– Démolition de 25 to d'aciers ;
– 900 m³ de béton ;
– 900 m² de containers ;
– Réseaux enterrés : 6 600 m² ;
– Décapage de terre végétale : 4 700 m³ ;
– Terrassement en tranchée : 150 m ;
– Conduite d'eau en FD DN 80 : 230 m ;
– Pose de canalisation DN300 BA : 100 m ;
– Pose de canalisation DN 400 BA.
La durée des travaux est de 80 jours ouvrables, à débiter mi 2025. Les travaux sont adjudés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500107

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 03.03.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux de gros œuvre à exécuter dans l'intérêt de l'assainissement énergétique et de la mise en conformité du Lycée des Arts et Métiers - Bâtiment Atelier à Luxembourg.

Description :
– Travaux de gros œuvre comprenant notamment les travaux préparatoires, travaux de démolition ainsi que travaux de construction dans un bâtiment historique.
– Les travaux comprennent également une partie

technique avec les installations provisoires, gaines techniques et mise à la terre.
Il est à noter que les travaux doivent impérativement continuer pendant le congé collectif du bâtiment en été 2025. L'entreprise devra faire toutes les démarches nécessaires pour demander les autorisations y relatives en temps utile et ce même avant la fin de la procédure de soumission. La durée des travaux est de 120 jours ouvrables, à débiter le 2^{eme} trimestre 2025. Les travaux sont adjudés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500112

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 24.02.2025 10.00 heures

Intitulé : Travaux d'échafaudages à exécuter dans l'intérêt de l'assainissement énergétique et de la mise en conformité du Lycée des Arts et Métiers -Bâtiment Atelier à Luxembourg.

Description :
– Travaux d'échafaudages à réaliser en périmétrie du bâtiment des Ateliers comprenant notamment une tour d'escalier et de stockage ainsi que la réalisation d'une structure contre la pluie.
Il est à noter que les travaux doivent impérativement continuer pendant le congé collectif du bâtiment en été 2025. L'entreprise devra faire toutes les démarches nécessaires pour demander les autorisations y relatives en temps utile et ce même avant la fin de la procédure de soumission. La durée des travaux est de 180 jours ouvrables, à débiter le deuxième trimestre 2025. Les travaux sont adjudés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500109

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 18.02.2025 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : Lot centre de tri, réf. Ak7-1.
Description :
– L'exécution des travaux de centre de tri de 4 immeubles résidentiels à Luxembourg-Kirchberg.
Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2500149

d'LëtzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (485757-1; land@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie** Majerus (48575735; smajerus@land.lu), **Sarah Pepin** (48575736; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (485757-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 496309 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuenger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Melancholie zwischen Weltkriegen

IIII Martin Ebner

Sehnsucht nach Klarheit: Mannheim feiert 100 Jahre „Neue Sachlichkeit“

Die „allgemeine Strömung, die gegenwärtig in Deutschland herrscht“, sei „eine Strömung des Zynismus und der Resignation auf enttäuschte Hoffnungen“, fand vor 100 Jahren Gustav Friedrich Hartlaub, der damalige Direktor der Kunsthalle in Mannheim. Ein Déjà-vu für heutige Griesgrame? Hartlaub konnte dem Geist seiner Zeit immerhin auch „eine positive Seite“ abgewinnen: die „Begeisterung für die Sachlichkeit“ und den „Wunsch, die Dinge objektiv zu behandeln, so wie sie sind“.

Zu der legendären Ausstellung *Neue Sachlichkeit. Deutsche Malerei seit dem Expressionismus* kamen in Mannheim von Juni bis September 1925 rund 4.400 Besucher, ein eher mittelpträchtiges Ergebnis. Das Presse-Echo war jedoch enorm, und die Schau wurde anschließend auch in Dresden, Chemnitz, Erfurt und Dessau gezeigt. Sie gab im deutschsprachigen Raum einer ganzen Epoche den Namen: der kurzen, aber aufregenden Umbruchszeit zwischen dem Ersten Weltkrieg und dem Crash von 1929, beziehungsweise dem Nazi-Regime.

Das Label „Neue Sachlichkeit“ bekommen seither vor allem Maler, Grafiker und Designer der Zwischenkriegszeit. Aber auch Dokumentarfilme mit so vielversprechenden Titeln wie „Die freudlose Gasse“ oder „Quartiere des Elends und des Verbrechens“. Oder sachlich-nüchterne Porträtfotos von August Sanders. Realistische Reportagen von Egon Erwin Kisch. In der Architektur zum Beispiel die Weißenhofsiedlung in Stuttgart und die Tabakfabrik in Linz. Oder auch die einst restlos ausverkauften „Tänze des Lasters, des Grauens und der Ekstase“ der meist ebenso bekifften wie unbekleideten Skandalnudel Anita Berber.

Expressionistische Gefühlsausbrüche oder Dada-Spielereien waren zur Zeit der Weimarer Krisen-Republik nicht mehr gefragt: Es gibt nichts zu Lachen, und auf Porträts wird nicht gelächelt! Abgesehen von einem Faible für ernste und klare Linien, hatten die neusachlichen Künstler nicht viel gemeinsam. Bereits Hartlaub unterschied zwei Richtungen: Zu den „linken“ Veristen zählte er politisch engagierte Gesellschaftskritiker wie Otto Dix oder George Grosz. Dagegen pinselten „rechte“ Klassizisten wie Georg Schrimpf oder Alexander Kanoldt idyllische Landschaften und Stilleben in altmeisterlicher Lasurtechnik. Einer dritten nachexpressionistischen Gruppe gab der Kunsthistoriker Franz Roh den Oberbegriff „Magischer Realismus“, vertreten zum Beispiel durch Franz Radziwill und Franz Sedlacek.

Für die große Jubiläumsausstellung in der Mannheimer Kunsthalle wurde die Ur-Schau von 1925 rekonstruiert - allerdings nur virtuell für eine Multimedia-Projektion und ohne 20 Wer-

Abgesehen von einem Faible für ernste und klare Linien, hatten die neusachlichen Künstler nicht viel gemeinsam

Lotte
Laserstein:
Russisches
Mädchen mit
Puderdose,
1928



ke, die heute verschollen sind. Von 32 Künstlern waren einst 132 figurative Arbeiten gezeigt worden. Davon lassen sich jetzt 24 im Original bewundern. An erster Stelle ist dabei „Christus und die Sünderin“ von Max Beckmann zu nennen: von der Kunsthalle 1919 erworben (Beckmanns erster Museumsankauf überhaupt), von den Nazis dann „verwertet“, nun eine Leihgabe aus Saint Louis, Missouri. Temporär nach Mannheim zurückgekehrt ist auch „Der graue Tag“ von Grosz: Die trostlose Straßenszene mit einem Kriegsinvaliden und einem Magistratsbeamten für Kriegsbeschädigten-Fürsorge ist nun ein Hauptwerk der Neuen Nationalgalerie in Berlin.

Die Jubiläumsschau soll auch gar kein Remake sein, sondern mit mehr als 230 Arbeiten von 124 Künstlern die Ausstellung von 1925 „kritisch hinterfragen“ und beleuchten, was Hartlaub damals nicht beachtet hatte oder noch nicht wissen konnte. Beispielsweise war Christian Schad, der heute als der Hauptvertreter der Neuen Sachlichkeit schlechthin gilt, beim Mannheimer Urknall noch nicht dabei gewesen. Eine „Neuentdeckung“ ist auch Arno Henschel, dessen 1928 entstandene „Dame mit Maske“ nun als Titelbild fungiert.

Da sich im Ersten Weltkrieg die Herren der Schöpfung erfolgreich dezimiert und verkrüppelt hatten, wurde danach notgedrungen Frauen der Zugang zu Ausbildung, Arbeit und Wahlrecht gewährt. Die androgyne „neue Frau“, ein Lieblingssujet der Neusachlichen, machte Furore mit Bubikopf und Zigarette. Trotzdem hatte Hartlaub ausschließlich Kunst von Männern gezeigt. Jetzt sind in Mannheim dagegen auch Arbeiten von 21 Künstlerinnen zu sehen, zum Beispiel von Lotte Laserstein, Jeanne Mammen und Anita Rée.

Die Künstler der Ausstellung von 1925 hatten alle die deutsche Staatsbürgerschaft oder waren eng mit Deutschland verbandelt, wie etwa der Schweizer Niklaus Stoecklin oder die beiden Ukrainer Iwan Babij und Mykola Hlushchenko. Dagegen bemüht sich die Kunsthalle nun ausdrücklich um die „internationale Dimension“ des Realismus der 1920er: Beispielsweise werden aus Österreich Werke von Rudolf Wacker gezeigt, aus der Schweiz Adolf Dietrich, aus den Niederlanden Dick Ket und Pyke Koch, aus den USA Edward Hopper und Georgia O'Keeffe. Selbst Pablo Picasso wird eine neusachliche Phase nachgesagt.

Ein dritter Schwerpunkt der Jubiläumsausstellung sind Künstler-Schicksale im „Dritten Reich“, das heißt das brutale Ende des kulturellen Aufbruchs. Nazi-Innenminister Wilhelm Frick machte 1933 „Schluss mit dem Geist der Zersetzung“ und

„jenen eiskalten, gänzlich undeutschen Konstruktionen unter dem Namen der Neuen Sachlichkeit“. Dass linke Kritiker mit Arbeits- und Ausstellungsverbot belegt wurden, versteht sich. Aus heutiger Sicht überrascht vielleicht, dass auch ein Teil der Klassizisten als „entartet“ eingestuft wurde. Felix Nussbaum, Ilona Singer und andere jüdische Künstler wurden im KZ ermordet. Andere überlebten zwar in der Emigration, konnten aber nie mehr an frühere Erfolge anknüpfen. Besonders Künstlerinnen gerieten lange in Vergessenheit, etwa Dörte Clara Wolff und Hannah Höch. In der DDR galt Kate Diehn-Bitt dann als „nicht zukunftsweisend und optimistisch“.

Trendsetter war die Mannheimer Kunsthalle nicht nur bei der Etablierung der modernen Kunst gewesen, sondern auch bei ihrer Bekämpfung. Direktor Hartlaub wurde gleich nach der Machtergreifung der Nazis entlassen. Sein treu-völkischer Nachfolger zeigte von April bis Juni 1933 „Kulturbolschewistische Bilder“: 64 Gemälde von Grosz, Dix, Beckmann & Co., ohne Rahmen, mit Preisschildern und so unattraktiv wie möglich gehängt. Die „Mannheimer Schreckenskammer“ war mit über 20.000 Besuchern ein großer Publikumserfolg und ging auf Tournee durch Deutschland - ein Prototyp der Diffamierungskampagne „Entartete Kunst“, die 1937 in München startete. Für ein Reenactment dieser Anti-Ausstellung gibt es derzeit keine Pläne. Jedenfalls nicht vor der nächsten deutschen Bundestagswahl im Februar. ●

In Mannheim läuft die Ausstellung *Die Neue Sachlichkeit. Ein Jahrhundertjubiläum* noch bis 9. März in der Kunsthalle: [kuma.art](#). Sie wird von zahlreichen Veranstaltungen in der ganzen Stadt begleitet

In Stuttgart präsentiert die Ausstellung *Neues Sehen, Neue Sachlichkeit und Bauhaus* noch bis 23. Februar mehr als 200 Fotos von August Sander, Germaine Krull und anderen Fotografen: [staatsgalerie.de](#)

In Chemnitz, derzeit eine europäische „Kulturhauptstadt“, ist vom 27. April bis zum 10. August die Ausstellung *European Realities. Realismusbewegungen der 1920er und 1930er Jahre in Europa* zu sehen, stiehlt in einem ehemaligen Sparkassen-Gebäude von 1928: [kunstsammlungen-chemnitz.de](#)

Neusachliche Einzelausstellungen gibt es heuer zum Beispiel in Wien (Leopold-Museum: Rudolf Wacker, bis 16. Februar), in Hamburg (Barlach-Haus: Elfriede Lohse-Wächtler bis 9. Februar; Paul Kleinschmidt ab 23. Februar) und ebenfalls in Mannheim (Kunsthalle: Karl Bertsch ab 7. Februar; Mario von Bucovich ab 27. Juni). Aschaffenburg hat für Christian Schad unlängst ein eigenes Museum eröffnet

Hauptwerke aus *Glanz und Elend. Neue Sachlichkeit in Deutschland*, letztes Jahr in Wien gezeigt, können hier im Archiv als digitale Ausstellung bewundert werden: [leopoldmuseum.org](#)

Machtübergabe, sich übergeben

IIII Michèle Thoma

Das Kapital kuschelt im Kapitol mit dem Führer, draußen friert das Volk, überall sind, allerliebste, Blondinen, die nicht nur gleich ausschauen, sondern auch gleich dreinschauen, das vereinfacht alles. Die Entourage, Vance mit seiner erstaunlich lebendig wirkenden Frau, das aufgekratzte Triumvirat der reichsten Männer der Welt. Der angestorchte angestakete Clan, diese Art von Führern zeigt sich ja gern umringt von Stamm, Sippe, haben sie sich doch, seht her! biblisch tatkräftig vermehrt. Sind keine Lost Singles wie sie sonst in dieser orientierungslosen, aussterbenden Gesellschaft umhertaumeln.

Die Märchenstunde mutiert zur Gruselstunde. Zückt die Gattin im Zorro-Look den Degen, wie sie so hinter ihm steht, augen- und gesichtslos? Und was ist das für ein Gespensterkuss, der durch die sozialen Netzwerke spukt? Später führt der Führer sie am Arm, blind behütet, oder prophylaktisch tot? „We have assembled inside this ancient and insane theatre“, singt Jim Morrison in *An American Prayer*, Vance schaut wie Morrison aus.

Die Rede ist eine Ankündigung, nein, eine Verkündigung. Mit dem üblichen Kitsch light hält sich der Präsident nicht auf, mit Versöhnung-Einheit-dass-er-für-alle-da-ist, diesem Kindertheaterzeug, es geht zur Sache. Um Rache. Um Demütigung. Die schüttet er aus über den stoischen Häuptern der Demokrat/innen, die zu Würdenträger/innen mutieren, uralte Denkmäler, Grabsteine, man möchte zu ihnen pilgern, sie mit einer Zähre begießen. Nur Old Joe kichert hin und wieder in sich hinein.

Der Kitsch des Führers ist von wahrhaft wahnhaft gewaltigerer Dimension. Amerika groß, jetzt, ab jetzt, megamagagros. Eine riesige Kaugummiblase. Wegen Ihm. Durch Ihn. Weil Gott. Weil von Gott. Er. Durch Gott. Wer kann da? Wer kann da dagegen? Gegen Gott. Da erheben sie sich lieber. Und zwar nicht gegen Ihn. Im Kapitol. Eben noch gestürmt. Wegen Ihm. Für Ihn. Erheben sich, vor dem Kapital und dem Gott, diesem Komplott. KI-Gott auch noch.

Der Auserwählte sagt Sachen, die jede versteht. Die versteht eine Dreijährige, das ist seine Stärke. Was ist daran schwer

zu verstehen, dass Er Grönland will? Er braucht es, also Amerika, Er ist Amerika, also her damit! Und weg mit den Migrant/innen! Und den Trans-Menschen. Gibt sie ja sowieso nicht. Und den vielen Geschlechtern. Man muss nicht mal mehr bis drei zählen. Uff. Endlich sagt es einer. Per Dekret auch noch.

Die Raubkatze springt aus dem Sack, Applaus! Er sagt was er tut. Keine wird sagen können sie hätte es nicht gewusst. Es war immer klar. Immer Klartext. Es wird überhaupt immer mehr Klartext gesprochen, Klartext wird immer beliebter. Re-mi-gra-tion. Sagt Weidel. Sie wiederholt es. Kostet es aus. Sie sagt das R-Wort, das No-Go-Wort mit großer Genüsslichkeit. Der österreichische Bald-Kanzler Kickl hat das Zauberwort vor dem Stephansdom gebrüllt, der nicht mal kollabiert ist, so resigniert ist er schon.

Endlich darf man es sagen! All das was man nicht sagen darf. *Mouerekapp*, schreien sie von den 66 oder wie viel Brücken der *Stadt*, das tut so gut! Diese Fesseln, endlich frei! Wir wollen endlich entfesselt sein und entfesselt Fleisch essen, fliegen, Auto fahren. Was wir alles zwar sowieso tun, aber jetzt rehabilitiert wurde, und wir müssen nicht mehr gut sein, menschlich sein, all der Quatsch. Wir können Arschlöcher sein, offiziell, per Dekret, Trump hat es gesagt und wir müssen nicht mehr auf drei Toiletten gehen, dass keines sich mehr hinten und vorne auskennt, Putin macht das auch nicht. Die gute alte Heuchelei hat ausgedient. Schade. Bedeutete immerhin, dass es eine moralische Referenz gibt. Ein Vergleichswert. Ein Maßstab. Der derzeit gesprochene Klartext ist hingegen schamlos. Die Zeit der Scham ist vorbei. Die unverschämte Zeit ist da.

Und dann steht da plötzlich eine Frau und redet auch Klartext, sie ist eine Bischöfin und sie redet wie ein Mensch zu dem Typen, der Gottesmissbrauch betreibt. Und die Visagen der Entourage gerinnen in ihrer Blöðheit und die Frau redet unbeirrt weiter und es überkommt so etwas wie Hoffnung die vollkommen Fertigen. ●



First Lady Melania Trump versteckt sich im Schatten ihres Hutes

AFP

LA COLLAB'

Fursac x Philharmonie

« La griffe de l'homme » : Dans les années 1980, c'était le slogan de Monsieur de Fursac une marque de prêt-à-porter créée en 1973 par les frères Laufer. Au gré de rachats, la marque a perdu son titre en 2000 et sa particule en 2021. Aujourd'hui Fursac, dans le giron du groupe SMCP (Sandro Maje Claudie Pierlot), entame un partenariat avec la Philharmonie Luxembourg.



Gauthier Borsarello, directeur de la création signe les uniformes des ouvriers, composé d'une veste et d'un pantalon bleu marine « moins austère et plus actuel que l'habituelle couleur noire ». La marque française qui fabrique en Italie habille déjà

musiciens de l'Orchestre de Paris. Une collaboration née des affinités de Gauthier Borsarello avec l'univers de la musique. Ce fils de musiciens, diplômé du Conservatoire de Paris est un ancien contrebassiste professionnel. « À l'époque où j'étais musicien, j'ai connu la frustration de voir de beaux vêtements autour de moi et de ne pas pouvoir en profiter sur scène. Le vêtement participe au spectacle et à l'émerveillement du public », relate ce passionné de vêtements de travail et d'uniformes. FC

DIE FRAGE

Dr. Prinzessin

Der Pirat Sven Clement wunderte sich darüber, dass die Doktorarbeit von Prinzessin Claire hierzulande angeblich nicht einsehbar ist. Die Arbeit trägt den Titel *A bioethical analysis of the place of consent in organ donation with particular reference to the United States, Germany and Austria*. Clement sei zugetragen worden, das Exemplar sei lediglich in der Bibliothek der Universität Regina Apostolorum in Rom hinterlegt.

In dem Zusammenhang wollte er in einer parlamentarischen Anfrage wissen, ob diese Arbeit mit Geldern der Maison Grand-Duc unterstützt wurde. Falls ja, müsste die Arbeit dann nicht auch in Luxemburg archiviert werden? Falls nein, und keine gesetzlich verpflichtende Hinterlegung notwendig ist, könnte man trotzdem ein Exemplar bei der großherzoglichen Familie beantragen, und dieses anschließend in der Nationalbibliothek hinterlegen? Die Anfrage von Clement wurde wegen letzterem Punkt als „zu persönlich“ und für „unzulässig

empfunden“; seine Anfrage Nummer 1780 wurde als weißes Blatt auf der Webseite des Parlaments angezeigt. Clement erwähnt auf Nachfrage, dass er diese Bewertung vor der Präsidentenkonferenz der Chamber schriftlich beanstandet hat. Seine parlamentarische Anfrage stellte er am Dienstag erneut. Diesmal ging sie durch. Premierminister Luc Frieden (CSV) und DP-Kulturminister Eric Thill müssen nun eine Antwort liefern. SM